
2025

Rapport annuel

GREAT-WEST
LIFECO

Table des matières

REVUE DES ACTIVITÉS	Rapport des administrateurs	2
	Performance financière	4
	Retraite	6
	Garanties collectives	7
	Gestion du patrimoine	8
	Assurance et solutions de gestion des risques	10
	Collectivités et impact social	12
REVUE FINANCIÈRE	Rapport de gestion	15
	Responsabilité à l'égard de l'information financière	135
	États financiers consolidés	136
	Rapport de l'auditeur indépendant	253
	Administrateurs et membres de la haute direction	258
	Renseignements à l'intention des actionnaires	259
	Notes	261

GREAT-WEST LIFECO INC. est une société de portefeuille diversifiée spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties collectives et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à environ 40 millions. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients de Great-West Lifeco s'établissait à 3,3 billions de dollars.³

NOTRE OBJECTIF

Bâtir un avenir plus solide et plus sûr financièrement.
Nous sommes ici pour la vie.

NOS AMBITIONS

Nous investissons à long terme dans le but de réaliser une croissance et de créer une valeur durable pour nos gens, nos clients et nos communautés.

- **BÂTIR UN AVENIR FINANCIER PLUS SOLIDE**
- **FAIRE PROGRESSER LA CROISSANCE INCLUSIVE**
- **MAINTENIR UNE SANTÉ FINANCIÈRE DURABLE**

NOS IMPÉRATIFS STRATÉGIQUES

Nous avons établi quatre impératifs stratégiques qui reflètent nos forces et notre stratégie d'affaires dans le but de favoriser une valeur durable. Ces impératifs sont soutenus par les forces fondamentales de notre compagnie, soit la diversification, la discipline en matière de capital et l'excellence de la distribution :

- 1. LES CLIENTS D'ABORD, TOUJOURS**
- 2. UN AVENIR AXÉ SUR LE NUMÉRIQUE GRÂCE À L'IA**
- 3. L'ACCÉLÉRATION DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE**
- 4. FAVORISER LA CROISSANCE**

Une société de services financiers diversifiée de premier plan

Plus de

175

années d'histoire

40 millions

de relations clients

33 430

employés à l'échelle mondiale

4^e

compagnie d'assurance vie en importance en Amérique du Nord¹

Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans² de

24 %

Bénéfice fondamental³ de plus de

4,6 G\$

Bénéfice net de plus de

4,0 G\$

Total de l'actif des clients³ de plus de

3,3 billions de dollars

Se reporter à la page 261 pour prendre connaissance des notes en fin de texte.

**GREAT-WEST
LIFECO**

canada **vie** MC

EMPOWER

Irish Life

Rapport des administrateurs

GREAT-WEST LIFECO a une longue et brillante histoire qui a commencé au Canada il y a plus de 175 ans. Depuis, nous sommes devenus une organisation mondiale qui soutient environ 40 millions de relations clients. Nous y sommes parvenus en maintenant inlassablement le cap sur notre objectif : bâtir un avenir plus solide et plus sûr financièrement.

Au cours de la dernière année, grâce à la force et aux efforts nourris de nos équipes, nous avons continué de servir nos clients, nos conseillers et nos collectivités. Nous avons également affiché un bénéfice fondamental record et un rendement total exceptionnel pour les actionnaires, grâce aux mesures réfléchies que nous avons prises pour repositionner notre portefeuille afin qu'il soit plus ciblé et plus efficace sur le plan de l'utilisation du capital.

En 2025, après 12 ans en tant que président et chef de la direction, Paul Mahon a annoncé sa retraite. Sous la direction de Paul, la compagnie a pris de l'envergure, mieux défini ses objectifs et gagné en ambition. Au nom du conseil d'administration, des actionnaires, des titulaires de polices, des employés, des conseillers et de toutes les parties prenantes, nous tenons à exprimer à Paul notre sincère gratitude pour ses nombreuses années de service et de dévouement.

Positionné pour soutenir les clients grâce au changement

Nous avons des entreprises de premier plan dans chacun de nos marchés, soutenues par des marques fortes, des équipes spécialisées et des solutions convaincantes pour répondre aux besoins de nos clients. Nous étendons notre présence et notre influence dans nos services de solutions de retraite, de patrimoine et d'assurance en aidant nos clients à atteindre une sécurité financière durable. Grâce aux investissements dans les

nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle (l'IA), et aux nouveaux processus rationalisés, nous rehaussons l'expérience client afin de favoriser des relations plus profondes et plus significatives. Cette combinaison d'innovation et de conseils avisés est ce qui nous distingue et qui continuera de stimuler notre croissance.

Le monde qui nous entoure évolue rapidement. L'espérance de vie augmente, ce qui crée de nouveaux défis et de nouvelles occasions pour les solutions de planification de retraite, d'assurance et de gestion du patrimoine. Les particuliers recherchent un partenaire pour les aider à gérer leurs besoins financiers à long terme dans un monde plus incertain.

D'autre part, les lacunes en matière de conseils s'accroissent. Les clients veulent des solutions personnalisées, optimisées par la technologie et axées sur la perspicacité humaine. Enfin, nos entreprises clientes sont à la recherche d'associés ayant l'expertise, l'expérience et la solidité financière nécessaires pour les aider à gérer leurs risques à long terme et leurs besoins en capital.

Ces tendances présentent des occasions importantes dans tous nos marchés. Guidés par une feuille de route appliquée rigoureusement, nous sommes prêts à répondre à ces besoins et à créer de la valeur pour les clients et les actionnaires.

Une stratégie claire et un leadership soutenu

Notre stratégie est simple et puissante. Nous sommes présents dans les bons marchés, les bonnes régions, et nous avons les bonnes équipes en place pour offrir nos services. Nous miserons sur notre leadership sur le marché, nous élargirons nos activités dans des secteurs de croissance adjacents et nous investirons dans notre marque et nos capacités avec discipline et en maximisant l'efficacité du capital.



Un hommage à Paul Mahon

« Au nom de notre conseil d'administration, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance à Paul Mahon pour ses 39 extraordinaires années de carrière, y compris ses 12 dernières années à titre de président et chef de la direction au cours desquelles il a permis à la compagnie d'afficher une performance record. Paul est un leader juste dont la clarté, la compassion et la vision à long terme ont renforcé notre organisation et l'ont positionnée pour assurer une réussite durable. Sous sa direction, Great-West a remanié son portefeuille et unifié ses marques sous la Canada Vie – des réalisations rendues possibles par sa foi dans les gens et son engagement à faire ce qui est bon pour les clients, les employés et les collectivités. »

À l'occasion de cette transition, le conseil d'administration est heureux d'accueillir David Harney à titre de président et chef de la direction. David compte plus de 35 années de service dans l'ensemble de notre organisation, une expérience éprouvée en tant que bâtisseur d'entreprise et un style de leadership fondé sur la collaboration, l'intégration et l'exécution. Sa nomination reflète la solidité de notre planification de la relève et la profondeur des talents de nos équipes. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec David alors que nous poursuivons le cheminement de croissance de la compagnie, qui vise à faire progresser notre stratégie, à créer de la valeur à long terme et à bâtir sur des bases solides. »

- Jeffrey Orr

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie, nous nous concentrons sur nos clients, car ils sont au cœur de tout ce que nous faisons. La culture de notre compagnie se définit en faisant ce qui est bon pour nos clients et en respectant nos promesses.

Le service que nous offrons est tout aussi important. C'est pourquoi, en tant qu'organisation, nous favorisons de meilleures interactions avec les clients en améliorant l'excellence opérationnelle grâce à des processus simplifiés et à l'utilisation de technologies novatrices, y compris l'IA. Nous croyons que lorsqu'elle est utilisée de la bonne manière, l'IA peut offrir de meilleures expériences aux clients et faire de nous une compagnie encore plus humaine.

Une année de rendement record et de progrès stratégique

En 2025, nous avons rehaussé nos objectifs financiers à moyen terme, ce qui reflète la confiance que nous avons dans la force fondamentale et les occasions de croissance au sein de nos activités. Notre rendement et notre solidité financière soutenue nous ont permis de rembourser du capital aux actionnaires grâce au rachat d'actions, tout en continuant d'augmenter le dividende et, en même temps, d'investir dans la croissance future.

Le rendement solide que nous avons obtenu en 2025 reflète la qualité de notre bilan et met l'accent sur la valeur à long terme pour les actionnaires.

Le talent propulse notre réussite. En 2025, nous avons accueilli de nouveaux leaders au sein de notre équipe de direction. Lindsey Rix-Broom a été nommée chef de la direction, Europe, et John Melvin s'est joint à l'équipe à titre de chef des placements de Great-West. Lindsey et John, ainsi que Jeff Poulin, chef de la direction, Réassurance, se sont joints à l'équipe de haute direction de Great-West. De plus, Emma Watkins s'est jointe à notre organisation à titre de chef de la direction de Canada Life U.K., et Julia McGillis s'est jointe à notre groupe de la Canada Vie au Canada pour diriger nos secteurs d'activité Garanties collectives et Retraite. Ces nouvelles nominations ont renforcé notre grand bassin de professionnels reconnus dans l'ensemble de notre compagnie.

À tous les niveaux de notre organisation, nous avons bâti une culture où nos collègues peuvent montrer la meilleure version d'eux-mêmes au quotidien. Nous croyons que lorsque nous investissons dans nos gens pour les aider à exploiter leur plein potentiel, ceux-ci font de même pour nos clients par la suite.

Prestation de services pour nos collectivités

Alors que nous créons une valeur durable pour nos clients et nos actionnaires, nous renforçons également nos collectivités grâce à nos actions. En 2025, nous avons continué d'investir dans la revitalisation de la collectivité, soutenu la sécurité financière des populations insuffisamment desservies et contribué aux programmes d'arts et d'éducation. Au cours des 10 dernières années, nous avons versé plus de 174 M\$ en dons à des œuvres caritatives locales.

Parmi ces nombreux dons, la Canada Vie a annoncé avoir versé 2 M\$, en collaboration avec Power Corporation du Canada, au Centre national pour la vérité et la réconciliation. Ce don contribuera à créer un lieu d'apprentissage et de dialogue où les vérités concernant l'expérience des pensionnats autochtones seront honorées et protégées pour les générations futures.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement notre conseil d'administration, nos clients, nos conseillers, nos actionnaires et nos titulaires de polices de nous faire confiance et de votre soutien. Merci également à nos employés et associés pour leur travail acharné et leur dévouement.

Nous demeurons déterminés à assurer une gouvernance responsable, une exécution disciplinée et un succès à long terme.

Ensemble, nous continuerons à offrir des conseils et des solutions adaptés et fiables sur lesquels les particuliers, les familles et les entreprises peuvent compter tout en façonnant des collectivités plus fortes aujourd'hui, demain et pour la vie.



Jeffrey Orr
Président du conseil



David Harney
Président et chef de la direction

Performance financière

Objectifs financiers à moyen terme¹

Croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de

8 % à 10 %

Rendement des capitaux propres fondamental de plus de

19 %

(auparavant, entre 16 % et 17 %)³

Ratio de distribution fondamental de

45 % à 55 %

Capital fondamental généré de

+ 80 %

Résultats

1 an

12 %

18 %

49 %

+ 80 %

5 ans

Taux de croissance annuel composé² de

12 %

Moyenne de

17 %⁴

Moyenne de

51 %

S.O.

Bénéfice

Milliards (\$)

4,0 \$

Mesure nette

4,6 \$

Mesure fondamentale¹

Rendement des capitaux propres

(%)

15,5 %

Mesure nette⁵

18,2 %

Mesure fondamentale¹

Bénéfice par action

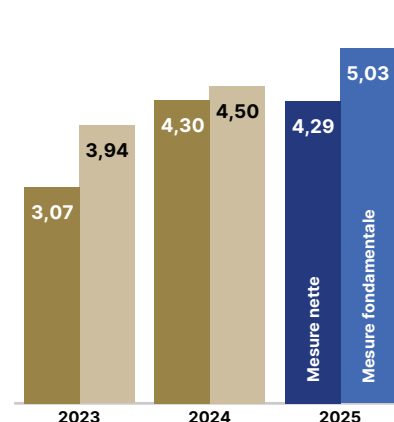
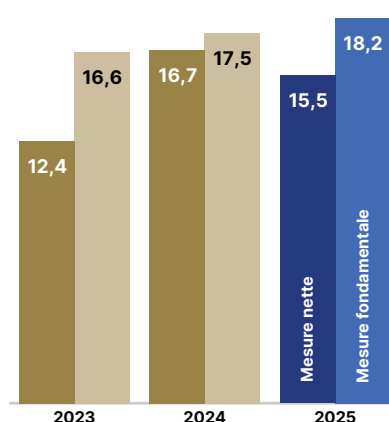
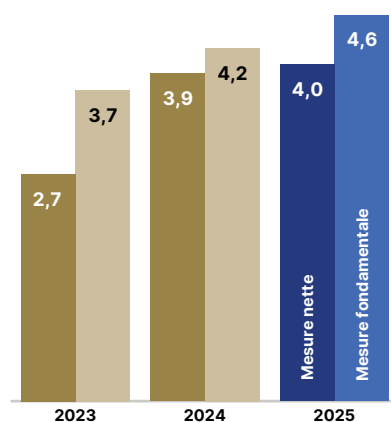
(\$)

4,29 \$

Mesure nette

5,03 \$

Mesure fondamentale¹



Dividendes versés par action ordinaire (\$)

2,08 \$ 2023 2,22 \$ 2024 2,44 \$ 2025

3,6 %
Rendement de l'action en 2025

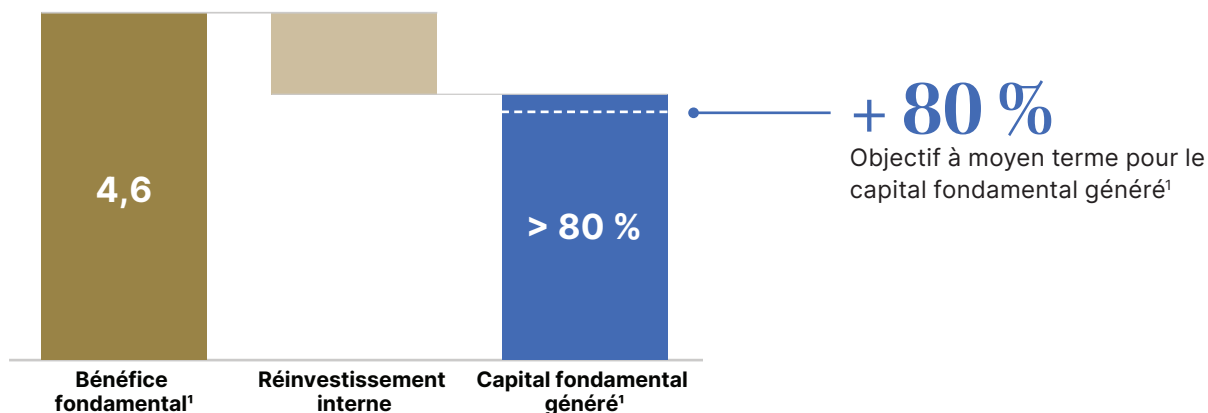
Rendement total pour les actionnaires

Du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2025



Capital fondamental généré¹

2025, milliards \$



Capital et liquidités

128 % 28 %
Ratio du TSAV⁶ Levier financier⁷

2,1 G\$
Trésorerie pour Lifeco

Notations⁸

AA
Santé financière (S&P)

A+
Crédit de l'émetteur (S&P)

Se reporter à la page 261 pour prendre connaissance des notes en fin de texte.

Retraite

Donner aux organisations les moyens de soutenir les objectifs de retraite de leurs employés au moyen de programmes souples et axés sur l'avenir qui renforcent la confiance financière à long terme.

Bâtir des milieux de travail adaptés à la longévité au Royaume-Uni

La longévité est un facteur de plus en plus déterminant dans la façon de définir l'avenir du travail. En plus de son dernier numéro du rapport intitulé **Life100+**, qui examine les besoins changeants d'une main-d'œuvre multigénérationnelle, Canada Life UK a aussi publié la première édition de son nouveau bulletin d'information **Slice of Life**, qui aborde la manière dont la longévité influence notre manière de vivre et de travailler. Les gens vivent plus longtemps, ce qui redéfinit les parcours de carrière, les attentes des employés et les systèmes de soutien nécessaires pour prospérer à toutes les étapes de la vie.



Optimiser la valeur que les participants aux régimes reçoivent pour leur argent investi

Afin de réduire le coût des cotisations aux régimes de retraite, Empower a lancé le premier fonds indicel sans frais conçu spécialement pour les gens qui investissent en vue de la retraite. Ce nouveau fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} d'Empower offre une vaste exposition au marché sans aucuns frais de gestion : une première dans le secteur. En éliminant entièrement les frais, Empower cherche à procurer aux participants aux régimes de retraite la pleine puissance du potentiel de croissance composé afin d'aider des millions d'Américains à combler l'écart avec leurs objectifs d'épargne-retraite.

De nouvelles avenues pour effectuer des placements privés dans des régimes de retraite

En mai 2025, Empower a lancé un programme de placement avant-gardiste sur les marchés privés conçu pour intégrer les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privés et les placements immobiliers privés dans les régimes de retraite à cotisations définies, comme les régimes 401(k). Auparavant réservées aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs fortunés, ces catégories d'actifs privés sont maintenant à la disposition des quelque 19 millions de participants aux régimes de retraite d'Empower en partenariat avec des gestionnaires de placements privés de premier plan, comme Apollo, Franklin Templeton, Goldman Sachs, Neuberger Berman, PIMCO, Partners Group et North Leaf. En janvier 2026, Empower a annoncé l'ajout de Blackstone au sein du programme.

Le programme fait appel à des fonds communs de placement afin d'offrir une exposition diversifiée aux marchés privés grâce à des caractéristiques visant à protéger les liquidités et à atténuer l'incidence des frais.

L'initiative d'Empower s'inscrit dans le cadre d'un effort plus vaste visant à démocratiser l'accès aux placements non conventionnels, à élargir les possibilités de diversification au-delà des émissions publiques et, éventuellement, à améliorer la croissance à long terme du portefeuille.

Garanties collectives

Offrir des programmes complets d'avantages et de mieux-être qui favorisent le bien-être des employés et qui s'adaptent aux besoins changeants des milieux de travail d'aujourd'hui.

Aider les gens à prendre des décisions là où se croisent la santé et le patrimoine

En partenariat avec Alegeus Technologies, LLC, Empower offre maintenant à ses clients des solutions complètes de soins de santé par l'intermédiaire de la plateforme numérique de premier plan d'Empower. Elles comprennent notamment des comptes d'épargne santé, des comptes de dépenses flexibles, des ententes de remboursement de frais de soins de santé, des régimes collectifs facultatifs pour les bénéficiaires des employés, des régimes incitatifs de mieux-être et des avantages à la carte qui permettent aux employeurs et aux particuliers de profiter de produits et de services qui visent à optimiser leurs avantages en matière de soins de santé et de gestion du patrimoine.

Une expérience simplifiée en ce qui a trait au Compte de gestion des dépenses santé, grâce à une automatisation plus intelligente et rapide

Au Canada, la Canada Vie a apporté des améliorations au processus lié au Compte de gestion des dépenses santé, en mettant l'accent sur l'automatisation, la simplicité et la conformité proactive. L'objectif est de maintenir en amont l'admissibilité du compte aux exigences de l'Agence du revenu du Canada tout en améliorant l'expérience en matière d'inscription et de demandes de règlement. Parmi ces améliorations on compte une prise de décisions plus éclairée en matière de sinistres, une participation simplifiée des employés et de nouvelles règles qui réduisent le recours aux examens manuels. Ces changements contribuent à créer une expérience plus rapide et plus intuitive en ce qui concerne le Compte de gestion des dépenses santé.

Campagne pour les 25 ans de présence en Allemagne

Depuis un quart de siècle, la Canada Vie combine son expertise mondiale et ses perspectives locales pour offrir des solutions novatrices, comme le lancement d'une couverture de base d'assurance invalidité et contre les maladies graves. Afin de célébrer le 25^e anniversaire de sa présence en Allemagne, la Canada Vie a lancé une campagne qui présente la façon dont ses produits sont adaptés aux besoins uniques de ce marché. Cette campagne met en valeur les solutions intégrées dans les domaines des régimes de retraite, des régimes de retraite professionnels et de la biométrie, auxquelles ont accès les courtiers et les conseillers.

Unabhängigkeit, die bleibt. Unabhängig vom Alter.

Moderne Altersvorsorge, die Garantien und Renditechancen verbindet.



Gestion du patrimoine

Offrir des solutions de gestion du patrimoine et des stratégies de placement complètes qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs financiers tout en favorisant une croissance durable et en maximisant la valeur pour les parties prenantes.



Une entité de gestion d'actifs unifiée en Europe

Nous avons lancé Keyridge Asset Management, qui regroupe les activités de gestion d'actifs d'Irish Life Investment Managers (ILIM), de Setanta Asset Management et des fonds externes de Canada Life Asset Management sous une nouvelle marque mondiale. Comptant environ 300 professionnels de l'investissement et un actif géré de plus de 250 G\$ CA, Keyridge renforce notre position sur le marché britannique et accroît nos capacités en Amérique du Nord, en Irlande et en Allemagne. Cette intégration améliore l'agilité, accélère l'innovation et assure une expérience client harmonieuse, tout en mettant en lumière les occasions de croissance qui existent dans les divers canaux et en donnant accès à un rendement d'investissement de premier ordre dans des stratégies clés à notre clientèle, qui est en expansion constante.

La Canada Vie élargit sa gamme d'investissements grâce à de nouvelles solutions passives et axées sur le revenu

La Canada Vie a lancé cinq nouveaux fonds distincts de FNB indiciels, ce qui a permis aux clients de disposer d'éléments constitutifs souples et peu coûteux pour des portefeuilles diversifiés. En même temps, Gestion de placements Canada Vie limitée a lancé une série de fonds communs d'actions à revenus améliorés et distincts qui utilisent des stratégies d'option d'achat couverte pour générer des flux de trésorerie fiscalement avantageux et contribuer à réduire la volatilité.

Ensemble, ces ajouts renforcent la gamme d'options de placement adaptables de la Canada Vie afin de répondre aux besoins des investisseurs en matière de revenu et de croissance.

Sur fond de transfert de richesse historique, la plateforme Gestion de patrimoine d'Empower croît rapidement

En 2025, l'actif des clients d'Empower Personal Wealth a dépassé les 100 G\$ US, ce qui souligne la demande croissante de solutions en matière de gestion du patrimoine personnalisées et axées sur la technologie qui aident les clients à atteindre leurs objectifs financiers à long terme. S'appuyant sur des acquisitions stratégiques et le renforcement de son modèle hybride d'outils numériques et de conseils professionnels, l'entreprise continue de s'adapter rapidement dans un contexte historique de transfert intergénérationnel de patrimoine. Grâce à une équipe grandissante de conseillers et au tableau de bord primé Personal Dashboard qui offre une vue d'ensemble de la vie financière des personnes, Empower propose des stratégies d'investissement et de planification exhaustives qui soutiennent la confiance des clients tout en favorisant une croissance durable et en maximisant la valeur pour les parties prenantes.

IPC renforce le soutien des conseillers

Investment Planning Counsel Inc. (IPC) a acquis les actifs de gestion du patrimoine de la société De Thomas Wealth Management Corp., ce qui renforce la vision à long terme d'IPC de devenir la destination de choix des conseillers entrepreneurs.

Cette acquisition stratégique soutient la vision élargie d'IPC visant à étendre sa présence et à continuer de fournir aux conseillers l'indépendance, les outils, les plateformes et le soutien dont ils ont besoin pour offrir une expérience client exceptionnelle.

Accroître l'accès des Canadiens et Canadiennes aux solutions de planification successorale

La Canada Vie a conclu une entente stratégique avec ClearEstate, un fournisseur de confiance qui offre des solutions modernes de planification et de règlement successorales. Par l'entremise de ce partenariat, la Canada Vie et certaines filiales peuvent diriger les clients, les participants aux régimes et les employés vers les services numériques de ClearEstate, qui comprennent des ressources comme la création de testaments, les documents de procuration et les services professionnels d'exécution testamentaire.

La Canada Vie a également effectué un placement dans les titres de capitaux propres de ClearEstate, ce qui renforce son engagement à soutenir les solutions novatrices qui simplifient la planification successorale des Canadiens et Canadiennes.



Assurance et solutions de gestion des risques

Offrir des produits d'assurance et des stratégies de gestion des risques personnalisés qui protègent ce qui est le plus important pour les particuliers, les familles et les entreprises, leur procurant ainsi une sécurité et une tranquillité d'esprit dans un monde en constante évolution.

Des volumes de transactions soutenus renforcent la sécurité de la retraite

Canada Life UK a continué d'améliorer son bilan en matière de transactions visant des régimes de retraite, en concluant des transactions d'une valeur de 800 M£ au quatrième trimestre de 2025. Ces résultats démontrent la capacité croissante de la Canada Vie à gérer des régimes de retraite complexes auxquels participent des participants et pensionnés dont les prestations sont différées, et ils contribuent à la présence grandissante de la Canada Vie sur le marché des rentes collectives au Royaume-Uni.

Marque de reconnaissance pour souligner l'excellence en assurance invalidité

La Canada Vie a reçu sa toute première note de 5 étoiles de la part de Morgen & Morgen, une importante agence de notation allemande, pour son offre de produits d'assurance invalidité. Cette reconnaissance de premier ordre reflète les améliorations significatives apportées à la conception des produits, à l'expertise en matière de tarification et au traitement des demandes de règlement. Cette note souligne l'engagement de la Canada Vie envers l'innovation et l'excellence du service sur le marché européen, particulièrement en ce qui a trait à la protection du revenu et au soutien de la sécurité financière à long terme.

Stimuler la croissance au moyen de solutions de gestion du capital stratégiques

Par l'intermédiaire de Canada Life Reinsurance, notre secteur Solutions de gestion du capital et des risques continue d'accorder la priorité aux produits de base offrant des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs et un avantage concurrentiel aux États-Unis et en Europe, tout en accroissant sa présence internationale dans certains nouveaux marchés cibles. En 2025, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a saisi des occasions sur le marché et a effectué de nombreuses transactions stratégiques, principalement dans le secteur d'activité des solutions de capital.

Renforcer les liens avec les investisseurs

En avril, Great-West Lifeco a tenu la Journée de l'investisseur, où se sont réunis des hauts dirigeants provenant des exploitations canadienne, américaine et européenne. Au cours de cet événement, l'équipe de haute direction a présenté les priorités stratégiques de la compagnie, en plus de discuter des progrès réalisés à l'égard d'initiatives clés et d'expliquer comment la Great-West se positionne pour favoriser une croissance durable et créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.



Avancées réfléchies dans notre parcours en IA

Dans l'ensemble de la Great-West, nous appliquons de façon réfléchie et stratégique des solutions d'IA dirigées par l'humain afin de soutenir nos activités, d'accroître l'efficacité, de simplifier les processus et d'améliorer l'expérience client.



Développement d'un premier assistant d'IA, nommé Cali, dans le centre de services pour fournir aux clients un accès ininterrompu et un soutien instantané à l'égard des questions les plus fréquemment posées sur la santé et l'épargne par l'entremise de notre portail. Nous avons également élargi les options libre-service et favorisé un engagement sans heurt dans l'ensemble des canaux, ce qui permet aux clients de passer facilement d'un canal à l'autre, n'importe quand et de n'importe où.



Recours à l'intelligence artificielle générative dans le centre de services dans le but d'améliorer l'expérience client en donnant aux agents un accès transparent et personnalisé aux informations sur les clients, ce qui leur permet de consacrer moins de temps aux recherches et plus de temps à soutenir directement les clients.



Nous transformons la manière dont nous traitons les demandes de règlement avec l'aide de CARA (« Claims AI Reasoning Agent », ou agent aux demandes de règlement mettant à profit le raisonnement par intelligence artificielle). Les sinistres-décès limités sont maintenant traités en quelques minutes. La capacité de CARA à offrir un service plus rapide, plus précis et plus empathique a été soulignée par de nombreuses reconnaissances, dont le prix pour l'innovation en IA de l'année dans le cadre des Digital Transformation & AI Awards de 2025.

Collectivités et impact social

Promouvoir un changement positif en investissant dans des initiatives qui renforcent les collectivités, favorisent l'équité sociale et améliorent le bien-être. Exercer une influence marquante et bâtir un avenir meilleur pour les individus et les familles du monde entier grâce à la philanthropie, au bénévolat et aux pratiques durables.

Plus de

174 M\$

en dons de bienfaisance
remis depuis 2015

Plus de

2 400

organismes communautaires
soutenus par nos sociétés
en 2025

Plus de

84 000

heures de bénévolat effectué par
nos employés pendant les heures
de travail ou en dehors en 2025



Effets du programme Associates, Community, Together (ACT)

Le programme ACT d'Empower a continué de porter ses fruits, et des milliers d'employés ont ainsi fait du bénévolat et remis des dons à des organismes sans but lucratif. En 2025, Empower a versé 2,5 M\$ US à 1 600 organismes sans but lucratif, tandis que les employés ont enregistré plus de 39 000 heures de bénévolat à l'échelle mondiale. En plus des contributions d'entreprise, les employés ont personnellement fait des dons totalisant plus de 1 M\$ US, ce qui a permis d'offrir du soutien à 400 associations communautaires supplémentaires. Empower renforce sa culture de responsabilité partagée et d'engagement communautaire en offrant du temps de bénévolat rémunéré et des programmes de dons de contrepartie qui amplifient l'incidence du temps et de la générosité des employés.



Unis pour la vie au Canada

Depuis 1965, la Canada Vie est fière de soutenir Centraide, qui contribue à bâtir des collectivités plus solides et plus résilientes partout au Canada. Nous avons poursuivi cette tradition cette année et nous avons versé plus de 3,7 M\$ à Centraide conjointement avec nos employés.

En 2025, la Canada Vie a effectué de nombreux investissements importants dans la collectivité, notamment :

- Aux côtés de Power Corporation du Canada et d'IG Gestion de patrimoine, un don de 1,5 M\$ à Passeport pour ma réussite afin d'aider les élèves à surmonter les obstacles et à réussir à l'école et au-delà.
- En collaboration avec Power Corporation du Canada, annonce d'un don de 2 M\$ pour le Centre national pour la vérité et la réconciliation afin d'aider à la construction d'une maison permanente à Winnipeg, au Manitoba.
- Dans le cadre de son ambition visant à améliorer l'accès à des soins de santé de qualité pour tous les Canadiens, un don transformateur de 1 M\$ a été versé à la campagne sur l'excellence opérationnelle de la Health Sciences Centre Foundation de Winnipeg.

Redonner au Royaume-Uni

Canada Life UK offre à tous ses employés deux journées rémunérées consacrées au bénévolat chaque année, les encourageant à utiliser leur temps et leurs talents pour soutenir des causes qui comptent dans leurs collectivités. En 2025, les équipes ont contribué de nombreuses façons, notamment en préparant des trousseaux de repas pour les jeunes, en assemblant des trousseaux de soins pour les personnes en situation d'itinérance et en organisant un appel de don de jouets au cours de la période des fêtes. Dans l'ensemble de ces activités, les collègues ont fait preuve de générosité, d'esprit communautaire et d'un engagement commun à créer des changements positifs dans leurs collectivités.



Célébrer la collectivité et l'endurance

Cela fait maintenant 30 ans que les organismes faisant partie du programme Staff Charities d'Irish Life exercent une influence marquante dans les collectivités où ses membres vivent, travaillent et s'amuse. Depuis sa création, le programme a permis de recueillir un montant impressionnant de 6,24 M€ pour divers organismes de bienfaisance partout en Irlande. Aujourd'hui, plus de 1 000 employés remettent des dons chaque mois au moyen de déductions salariales, ce qui témoigne d'un engagement ferme et durable envers la collectivité.

La grande influence de l'organisation sur la collectivité est également mise en évidence dans le cadre du marathon annuel Irish Life à Dublin, auquel ont participé près de 22 500 coureurs du monde entier au cours de l'édition 2025. L'événement contribue à hauteur d'environ 63 M€ à l'économie locale. Au fil des années, il a permis de recueillir environ 9 M€ remis à plus de 120 organismes de bienfaisance, renforçant ainsi son rôle de plateforme faisant la promotion de l'impact social.



Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2024 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2024. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre secteurs à présenter de Lifeco.

Les états financiers consolidés annuels de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, auparavant les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui se trouvent sous le profil de la compagnie sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (SEDAR+) (www.sedarplus.com).

Sommaire des principaux changements apportés aux informations à fournir de Lifeco pour 2025

Au début de 2025, la compagnie a mis à jour ses informations à fournir pour 2025 afin de fournir des renseignements étoffés aux analystes, investisseurs et autres parties prenantes. Par conséquent, la compagnie a retraité les résultats de 2024 afin qu'ils soient conformes aux nouveaux classements par secteur et par secteur d'activité indiqués ci-dessous. Ces reclassements n'entraînent aucun changement du total du bénéfice fondamental ou du total du bénéfice net de Lifeco sur une base consolidée. Se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document pour obtenir plus de détails.

- **Séparation du secteur d'activité Solutions en milieu de travail** – Nous avons séparé les résultats du secteur d'activité Solutions en milieu de travail entre les secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives afin que les facteurs distincts de croissance du bénéfice pour chaque secteur soient plus clairs. Dans le secteur d'activité Garanties collectives, les principales mesures sont présentées séparément pour les produits d'assurance collective et les produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS).
- **Reclassement de certaines charges, charges financières et impôts connexes** – Nous avons reclassé dans l'exploitation générale certaines charges, charges financières et impôts connexes ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas directement associés aux secteurs opérationnels de la compagnie. Ce changement reflète mieux la performance de chaque secteur opérationnel sur une base autonome.
- **Reclassement de certaines activités ou de certains résultats précédemment attribués à l'exploitation américaine** – Nous avons reclassé les résultats de PanAgora Asset Management (PanAgora), la participation dans Franklin Templeton, les anciens portefeuilles de produits d'assurance et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV) auparavant attribués à l'exploitation américaine et l'exploitation générale. En raison de ce changement, les résultats d'Empower reflètent ses activités principales.
- **Informations plus détaillées à fournir sur l'actif administré** – Nous avons amélioré les informations à fournir sur les composantes du total de l'actif administré, y compris l'actif géré et sous services-conseils et l'actif administré seulement, dont le total correspond au total de l'actif des clients. Le total de l'actif des clients combiné aux autres actifs au bilan correspond au total de l'actif administré. Ce changement permet de constater avec plus de clarté l'étendue des solutions de gestion du patrimoine et des solutions à plus grande valeur ajoutée au sein du portefeuille.
- **Introduction du ratio d'efficience** – Cette mesure a été introduite afin de présenter avec plus de transparence la rigueur avec laquelle Lifeco gère ses charges.
- **Retraitement du rendement des capitaux propres par secteur** – Nous avons ajusté le rendement des capitaux propres par secteur antérieur de manière à refléter les changements du classement aux fins de la répartition du bénéfice fondamental par secteur, et nous avons révisé la méthode de répartition du capital de manière à faire le suivi du capital attribué requis pour chaque secteur sur une base autonome.
- **Secteurs d'activité modifiés de Lifeco** – Auparavant appelés facteurs de valeur, ils sont présentés par secteur opérationnel. Se reporter à la rubrique Secteurs d'activité du présent document pour obtenir des descriptions et des mesures clés.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives comprises dans le présent rapport de gestion peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges et des incidences prévues au titre de la transformation, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), les entrées nettes liées aux régimes attendues, les résultats au chapitre du crédit attendus, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation (y compris les modifications des lois et des politiques gouvernementales) sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les objectifs financiers à moyen terme de Lifeco sont des mesures financières prospectives non conformes aux PCGR. La capacité de Lifeco à atteindre ces objectifs dépend de la capacité de la compagnie à réaliser ses ambitions de croissance du bénéfice sectoriel et ses autres objectifs de croissance des activités, ainsi que de certaines hypothèses clés, notamment : i) le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée sont conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, ii) la réalisation des ambitions de croissance du bénéfice fondamental sectoriel de la compagnie, iii) la réalisation de ses ambitions en matière d'efficacité à l'échelle de l'entreprise et des secteurs, iv) les niveaux de capital et les options tangibles et attrayantes pour le déploiement de capitaux, v) aucun changement important du niveau des exigences de capital réglementaire de la compagnie, vi) aucun changement important du taux d'imposition effectif de la compagnie; vii) aucun changement important du nombre d'actions en circulation de la compagnie; viii) aucun changement significatif des hypothèses et aucune modification significative des normes comptables. Les objectifs financiers à moyen terme de la compagnie ne reflètent pas l'incidence indirecte des fluctuations des titres de capitaux propres, des taux d'intérêt et du marché du crédit, y compris l'incidence potentielle de ces fluctuations sur le goodwill, la réduction de valeur actuelle sur les actifs d'impôt différé, ainsi que d'autres éléments qui pourraient être de nature non opérationnelle. De plus, le ratio de distribution fondamental cible de Lifeco suppose que les résultats financiers de la compagnie et les conditions du marché nous permettront de maintenir son ratio de distribution dans la fourchette cible. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental pour Empower en 2026, la direction a supposé que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, et elle a également supposé que les souscriptions, la rétention de clients et les taux de conversion réels, ainsi que les comportements des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les charges et la répartition des activités au sein d'Empower seraient conformes aux attentes de la direction. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations et/ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, y compris l'utilisation de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (l'IA) pour nos activités, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du présent rapport de gestion, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 11 février 2026, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « résultats annualisés au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio du coût de la direction », « ratio d'efficacité », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires », « ratio de levier financier » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Aperçu

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Dans l'ensemble, la compagnie fournit des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties collectives et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients¹ de Lifeco s'établissait à plus de 3,3 billions de dollars.

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités aux États-Unis, au Canada et en Europe par l'intermédiaire d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments (Putnam) à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton ». Par suite de cette transaction, Putnam est présentée dans les activités abandonnées en 2024 dans le présent document.

Aux États-Unis, Empower est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Empower comprend le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Retraite et qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur, ainsi que le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Gestion du patrimoine et qui offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes d'épargne après impôt. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de quatre secteurs d'activité principaux, soit Retraite, Garanties collectives, Gestion du patrimoine et Assurance et rentes. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite, la compagnie offre des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes ainsi que d'autres produits spécialisés à l'intention des clients collectifs au Canada. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits des secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la compagnie offre des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Assurance et rentes, la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie aux clients individuels. Ces produits de gestion du patrimoine et produits individuels d'assurance et de rentes sont distribués par l'entremise de canaux multiples : les conseillers qui détiennent un contrat directement avec la Canada Vie, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux, Investment Planning Counsel (IPC) et Value Partners Group (Value Partners).

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes, et elle sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. Les produits et services sont distribués par l'entremise d'un éventail diversifié de canaux de distribution optimisés pour chaque pays.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité d'exploitation Réassurance, sous le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

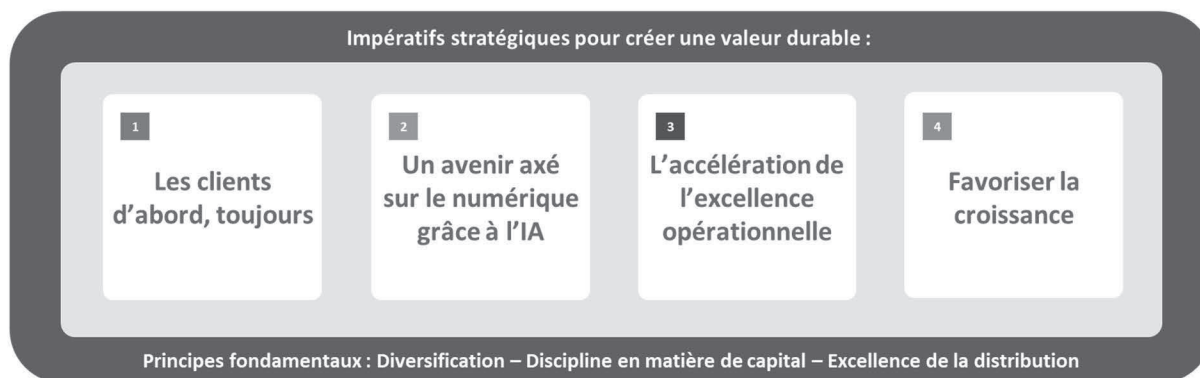
Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie, y compris : certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie; les résultats de PanAgora; les dividendes provenant des participations dans Franklin Templeton; et les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé et les produits assortis d'une GRV.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Priorités sur le plan de l'exécution

Dans sa quête de réalisation de sa stratégie et de son ambition, Lifeco est orientée par quatre priorités sur le plan de l'exécution. Ces priorités consolident l'attention que la compagnie porte inlassablement à ses clients, au besoin d'innover sans relâche en investissant dans de nouvelles solutions numériques et fondées sur l'IA, à l'accélération de l'efficacité opérationnelle en vue d'améliorer constamment la performance et au maintien d'une culture qui favorise la croissance par le soutien apporté aux employés.

Notre objectif | Bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement



Aspiration | Être un partenaire de confiance pour les solutions de retraite, de gestion du patrimoine et d'assurance tout en offrant un rendement solide aux actionnaires

Lifeco a mené à bien ses stratégies en 2025 :

Renforcement de la plateforme du secteur d'activité Gestion du patrimoine dans l'ensemble des marchés :

- L'actif des clients du secteur d'activité Gestion du patrimoine – Empower a dépassé la barre des 100 G\$ US;
- L'exploitation canadienne acquiert De Thomas Wealth et réalise des progrès dans l'intégration des courtiers;
- L'exploitation européenne enregistre des entrées (sorties) d'actifs record.

Expansion continue de l'offre du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower :

- Lancement de partenariats sur les marchés privés;
- Expansion des options de soins de santé à la carte;
- Élargissement de la gamme de services d'administration de régimes de rémunération fondée sur des actions.

Accélération du recours à l'IA dans l'ensemble de l'entreprise :

- Lancement de Cali au sein de l'exploitation canadienne afin de mieux servir les participants aux régimes des Solutions en milieu de travail;
- Révolution du processus de traitement des demandes de règlement par l'initiative CARA d'Irish Life.

Rationalisation continue des activités :

- Gains de capital de plus de 1 G\$ réalisés à la suite d'initiatives d'optimisation;
- Arrêt par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de la souscription de nouvelles polices de réassurance en matière d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)				
Bénéfice fondamental ¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	1 048	1 116	3 960	4 011
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048	1 116	3 960	3 940
Par action ordinaire				
De base :				
Bénéfice fondamental ³	1,36	1,20	5,03	4,50
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,15	1,20	4,29	4,30
Bénéfice net	1,15	1,20	4,29	4,23
Dividendes versés	0,610	0,555	2,440	2,220
Ratio de distribution fondamental ³	44,9 %	46,3 %	48,5 %	49,3 %
Ratio de distribution ²	53,0 %	46,3 %	56,9 %	52,5 %
Valeur comptable par action ordinaire ²	28,07 \$	27,17 \$		
Ratio d'efficacité ³	55,6 %	56,7 %		
Rendement des capitaux propres fondamental ³	18,2 %	17,5 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ²	15,5 %	16,7 %		
Ratio de levier financier ⁴	27,6 %	28,8 %		
Total de l'actif selon les états financiers	862 828 \$	802 163 \$		
Total de l'actif géré ou sous services-conseils ¹	1 136 256	1 006 384		
Total de l'actif administré seulement ²	2 181 321	2 026 945		
Total de l'actif des clients ¹	3 317 577	3 033 329		
Total de l'actif administré ¹	3 548 965	3 266 298		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 530	13 368		
Total des capitaux propres	33 003	32 654		
Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁵	128 %	130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du TSAV est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Points saillants de 2025 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 4 649 M\$ (5,03 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une hausse de 11 % qui reflète la forte croissance des affaires dans tous les secteurs, ainsi que les incidences favorables liées aux marchés en 2025.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 3 960 M\$ (4,29 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une baisse de 1 %, en raison de la croissance du bénéfice fondamental ainsi que de l'incidence moins défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Ce facteur a été contrebalancé par les incidences plus faibles de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes et par l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 9,9 %, pour s'établir à 2,44 \$ par action.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 128 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco, au 31 décembre 2025. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.
- Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 28 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des débentures et à la croissance des capitaux propres.
- Le ratio d'efficacité de la compagnie s'est établi à 55,6 % pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 56,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du ratio d'efficacité de Lifeco est principalement attribuable à la croissance du bénéfice fondamental plus rapide que celle des charges d'exploitation, qui sont surveillées de près.
- Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients de la compagnie s'élevait à 3,3 billions de dollars, comparativement à 3,0 billions de dollars à la fin de 2024, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises et les sorties nettes.
- Entre 2025 et 2027, Lifeco prévoit engager des coûts de restructuration après impôt estimatifs de 250 M\$ à 300 M\$ par l'intermédiaire d'investissements dans des plateformes technologiques modernisées et dans la mise hors service des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces coûts de restructuration sont un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et autres coûts exclus du bénéfice fondamental. En 2025, la compagnie a engagé une somme ou constitué une provision d'un montant net de 260 M\$ après impôt sur les coûts de transformation des activités et autres coûts, dont une tranche de 73 M\$ après impôt a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût moyen de 57,15 \$ par action.

Objectifs financiers à moyen terme

La compagnie mesure sa performance en fonction de ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie a revu la performance financière qu'elle souhaite réaliser et a ainsi mis à jour ses objectifs financiers à moyen terme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025 :

- rehaussement de sa cible de rendement des capitaux propres fondamental, qui passe d'une fourchette de 16 % à 17 % à 19 % ou plus;
- introduction d'un nouvel objectif, soit un capital fondamental généré d'au moins 80 %.

La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance du bénéfice fondamental par action et du rendement des capitaux propres fondamental et de produire une trésorerie solide.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an Mesures fondamentales ¹	3 ans Mesures fondamentales ^{1, 2}	5 ans Mesures fondamentales ^{1, 2}
Croissance du bénéfice fondamental par action ¹ de 8 % à 10 % par année	12 %	Taux de croissance annuel composé de 12 %	Taux de croissance annuel composé de 12 %
Rendement des capitaux propres fondamental ^{1, 3} de 19 % (IFRS 17)	18 %	Moyenne de 17 %	Moyenne de 17 % ³
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	49 %	Moyenne de 50 %	Moyenne de 51 %
Capital fondamental généré d'au moins 80 % ¹	80 % et plus	s.o.	s.o.

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Pour 2020 et 2021, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document. Pour 2020, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 2 669 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,88 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 943 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,17 \$. Pour 2021, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 3 260 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,51 \$, comparativement à un bénéfice net de 3 128 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,37 \$. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action selon la définition actuelle du bénéfice fondamental afin de fournir une comparaison plus juste des taux de croissance sur trois et cinq ans, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$ et de 137 M\$ après impôt a été réintégré au bénéfice fondamental pour 2020 et pour 2021, respectivement. De plus, la compagnie a exclu du bénéfice fondamental le bénéfice lié à Putnam Investments, qui a été vendue à Franklin Templeton le 1^{er} janvier 2024, de 23 M\$ et de 26 M\$ pour 2020 et 2021, respectivement. Compte tenu de ces ajustements, pour 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 687 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,90 \$; et pour 2021, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 3 296 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,55 \$.

³ Correspond à la moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 4 ans en vertu d'IFRS 17.

La compagnie a déclaré qu'elle a pour objectif d'atteindre une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres au sein d'Empower en 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la croissance du bénéfice fondamental d'Empower s'est établie à 12 %.

Risques macroenvironnementaux

De nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique dans les régions où la compagnie exerce ses activités, ainsi qu'à la volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux. La volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, à l'évolution de certains conflits géopolitiques et de certaines politiques commerciales et fiscales, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives pour 2026

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies :

- offrir une sécurité financière et un mieux-être en milieu de travail;
- offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils;
- offrir une solide gestion d'actifs et de placements;
- tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital.

La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance, la productivité et la résilience opérationnelle tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

À moyen terme, Lifeco s'attend à ce qui suit :

- être en bonne position pour dégager une croissance du bénéfice fondamental de 8 % à 10 % à moyen terme;
- demeurer sur la bonne voie pour générer plus de 70 % du bénéfice fondamental grâce à des activités nécessitant peu de capitaux et dégager un rendement des capitaux propres fondamental supérieur à 19 %;
- avoir la flexibilité de concrétiser les occasions stratégiques étant donné la robuste situation du capital de la compagnie;
- offrir d'excellents rendements aux actionnaires, grâce aux mesures suivantes :
 - les rachats d'actions qui se poursuivront en 2026 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a été renouvelée;
 - une hausse de 10 % du dividende trimestriel pour le faire passer à 0,67 \$ par action.

La compagnie s'attend également à ce qu'Empower génère une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres en 2026.

Se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent rapport de gestion pour une analyse plus détaillée des perspectives pour 2026.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora). Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document.

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Exploitation américaine	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Exploitation canadienne	400	362	1 462	1 418
Exploitation européenne	256	260	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	258	232	965	856
Exploitation générale	(109)	(120)	(383)	(436)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(27)	16	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(73)	(30)	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(37)	(148)	(148)
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales	—	14	22	14
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(197) \$	1 \$	(689) \$	(181) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²				
Exploitation américaine	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Exploitation canadienne	425	377	1 464	1 640
Exploitation européenne	128	339	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	203	203	861	656
Exploitation générale	(125)	(136)	(410)	(444)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 1 245 M\$ (1,36 \$ par action ordinaire), en hausse de 130 M\$, ou 12 %, comparativement à 1 115 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire) il y a un an. Ces résultats incluent les éléments suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, aux économies d'impôt favorables dans le secteur d'activité Retraite et à la hausse du bénéfice relatif à l'écart associée à l'augmentation des volumes dans le secteur d'activité Gestion du patrimoine, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des charges d'exploitation pour soutenir la croissance;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne qui reflète les meilleurs résultats dans le secteur d'activité Garanties collectives et au chapitre de l'assurance individuelle, ainsi que la hausse des honoraires attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable à la croissance des nouvelles affaires et les résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance associés au caractère saisonnier des résultats du quatrième trimestre et à l'avantage conféré par la diversification du portefeuille;
- la baisse de la perte fondamentale de l'exploitation générale découlant du règlement de questions fiscales en suspens d'exercices antérieurs, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 4 649 M\$ (5,03 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par l'augmentation des incidences défavorables liées au crédit;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne qui reflète la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée, la hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation européenne en raison de la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande, de la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients, et de l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels;
- la baisse de la perte fondamentale de l'exploitation générale découlant du règlement de questions fiscales en suspens, des modifications de certaines estimations liées à l'impôt d'exercices antérieurs et de la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 s'est chiffré à 1 048 M\$ (1,15 \$ par action ordinaire), en baisse de 68 M\$, ou 6 %, comparativement à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental et aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui reflètent essentiellement l'incidence des variations des taux d'intérêt au sein de l'exploitation européenne et au Canada, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des actions de sociétés fermées au Canada;
- l'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités, principalement au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 3 960 M\$ (4,29 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental et aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui s'expliquent principalement par les taux d'intérêt et les marchés boursiers;
- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée en 2025, principalement au sein des exploitations canadienne et européenne;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Les résultats des activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente.

Devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

	Aux et pour les trimestres clos les		Aux et pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Produits et charges				
Dollar américain	1,39 \$	1,40 \$	1,40 \$	1,37 \$
Livre sterling	1,85 \$	1,79 \$	1,84 \$	1,75 \$
Euro	1,62 \$	1,49 \$	1,58 \$	1,48 \$
Bilan				
Dollar américain	1,37 \$	1,44 \$	1,37 \$	1,44 \$
Livre sterling	1,85 \$	1,80 \$	1,85 \$	1,80 \$
Euro	1,61 \$	1,49 \$	1,61 \$	1,49 \$

L'incidence globale des fluctuations des devises pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an, est résumée ci-dessous :

31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024		
	Pour les trimestres clos	Pour les exercices clos
Bénéfice fondamental	Augmentation de 16 M\$	Augmentation de 110 M\$
Bénéfice net	Augmentation de 9 M\$	Augmentation de 69 M\$

Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ayant eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, se sont traduites par des pertes de change latentes après impôt de 288 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 452 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes sur les actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs à revenu fixe évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice fondamental

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Exploitation américaine	(21) \$	(17) \$	(134) \$	(57) \$
Exploitation canadienne	1	3	(6)	2
Exploitation européenne	1	(2)	6	(12)
Solutions de gestion du capital et des risques	—	1	(2)	(3)
Total	(19) \$	(15) \$	(136) \$	(70) \$

Au quatrième trimestre de 2025, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 19 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 15 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 136 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 70 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires et les obligations au sein de l'exploitation américaine.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectifs	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	13,5 %	15,6 %	14,7 %	17,2 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	11,8 %	15,3 %	12,8 %	16,5 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	12,2 %	15,0 %	11,4 %	14,8 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Le taux d'imposition effectif varie d'une période à l'autre en raison des changements apportés à la répartition des bénéfices parmi les territoires et des variations des produits non imposables tirés des placements. Il est également influencé par d'autres éléments comme les ajustements pour passer d'une charge à un remboursement, les modifications des taux d'imposition, la comptabilisation de crédits d'impôt et la révision des estimations liées à l'impôt, y compris les estimations de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé et des positions fiscales incertaines.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	(16) \$	(1) \$	(7) \$	48 \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(2)	(45)	(128)	(140)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	(43)	84	(81)	306
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 61 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2025, comparativement à une incidence positive de 38 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2024. L'incidence pour le trimestre s'explique principalement par les facteurs suivants :

- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences découlant du fait que les passifs ont plus augmenté que les actifs qui les couvraient au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison des diminutions des taux d'intérêt sans risque, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne;
- l'incidence défavorable des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers au sein de l'exploitation canadienne et au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne, facteur essentiellement contrebalancé par les rendements favorables des actions de sociétés fermées au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 216 M\$ sur le bénéfice net, un résultat défavorable comparativement à l'incidence positive de 214 M\$ pour l'exercice 2024. L'incidence négative en 2025 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence négative des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteur partiellement contrebalancé par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe;

- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences négatives au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Le classement des actifs financiers, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex. les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document, ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction sur la MSC et le bénéfice.

		Produits assortis d'une MSC		Produits non assortis d'une MSC
Type d'activités		Activités d'assurance et de longévité sans participation	Activités d'assurance à honoraires et de transfert	Activités de courte durée
Produits		- Assurance vie temporaire et assurance vie universelle - Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves - Rentes immédiates - Réassurance vie - Réassurance structurée et réassurance IARD - Swaps de longévité	- Fonds distincts - Assurance avec participation	- Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Réassurance structurée et réassurance IARD - Passifs au titre des sinistres survenus
Incidence de la révision des hypothèses sur les états financiers	MSC ¹	Hypothèses sur l'assurance – incidence des taux arrêtés²	- Hypothèses sur l'assurance - Hypothèses financières	
	Bénéfice	- Hypothèses sur l'assurance – incidence sur la juste valeur² - Hypothèses financières		- Hypothèses sur l'assurance - Hypothèses financières

¹ En l'absence d'un solde de la MSC, l'incidence de la révision des hypothèses sur l'assurance et des hypothèses financières se répercute sur le bénéfice.

² Puisque les taux d'actualisation courants sont généralement supérieurs aux taux arrêtés (étant donné que les taux arrêtés ont été principalement établis au 1^{er} janvier 2022), une révision favorable des hypothèses sur l'assurance se traduirait par une augmentation de la MSC et aurait des répercussions négatives sur le bénéfice de la période.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net	Description
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025			
Longévité	— \$	— \$	Révision des hypothèses au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne
Mortalité	3	—	
Comportement des titulaires de polices	—	—	Révision autre, y compris une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille de produits d'assurance dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques
Autres	(9)	(27)	
Total	(6) \$	(27) \$	
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024			
Total	(23) \$	16 \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)	Description
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025			
Longévité	30 \$	10 \$	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne
Mortalité	(21)	(21)	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et les récents résultats au chapitre de la mortalité et les tendances au sein de l'exploitation canadienne
Comportement des titulaires de polices	(184)	35	Révision des hypothèses au chapitre des déchéances à l'égard de l'assurance vie universelle au sein de l'exploitation canadienne
Autres	25	(111)	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total	(150) \$	(87) \$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Total	252 \$	(149) \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

L'analyse des incidences sur la MSC et le bénéfice ainsi que le tableau présentés ci-après ont trait aux produits sans participation, excluant les fonds distincts, sauf s'il est indiqué qu'elle a trait aux fonds distincts.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à ce qui suit :

- une diminution de 6 M\$ de la MSC;
- une incidence négative de 27 M\$ sur le bénéfice;
- une augmentation de 5 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne :

- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 1 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles.

Pour l'exploitation européenne :

- la MSC a subi une incidence négative de 6 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles;
- le bénéfice net a subi une incidence négative de 8 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles financiers;
- la MSC a également bénéficié d'une incidence positive de 5 M\$ pour les affaires relatives aux fonds distincts, principalement en raison du raffinement des modèles.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques :

- le bénéfice net a subi une incidence négative de 34 M\$, principalement en raison d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille de produits d'assurance.

Pour l'exploitation américaine :

- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 14 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles financiers.

Les tableaux suivants résument l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, par secteur.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025							Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	
Incidence sur la MSC	— \$	— \$	(6) \$	— \$	— \$	(6) \$	(23) \$
Incidence sur le bénéfice net	14	1	(8)	(34)	—	(27)	16
Incidence sur la MSC (affaires relatives aux fonds distincts)	—	—	5	—	—	5	(290)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025							Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	
Incidence sur la MSC	8 \$	(161) \$	(18) \$	21 \$	— \$	(150) \$	252 \$
Incidence sur le bénéfice net	14	33	(24)	(57)	(53)	(87)	(149)
Incidence sur la MSC (affaires relatives aux fonds distincts)	(33)	(107)	20	—	—	(120)	(278)

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 109 M\$, comparativement à un montant négatif de 53 M\$ pour la période correspondante il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 43 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des incidences de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée au sein de l'exploitation européenne au cours du trimestre considéré.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 386 M\$, comparativement à un montant négatif de 246 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 148 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de restructuration susmentionnés.

Secteurs d'activité de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « secteur d'activité ». La compagnie se concentre sur les quatre principaux secteurs d'activité suivants, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter, soit : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau ci-dessous illustre la taille relative, selon le bénéfice fondamental, de chaque secteur d'activité par secteur opérationnel. Le tableau exclut l'exploitation générale ainsi que le bénéfice relatif au surplus et d'autres éléments de rapprochement.

Bénéfice fondamental pour le trimestre considéré¹
(en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Secteurs opérationnels			
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
Retraite	312 \$	46 \$	10 \$	
Gestion du patrimoine	92 \$	65 \$	66 \$	
Garanties collectives		169 \$	54 \$	
Assurance et solutions de gestion des risques		77 \$	91 \$	238 \$

¹ Le bénéfice relatif à l'écart, les charges et autres – exploitation générale ainsi que les résultats de l'exploitation générale ne sont pas inclus.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les secteurs d'activité et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité sont présentés au besoin sous la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent document.

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	368 \$	330 \$	1 349 \$	1 209 \$
Gestion du patrimoine	223	183	772	659
Garanties collectives	223	225	934	819
Assurance et solutions de gestion des risques	406	377	1 524	1 433
Bénéfice relatif au surplus	145	143	541	603
Charges et autres – exploitation générale	(120)	(143)	(471)	(531)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Retraite

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières en matière de solutions de retraite qui sont fournies à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'accroissement de la valeur des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	368 \$	330 \$	1 349 \$	1 209 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Retraite ²	(23 532)	(11 475)	(22 941)	(43 616)
Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart ²	1 214	1 155	4 670	4 413
Total de l'actif des clients ¹	2 716 077	2 513 447		
Moyenne de l'actif des clients ²	2 750 272	2 475 801		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Gestion du patrimoine

La compagnie, avec un vaste réseau mondial de relations conseillers, offre des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	223 \$	183 \$	772 \$	659 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine ²	6 713	5 262	16 367	19 251
Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart ²	704	630	2 622	2 340
Total de l'actif des clients ¹	541 506	471 695		
Moyenne de l'actif des clients ²	534 912	463 428		
MSC, produits de fonds distincts	3 175	3 268		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Garanties collectives

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives. Ces relations sont fondées sur les prestations en matière de santé et de mieux-être qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie offre des solutions aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille, y compris une vaste gamme de produits collectifs traditionnels et spécialisés conçus pour répondre aux besoins des participants de régime en matière de prestations.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	223 \$	225 \$	934 \$	819 \$
Souscriptions – Garanties collectives (produits assurés) ²	176	165	722	611
Souscriptions – Garanties collectives (SAS et autres) ²	19	297	352	614
Honoraires et autres produits (SAS et autres)	111	114	425	443
Primes en vigueur (produits assurés) ²	10 554	10 066		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	406 \$	377 \$	1 524 \$	1 433 \$
Souscriptions – Assurance ²	247	263	1 095	893
Souscriptions – Rentes ²	2 093	396	3 977	4 051
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts	150	269	407	658
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts	6 869	6 845		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent aux résultats d'Empower, aux résultats de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), aux résultats de l'exploitation générale de Lifeco ainsi qu'aux résultats de Putnam Investments, qui sont présentés dans les activités abandonnées en 2024. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations américaine, canadienne et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Se reporter à la rubrique Conversion des devises du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Exploitation américaine

L'exploitation américaine comprend deux secteurs d'activité distincts, soit Solutions en milieu de travail – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Les résultats d'exploitation du secteur comprennent les résultats d'Empower et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées en 2024.

Retraite

Profil	Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower offre les produits et services suivants : • Régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies et régimes non admissibles offerts par l'employeur et éventail de programmes de santé financière • Services administratifs et de tenue de dossiers, y compris l'inscription, les stratégies de communication et les programmes de formation • Gestion de fonds, services-conseils et options de placement, y compris le tout premier fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} sans honoraires et un accès élargi à des options de placement sur les marchés privés des actions, du crédit et de l'immobilier dans les régimes à cotisations définies • Solutions de services-conseils en milieu de travail s'appuyant sur l'analytique des données et des technologies avancées par l'intermédiaire de tableaux de bord, de stratégies de placement et de suivis des progrès personnalisés • Les services de régimes d'actionnariat d'Empower offrent des services d'administration de la rémunération fondée sur des actions aux sociétés ouvertes et fermées permettant une expérience intégrée pour les cadres, les participants et les employeurs • Une gamme de produits de soins de santé à la carte entièrement intégrée qui regroupe les avantages en matière de soins de santé et de gestion du patrimoine sur une seule plateforme
Part de marché	• Deuxième fournisseur de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance aux États-Unis¹, selon le nombre de participants, offrant ses services pour plus de 19 millions de comptes de participants et plus de 89 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam • Nombreux prix des conseillers de la NAPA à titre de chef de file sectoriel dans divers segments de marché pour l'excellence du service et l'innovation³ • Chef de file sur le marché pour le service aux petites et moyennes entreprises (régimes de moins de 50 M\$)³ • Fournit des services aux régimes gouvernementaux dans les 50 États, y compris des services administratifs ou de placement pour 28 régimes d'État
Distribution	• Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques afin d'y assurer un large accès • Soutien aux promoteurs de régimes de retraite par les professionnels d'Empower spécialisés dans les ventes, la gestion de comptes et le service à la clientèle • Services administratifs et de tenue de dossiers de la marque privée d'Empower distribués par l'entremise des clients institutionnels
Concurrence	Le secteur des régimes à cotisations définies continue d'évoluer, et une transformation notable est façonnée par la pression soutenue sur les honoraires, la complexité grandissante de la réglementation et les attentes accrues des promoteurs et des participants de régimes à l'égard de services personnalisés et sophistiqués sur le plan numérique. Cette dynamique concurrentielle en évolution comprend les éléments suivants : • les progrès en matière d'IA, d'automatisation et de plateformes technologiques fondées sur les données; • l'importance croissante de l'envergure et de l'efficacité opérationnelle; • l'augmentation des attentes à l'égard de l'engagement des participants, des solutions intégrées et de l'amélioration de la prestation de services. Parmi les concurrents se trouvent les autres institutions financières qui offrent des services de tenue de dossiers pour les régimes de retraite, d'autres services de planification de la retraite et des solutions d'avantages du personnel. Dans ce contexte, le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower demeure en bonne position grâce aux éléments suivants : • la forte notoriété de sa marque; • les synergies opérationnelles réalisées grâce aux acquisitions d'entreprises qui améliorent l'automatisation et l'adaptabilité des flux de travaux; • l'utilisation de technologies et de capacités d'IA pour favoriser l'efficacité et approfondir l'engagement des clients. Ces forces opérationnelles permettent à la compagnie de livrer une concurrence efficace sur un marché où l'innovation, la souplesse du service et l'expérience des participants sont des facteurs essentiels de la réussite.

¹ Sondage de 2025 sur la tenue de dossiers de PLANSponsor DC au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

³ Prix des conseillers de 2025 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2025 de la NAPA.

Gestion du patrimoine

Profil	Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre une vaste gamme de solutions financières qui comprend ce qui suit : • Services-conseils personnalisés; • Gestion de placements; • Éventail diversifié d'options de placement; • Comptes de retraite individuels; • Comptes imposables; • Gestion du patrimoine destinée aux clients fortunés. Le tableau de bord Empower Personal Dashboard^{MC} fournit des informations financières pratiques, un suivi du portefeuille et des renseignements sur la planification et les tendances du marché.
Part de marché	• Moyenne de l'actif des clients de plus de 100 G\$ • Fournisseur de produits individuels de gestion du patrimoine ayant plus de 990 000 comptes • Les meilleures applications¹ et technologies numériques combinées à des services-conseils offerts par des experts dans une approche hybride de la planification financière • Nombreux prix des conseillers de la NAPA pour l'excellence des outils numériques et des services-conseils²
Distribution	• Approche de distribution multicanaux basée sur ce qui suit : • Offre, à même les régimes, de services du secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower par l'intermédiaire des plateformes du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower; • Engagement direct auprès des consommateurs au moyen de notre plateforme numérique; • Services-conseils personnalisés fournis par les conseillers d'Empower. • Services intégrés de planification de la rémunération fondée sur des actions et solutions de conformité pour les entreprises et les particuliers offerts sur la plateforme élargie de services de régimes d'actionnariat d'Empower • Plus de 1 500 conseillers en sécurité financière, planificateurs financiers et spécialistes qui soutiennent les clients grâce à une vaste gamme de services financiers et d'outils numériques
Concurrence	Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a été lancé en 2023 en combinant les anciennes gammes de services de transfert et de courtage d'Empower avec les capacités et les clients issus d'acquisitions passées, et il a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 26 % depuis son lancement. Le marché de la gestion du patrimoine demeure intensément concurrentiel en raison des facteurs suivants : • l'évolution des attentes des clients; • la pression continue sur les honoraires; • la demande croissante à l'égard de solutions financières plus complètes et personnalisées. La compagnie a une vaste panoplie de concurrents, notamment les institutions financières traditionnelles, les conseillers en placement inscrits hybrides et entièrement numériques, les cabinets de services-conseils indépendants, les courtiers, les sociétés de fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques. Bien qu'aucun concurrent ne domine le secteur à lui seul, les grandes sociétés établies tirent parti de leur taille, de la notoriété de leur marque et de leurs modèles de service diversifiés, tandis que les nouveaux venus plus spécialisés privilégient les expériences numériques simplifiées et l'engagement adapté aux clients. Dans ce contexte concurrentiel, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower tire parti des éléments suivants : • l'accès à une clientèle existante par l'intermédiaire du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower; • les améliorations technologiques continues apportées à ses produits de gestion du patrimoine; • des synergies d'affaires intersectorielles qui élargissent les capacités en matière de services. La consolidation sectorielle transforme le paysage concurrentiel, alors que les plus grands joueurs font l'acquisition de petites entreprises afin d'accroître leurs capacités et leur part de marché, et que les fournisseurs de technologies financières offrent des solutions de rechange technologiques à plus faible coût. La concurrence est de plus en plus axée sur la qualité des services-conseils, l'expérience client, le raffinement de la planification financière, l'efficacité des coûts, les outils numériques différenciés, la gestion de la réputation et la présence dans les médias sociaux.

¹ Palmarès des meilleures applications budgétaires de 2026, janvier 2026. ©2014-2026 et MC, NerdWallet, Inc. Tous droits réservés.

² Prix des conseillers de 2024 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2024 de la NAPA.

Faits nouveaux en 2025

- Au cours du quatrième trimestre de 2025, le total de l'actif du fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} sans honoraires d'Empower a dépassé 10 G\$ depuis son lancement plus tôt au cours de l'exercice, ce qui reflète la forte demande à l'égard de solutions de placement transparentes et à faible coût pour la retraite. Empower continue d'élargir l'offre de ses solutions de placement dans les principaux marchés et sur des plateformes intégrées de produits de retraite et de gestion du patrimoine.
- Au cours du troisième trimestre de 2025, la moyenne de l'actif des clients du secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a dépassé 100 G\$. Depuis son lancement en 2023, l'entreprise a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 26 % et a enregistré une augmentation de 50 % des entrées (sorties) nettes d'un exercice à l'autre. Cette croissance s'appuie sur les acquisitions stratégiques et sur l'adoption continue par les clients des outils financiers numériques et des services dirigés par des conseillers de l'entreprise. Dans un contexte où la demande à l'égard des services de gestion du patrimoine est en hausse, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel du patrimoine.

- Au cours du deuxième trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle option de placement pour les participants de régime de retraite, qui incorpore des occasions sur les marchés privés liées aux actions, au crédit et à l'immobilier dans les régimes de retraite à cotisations définies prévoyant des services-conseils. L'initiative a été lancée en collaboration avec des gestionnaires d'actifs, notamment Apollo, Franklin Templeton, Goldman Sachs, Neuberger Berman, PIMCO, Partners Group et Sgard. Les placements sont inclus dans les gammes de produits de fonds communs de placement et visent à permettre aux participants de régime d'avoir accès à des options de placement diversifiées qui étaient auparavant réservées aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs fortunés. Au 31 décembre 2025, plus de 200 clients promoteurs de régimes de retraite d'Empower avaient inclus des placements privés dans leurs plateformes de retraite.
- Au cours du premier trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle gamme de produits de soins de santé à la carte pour aider les particuliers à gérer leurs finances en matière de soins de santé. Empower offre des avantages comme les comptes d'épargne santé (CES), les comptes de dépenses flexibles (CDF), les ententes de remboursement de frais de soins de santé (ERFSS), les régimes collectifs facultatifs pour les bénéficiaires des employés (RCFBE), les régimes incitatifs de mieux-être, les avantages à la carte, et plus encore. Empower collabore avec Alegeus Technologies, LLC afin d'ajouter cet ensemble intégré d'avantages de soins de santé à la carte à la plateforme numérique d'Empower sous la marque Empower. Alegeus, qui compte une expérience de plus de 25 ans dans le domaine, fournit des comptes d'avantages à la carte à plus de 75 000 employeurs et 10 millions de participants.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹				
Retraite	224 \$	199 \$	816 \$	746 \$
Gestion du patrimoine	67	47	211	167
Bénéfice relatif au surplus	26	26	109	115
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹	317 \$	272 \$	1 136 \$	1 028 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(17)	(35)	(105)	(132)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	300 \$	237 \$	1 031 \$	896 \$
Bénéfice fondamental (en dollars canadiens)¹	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le bénéfice fondamental a augmenté de 45 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 317 M\$ US, ce qui s'explique principalement par :

- l'augmentation des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, et la croissance du nombre de participants dans les deux secteurs d'activité;
- les ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite.

Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une hausse des charges engagées pour soutenir la croissance dans les deux secteurs d'activité.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 63 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 300 M\$ US. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont chiffrés à un montant négatif de 17 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à un montant négatif de 35 M\$ US il y a un an, principalement en raison des facteurs suivants :

- le caractère non récurrent des cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise au quatrième trimestre de 2024 comptabilisées dans le secteur d'activité Retraite;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les deux secteurs d'activité.

Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les coûts de restructuration généraux et la hausse des charges d'intégration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental a augmenté de 108 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1,1 G\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés partiellement par l'augmentation des incidences liées au crédit sur les actifs investis dans les deux secteurs d'activité par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 135 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1,0 G\$ US. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 105 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 132 M\$ US il y a un an. Cette amélioration est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le caractère non récurrent des charges d'intégration et de restructuration liées à Prudential à l'exercice précédent;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les deux secteurs d'activité;
- des ajustements fiscaux favorables au cours de l'exercice considéré dans le secteur d'activité Retraite.

Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)¹				
Retraite	(16 932) \$	(8 344) \$	(16 808) \$	(32 866) \$
Gestion du patrimoine	3 395	3 050	12 479	8 313
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)¹	(13 537) \$	(5 294) \$	(4 329) \$	(24 553) \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars canadiens)¹	(18 816) \$	(7 413) \$	(5 712) \$	(33 568) \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)¹				
Retraite	760 \$	722 \$	2 916 \$	2 816 \$
Gestion du patrimoine	212	171	767	635
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)¹	972 \$	893 \$	3 683 \$	3 451 \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars canadiens)¹	1 351 \$	1 249 \$	5 133 \$	4 728 \$
Actif administré (en dollars américains)²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	416 521 \$	352 509 \$		
Actif administré seulement ¹	1 586 176	1 402 412		
Total de l'actif des clients (en dollars américains)²	2 002 697 \$	1 754 921 \$		
Total de l'actif administré (en dollars américains)²	2 037 186 \$	1 794 225 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)²	2 790 945 \$	2 583 692 \$		
Moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	1 890 253 \$	1 688 416 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	108 185	86 447		
Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)¹	1 998 438 \$	1 774 863 \$		
Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars canadiens)¹	2 777 829 \$	2 484 809 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont établies à 13,5 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 5,3 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des rachats nets des participants dans le secteur d'activité Retraite découlant principalement de l'augmentation du solde moyen des comptes, essentiellement attribuable à la croissance du marché, qui a été plus marquée que la hausse des cotisations;
- la hausse des résiliations de régimes de grande taille dans le secteur d'activité Retraite.

Ces sorties ont été partiellement contrebalancées par la hausse globale des souscriptions de régimes dans le secteur d'activité Retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 4,3 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 24,6 G\$ US pour l'exercice précédent. L'amélioration est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse des souscriptions de régimes de grande taille et des souscriptions globales dans le secteur d'activité Retraite en 2025;
- la baisse des résiliations de régimes de grande taille dans le secteur d'activité Retraite en 2025 par rapport à 2024;
- la hausse des cotisations des participants dans le secteur d'activité Retraite en 2025.

Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la hausse des rachats nets des participants dans le secteur d'activité Retraite en 2025.

Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes. Le nombre de participants à la fin du quatrième trimestre de 2025 a augmenté par rapport à la fin du quatrième trimestre de 2024 dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Empower – actif des clients (en dollars américains)

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Fonds général – options fixes	63 690 \$	63 130 \$
Fonds distincts – options variables	170 958	149 990
Autres actifs gérés et sous services-conseils ¹	181 873	139 389
Autres actifs administrés	1 586 176	1 402 412
Total	2 002 697 \$	1 754 921 \$

¹ Au 31 décembre 2025, les autres actifs gérés et sous services-conseils comprenaient des fonds gérés de PanAgora d'un montant de 53 M\$ US (48 M\$ US au 31 décembre 2024).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2025 a augmenté de 247,8 G\$ US par rapport au 31 décembre 2024 pour s'établir à 2,0 billions de dollars américains, surtout en raison de l'intensification des activités sur le marché au cours de l'exercice considéré, et en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats annuels des entrées (sorties) nettes.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower est en bonne position pour tirer parti des importantes occasions de croissance à mesure que la demande continuera d'augmenter à l'égard de types de régimes, de tailles d'entreprises et de secteurs du marché diversifiés. En 2026, la compagnie s'attend à ce que les dépenses d'investissement augmentent afin de répondre à cette demande accrue dans l'ensemble du secteur et de financer l'adoption continue de l'IA et d'autres technologies de pointe qui devraient continuellement remodeler le paysage concurrentiel des services financiers. Ces initiatives, notamment l'automatisation accrue, l'optimisation de la répartition de la main-d'œuvre à l'échelle mondiale et la simplification des processus, devraient renforcer la performance opérationnelle et appuyer la capacité de croissance continue. En tant que deuxième fournisseur en importance sur le marché américain des régimes de retraite à cotisations définies, Empower s'attend à une croissance interne continue, et elle demeure attentive aux tendances de consolidation qui pourraient donner lieu à d'autres occasions. L'engagement soutenu de la compagnie en matière d'innovation technologique et financière, de prestation de services axés sur la clientèle et d'excellence opérationnelle renforce sa position concurrentielle et favorise l'amélioration des revenus de retraite pour un éventail diversifié de promoteurs et de participants de régimes.

Gestion du patrimoine

Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower se consacre à la prestation de services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers investisseurs par l'intermédiaire de sa gamme de solutions financières qui comprend notamment des services-conseils personnalisés, des comptes de retraite individuels, des offres de comptes imposables et des services de gestion du patrimoine destinés aux clients aisés et fortunés. En 2026, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower prévoit continuer de stimuler la croissance grâce à une approche hybride qui intègre l'expertise de conseillers en sécurité financière à des plateformes numériques évoluées. Des efforts de marketing dynamique et un réseau de distribution par des conseillers bien établi visant à promouvoir la marque Empower viendront compléter ces initiatives. Elle continuera de se concentrer sur la création et la bonification d'une vaste gamme de solutions de produits, en tirant parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard et des conseillers d'Empower. La demande à l'égard des services de gestion personnalisée du patrimoine est en hausse, et le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel continu du patrimoine. Des changements démographiques importants, y compris le transfert d'actifs des plus âgés aux plus jeunes, devraient favoriser une croissance soutenue des occasions de consultation et d'engagement numérique. Grâce à sa technologie évolutive, à ses services de planification financière et à ses solutions de services-conseils personnalisés, Empower peut répondre aux attentes en évolution des clients à l'égard d'une gestion du patrimoine intégrée et axée sur les objectifs.

Exploitation canadienne

L'exploitation canadienne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Le secteur tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Retraite

Profil	Régimes de capitalisation collectifs, y compris : • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société Régimes de revenu de retraite, y compris des fonds de revenu de retraite et des fonds de revenu viager Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : des fonds distincts, des options de placement garanties et des valeurs mobilières
Part de marché	• Régimes de retraite pour plus de 12 000 promoteurs de régimes² • 19 % des régimes de capitalisation collectifs¹
Distribution	Les produits et services collectifs de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 100 employés répartis dans divers bureaux au pays ² .
Concurrence	Le marché des régimes de capitalisation collectifs est très concurrentiel au Canada et se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et de quelques concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 19 % ² qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien des services de retraite collectifs.

¹ Au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

Profil	Régimes d'épargne et de revenu de retraite • REER, CELI, REEE, FERR et FRV • Régimes d'épargne non enregistrés Investis dans : • Fonds distincts et fonds communs de placement • Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) • Options de placement garanties
Part de marché	Leader du secteur avec 24 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers ¹
Distribution	Les produits et services de gestion du patrimoine sont distribués par l'entremise de plus de 16 000 conseillers ¹ . Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires, dont les conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie, les AGD et les comptes nationaux. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de ses courtiers Investment Planning Counsel (IPC), Services d'investissement Quadrus et LP Financial.
Concurrence	Le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le solide partenariat de la division des produits individuels de gestion du patrimoine avec des conseillers en sécurité financière a été bonifié grâce aux acquisitions d'IPC et de Value Partners, qui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

¹ Au 30 novembre 2025.

Garanties collectives

Profil	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Assurance vie, assurance invalidité et assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance maladie complémentaire Produits collectifs d'assurance créances - Assurance vie, assurance invalidité, assurance créances contre la perte d'emploi et assurance contre les maladies graves Produits et services spécialisés - Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté - Consult+^{MC} - Experts médicaux de Teladoc^{MC} - Contact^{MC}
Part de marché	- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 000 promoteurs de régimes² 23 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés¹ - Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec plus de 6 millions de participants aux régimes²
Distribution	- Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans divers bureaux au pays². - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.
Concurrence	Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 23 % ² qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

¹ Au 31 décembre 2024.² Au 31 décembre 2025.

Assurance et rentes

Profil	Assurance vie individuelle - Assurance vie temporaire, assurance vie universelle et assurance vie avec participation Protection du vivant - Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves Régimes de revenu de retraite - Rentes immédiates et rentes différées
Part de marché	- Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de plus de 12 %¹ - Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec plus de 9 % des nouvelles souscriptions¹ - Plus important bloc ouvert de compte d'assurance vie avec participation au Canada, dont la valeur est de plus de 59 G\$³
Distribution	Les produits et services d'assurance et de rentes sont distribués par l'entremise de 16 000 conseillers ² sous contrat avec la Canada Vie, des AGD et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur.
Concurrence	Le marché de l'assurance individuelle demeure très concurrentiel, et la majorité des nouvelles souscriptions conclues au Canada le sont auprès de quatre assureurs principaux. La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau de solides relations de distribution de la compagnie lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.² Au 30 novembre 2025.³ Au 31 décembre 2024.

Faits nouveaux en 2025

- En décembre 2025, IPC a acquis les actifs de gestion du patrimoine de la société De Thomas Wealth Management, une société indépendante de gestion du patrimoine. Cette acquisition renforce la vision à long terme d'IPC, qui consiste à devenir une destination de choix pour les conseillers entrepreneurs, et soutient la vision élargie d'IPC, qui consiste à accroître sa présence et à continuer de fournir aux conseillers l'indépendance, les outils, les plateformes et le soutien dont ils ont besoin pour offrir une expérience client exceptionnelle.
- La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 134 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2025. La restructuration vise la transformation technologique, l'automatisation et les initiatives d'efficacité globales pour l'exploitation canadienne.
- Le 12 février 2025, la compagnie a apporté des changements visant à stimuler la croissance et à soutenir les conseillers dans les domaines de l'assurance individuelle et de la gestion du patrimoine. Les conseillers directement affiliés adopteront le modèle d'agent général délégué pour les nouvelles affaires d'assurance individuelle. Les conseillers pourront suivre le même processus, collaborer avec la même équipe de soutien et utiliser les mêmes outils pour toutes leurs nouvelles affaires. Une équipe de soutien des conseillers commune a été créée pour le Groupe Financier Horizons et Services d'investissement Quadrus, sous la nouvelle bannière Conseils Canada.
- En janvier 2025, la compagnie a officiellement lancé un engagement de la Canada Vie prenant la forme d'une garantie de service destinée aux promoteurs de régimes dans les secteurs d'activité Garanties collectives et Retraite. Selon une enquête réalisée en 2025, 88 % des répondants étaient satisfaits du service de la Canada Vie.
- Nous avons fait progresser nos capacités numériques et tiré parti de l'intelligence artificielle pour offrir une expérience supérieure pour les clients et les promoteurs de régimes, notamment grâce aux avancées suivantes :
 - le lancement de Cali, le premier assistant d'IA de la Canada Vie, qui est destiné aux participants aux régimes de retraite et de garanties collectives qui sont inscrits sur le site Ma Canada Vie au travail. Les participants aux régimes peuvent consulter Cali pour obtenir des réponses à leurs questions portant sur les régimes et pour avoir un soutien instantané relativement aux garanties, aux économies et aux autres demandes techniques, en tout temps;
 - l'annonce d'un partenariat avec RxFood afin que tous les participants aux régimes puissent avoir accès à leur application de nutrition personnalisée de qualité clinique propulsée par l'IA;
 - le déploiement continu du nouveau portail de gestion de l'invalidité pour les répondants, qui donne aux clients un accès en temps réel aux renseignements détaillés sur les demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité;
 - le lancement de capacités améliorées pour l'application mobile du secteur d'activité Retraite.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	46 \$	43 \$	176 \$	155 \$
Gestion du patrimoine	65	68	237	246
Garanties collectives	169	165	673	630
Assurance et rentes	77	56	251	242
Bénéfice relatif au surplus	26	29	102	141
Autres	17	1	23	4
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	25	15	2	222
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les résultats favorables au chapitre des garanties collectives et de l'assurance individuelle;
- la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt dans le poste Autres;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant d'une baisse des taux d'intérêt.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 10 M\$, pour s'établir à un montant positif de 25 M\$, et tiennent compte des facteurs suivants :

- l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 30 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à un montant positif de 9 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison du rendement plus favorable des actions de sociétés fermées et de l'incidence des écarts de crédit, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins favorable des taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 176 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée;
- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt dans le poste Autres;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 2 M\$, comparativement à un montant positif de 222 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025;
- l'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction;
- l'incidence moins favorable des taux d'intérêt et des actions de sociétés ouvertes;
- facteurs partiellement contrebalancés par l'amélioration des écarts de crédit et du rendement des actions de sociétés fermées.

Pour le quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 39 M\$, comparativement à un bénéfice net de 29 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs couvrant le surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 38 M\$, comparativement à un bénéfice net de 104 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la variation des résultats antérieurs sur le bénéfice relatif au surplus et les coûts de restructuration, ainsi que par certains éléments non récurrents liés à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs couvrant le surplus.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Souscriptions¹				
Garanties collectives (produits assurés) ¹	100 \$	100 \$	389 \$	349 \$
Garanties collectives (SAS et autres) ¹	19	297	352	614
Assurance et rentes	146	180	494	650
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹				
Retraite	(213) \$	77 \$	(1 333) \$	414 \$
Gestion du patrimoine	2 332	(211)	1 442	(1 186)
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹	2 119 \$	(134) \$	109 \$	(772) \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹				
Retraite	128 \$	118 \$	486 \$	448 \$
Gestion du patrimoine	248	247	936	925
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹	376 \$	365 \$	1 422 \$	1 373 \$
Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres)	111 \$	114 \$	425 \$	443 \$
Actif administré²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	214 765 \$	194 456 \$		
Actif administré seulement ¹	2 942	2 888		
Total de l'actif des clients²	217 707 \$	197 344 \$		
Total de l'actif administré^{2, 3}	330 917 \$	305 972 \$		
Moyenne de l'actif des clients¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	85 317 \$	78 788 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	130 387	118 235		
Total de la moyenne de l'actif des clients¹	215 704 \$	197 023 \$		
Marge sur services contractuels				
Assurance et rentes – sans participation	513 \$	690 \$		
Gestion du patrimoine – fonds distincts	1 731	1 760		
Assurance et rentes – avec participation	3 305	3 024		
Marge sur services contractuels	5 549 \$	5 474 \$		
Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)¹	7 527 \$	7 395 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Au 31 décembre 2025, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,4 G\$ détenus par des clients de détail (7,3 G\$ au 31 décembre 2024). Une tranche de 4,1 G\$ de ces actifs (3,4 G\$ au 31 décembre 2024) était comptabilisée sur une base consolidée à titre de placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour le quatrième trimestre de 2025 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 278 M\$, principalement en raison de la souscription liée au Régime de services dentaires pour les pensionnés du gouvernement fédéral en 2024, alors qu'aucune souscription semblable n'a été enregistrée en 2025;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont diminué de 34 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de rentes et de produits avec participation.

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 262 M\$, en raison de la souscription liée au Régime de services dentaires pour les pensionnés, alors qu'aucune souscription semblable n'a été enregistrée en 2025, facteur contrebalancé en partie par l'amélioration des souscriptions d'assurance créances;
- les souscriptions de produits d'assurance et de rentes ont diminué de 156 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels;
- les diminutions ont été contrebalancées en partie par la hausse de 40 M\$ des souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés), en raison principalement de l'amélioration des souscriptions de régimes de grande taille.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les entrées d'actifs nettes se sont élevées à 2 119 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 134 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'importante transaction d'acquisition d'actifs liée à De Thomas Wealth Management et l'amélioration au chapitre des entrées et sorties d'actifs des fonds distincts dans le secteur d'activité Gestion du patrimoine;
- facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des résiliations dans le secteur d'activité Retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 109 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 772 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des services de retraite collectifs sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité financière des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2026, la compagnie prévoit continuer d'effectuer des investissements importants de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant son efficacité et sa résilience opérationnelles, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie continue de concentrer ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture collective actuelle des participants en ce qui a trait aux produits d'épargne-retraite.

Gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, et on observe une augmentation du nombre de plateformes en ligne pour la gestion du patrimoine. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2026 et les années à venir.

En 2026, la compagnie commencera l'intégration des courtiers en fonds communs de placement et en comptes de titres d'IPC et de Quadrus afin de les regrouper sous une même marque de courtage. Cette initiative, ainsi que les investissements continus dans les améliorations des technologies et des plateformes qui facilitent les affaires, souligne la vision stratégique à long terme de la compagnie visant à devenir la destination de choix des conseillers entrepreneurs au Canada.

Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux.

Garanties collectives

Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des garanties collectives sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme le taux d'inflation des frais médicaux, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif.

En 2026, la compagnie prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin de favoriser la croissance et la rentabilité sur le marché des produits collectifs d'assurance maladie de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant son efficacité et sa résilience opérationnelles, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie a concentré ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des garanties des participants en ce qui a trait à leurs régimes collectifs.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin, tel qu'il est perçu, d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et le rendement des marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2026, la compagnie continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix. La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, si nécessaire, un soutien adapté aux besoins précis des conseillers. La compagnie continuera de renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience des conseillers, des clients et des employés par des investissements dans les flux de travaux pour la souscription et les nouvelles affaires et dans la simplification des processus. De plus, elle continuera de mettre l'accent sur la prestation d'une expérience numérique fluide pour les conseillers, les clients et les employés, du moment de l'engagement initial jusqu'au règlement des réclamations, en offrant un service rapide et transparent.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. Le secteur d'activité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques et d'intelligence artificielle pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni et en Allemagne, où il exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie, ainsi qu'en Irlande, par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur les marchés intermédiaires et de gestion du patrimoine en Irlande. Les résultats du secteur comprennent aussi une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Retraite

Profil	Irlande – Produits collectifs de retraite
Part de marché	Irlande – Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 40 % ¹ (données estimatives)
Distribution	Irlande • Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Courtiers (y compris les courtiers détenus) • Conseillers en avantages • Relations directes
Concurrence	Le marché irlandais des régimes à cotisations définies continue d'évoluer à un bon rythme alors que la consolidation découlant de la directive Institutions for Occupational Retirement Provision (IORP II) accélère la transition vers des solutions modernes de fiducies globales, et divers acteurs se font concurrence, comme les compagnies d'assurance vie nationales et multinationales (y compris les promoteurs de fiducies globales), les fiducies globales de régimes de retraite garanties par des gestionnaires d'actifs et des conseillers mondiaux, ainsi que les entreprises de services-conseils en avantages du personnel. Ce changement crée des occasions intéressantes pour les fournisseurs qui peuvent démontrer qu'ils sont dotés d'une gouvernance solide, d'un engagement sérieux des participants et de stratégies de défaillance adéquates. Les organisations qui jouissent de partenariats de confiance avec des conseillers, qui ont une base opérationnelle solide et qui disposent d'une expertise interne en matière de placement sont bien placées pour conclure des transitions de régimes de grande taille ainsi que des mandats multi-employeurs, car les employeurs privilégient de plus en plus la résilience et les résultats à long terme pour les participants. Irish Life est le plus important fournisseur de régimes de retraite collectifs en Irlande, avec une part de marché estimative de 40 % évaluée en fonction des participants¹, et ses services de gestion de fonds sont principalement fournis par Irish Life Investment Managers (ILIM). Les politiques publiques et la réglementation ont entraîné une activité importante sur le marché au cours des dernières années, en particulier en raison de la directive IORP II, qui a fait en sorte que la plupart des employeurs ont adopté une entente de fiducie globale, et en raison de l'entrée en vigueur de l'inscription automatique à compter du 1^{er} janvier 2026. Ces facteurs ont été positifs pour Irish Life, compte tenu de l'acquisition de nouveaux comptes d'employeurs, de la croissance du nombre de participants et des flux de cotisations provenant de comptes existants, ainsi que de l'efficience opérationnelle accrue découlant du concept de fiducie globale. Le contexte relatif aux politiques devrait continuer d'évoluer et le concept de « retrait à même le régime » sera probablement le prochain fait nouveau important sur le marché, auquel cas la proposition actuelle d'Irish Life en matière d'avantages postérieurs au départ à la retraite et sa capacité à fournir des conseils sur ce sujet constituent un avantage à cet égard.

¹ Au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	- Obligations internationales - Produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne (gamme fermée aux nouvelles affaires)	- Produits individuels de retraite - Produits individuels de services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels	Régimes de retraite et rentes variables (produits assortis d'une GRM)
Part de marché	Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 26 %¹	- ILA est la plus importante entreprise d'assurance vie et de retraite en Irlande. - Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande.	Détient une part de 2,6 % du marché des courtiers (au troisième trimestre de 2025)
Distribution	Conseillers en sécurité financière et banques privées	- Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Conseillers en retraite et en placements - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés	Courtiers indépendants et agents liés à plusieurs sociétés
Concurrence	Le marché européen des produits individuels de gestion du patrimoine demeure dynamique et diversifié, et l'ensemble des banques, des assureurs, des gestionnaires d'actifs, des plateformes et des sociétés de technologies financières innove afin de répondre aux attentes changeantes des clients. La demande augmente pour les solutions avantageuses sur le plan fiscal et les expériences numériques simples, et la consolidation continue du marché des courtiers et des conseillers refaçonne les modèles économiques liés à la distribution ainsi que les avantages liés à l'échelle. Il existe également un potentiel de croissance important, car le patrimoine des particuliers continue de s'accumuler dans les produits autres que liés à l'assurance vie et sur les plateformes de placement ouvertes, ce qui crée des occasions pour obtenir une plus grande part du portefeuille par l'entremise de propositions intégrées. Les fournisseurs qui sont en mesure de combiner un solide rendement des placements avec des plateformes numériques intuitives et attrayantes pour les clients, ainsi qu'avec un soutien efficace pour les conseillers et des niveaux élevés de confiance et de service, sont bien placés pour approfondir leurs relations avec les clients fortunés de masse et les clients fortunés. Cet environnement récompense les entreprises qui peuvent se démarquer grâce à une conception axée sur le client, à leur santé financière et à un engagement à long terme des clients. L'offre de produits de la division internationale de gestion du patrimoine de Canada Life U.K., pour laquelle les souscriptions sont les plus importantes sur le marché, continue de susciter un fort attrait pour la clientèle. Ce succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'aux prix concurrentiels. Les politiques mises en œuvre par le gouvernement du Royaume-Uni, dans le cadre de son budget d'octobre 2024, continuent de renforcer les avantages spécifiques à l'offre d'obligations internationales par rapport aux produits financiers nationaux dans ce secteur. Les compagnies d'assurance passent des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne. En 2026, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification de ses produits et services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2026, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers. Au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services de gestion du patrimoine aux particuliers. Elle le fait par l'intermédiaire d'Unio qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 23 G\$ (14 G€) d'actifs au sein des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.		

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2025.

Garanties collectives

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	• Produits collectifs d'assurance vie • Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) • Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves	• Produits collectifs et individuels d'assurance maladie • Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves, de protection du revenu et d'assurance vie • Régimes collectifs à cotisations définies	S.O.
Part de marché	• Part de marché de l'assurance vie collective de 21 %¹ • Part de marché de la protection du revenu collective de 12 %²	• Part de marché de l'assurance vie de 50 %³ • Le secteur d'activité Garanties collectives constitue la troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 20 %⁴	S.O.
Distribution	• Conseillers en sécurité financière • Conseillers en avantages du personnel	• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Service à la clientèle numérique direct	S.O.
Concurrence	Les marchés des produits collectifs d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance maladie en Europe demeurent très dynamiques et continuent d'être stimulés par les conseillers qui, de concert avec les courtiers, jouent un rôle central dans les décisions prises par les employeurs, alors que divers acteurs créent de la concurrence, dont les grands assureurs collectifs, les fournisseurs de couvertures spécialisées, les assureurs maladie privés, les entités mutuelles et les sociétés amicales, les plateformes d'avantages numériques et les réseaux multinationaux d'avantages du personnel. Les employeurs se concentrent de plus en plus sur les solutions intégrées de bien-être, la gestion proactive des absences et les processus de règlement des sinistres fondés sur les données qui améliorent l'expérience des employés. Les fournisseurs qui offrent une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix, une fiabilité opérationnelle et la capacité de soutenir les clients multinationaux grâce à des services transfrontaliers et à la présentation d'informations consolidées sont bien positionnés pour renforcer les partenariats et pour accroître leur part dans tous les secteurs. Au Royaume-Uni, la Canada Vie est l'un des plus importants assureurs sur le marché de l'assurance collective. Quatre grands assureurs se partagent la majorité de ce marché, selon les primes en vigueur. La concurrence au chapitre des prix demeure élevée dans ce marché. Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à environ 50 %³ à la fin de l'exercice, les variations dans cette part étant attribuables au succès concurrentiel sur le marché des garanties facultatives et des régimes d'entreprise. Irish Life Health figure parmi les principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne. Vers la fin de 2024, une quatrième société d'assurance maladie a fait son entrée sur le marché irlandais, qui était déjà concurrentiel. La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio Employee Benefits et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers aux employés du secteur public irlandais, tandis qu'Unio Employee Benefits exerce ses activités surtout dans le secteur privé.		

¹ La part de marché est basée sur les données de Swiss Re à la fin de l'exercice 2024.

² Au 31 décembre 2025. La part de marché est basée sur les données de Swiss Re à la fin de l'exercice 2024.

³ Au 31 décembre 2025. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 30 septembre 2025, selon les chiffres présentés par la Health Insurance Authority.

Assurance et rentes

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	• Produits de rentes immédiates collectives • Produits de rentes immédiates individuelles • Rentes à échéance fixe • Prêts hypothécaires rechargeables	• Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Produits d'assurance individuelle	• Assurance vie individuelle • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves
Part de marché	• Part de marché des rentes immédiates de 13 % (conseillers seulement)¹ • Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 14,5 %²	• Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 31 %³ • Part de marché de l'assurance vie individuelle de 22 %⁴ • Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de plus de 62 %⁵	• Détient une part de 6,5 % du marché des courtiers⁶
Distribution	• Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés	• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Service à la clientèle numérique direct • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés	• Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés
Concurrence	La concurrence dans les secteurs de l'assurance individuelle et des rentes collectives persiste, ce qui soutient l'innovation continue en matière de tarification, d'établissement des prix, d'approvisionnement d'actifs, de réassurance et d'expérience client, alors que les concurrents dans ce contexte comprennent les assureurs offrant des produits de protection de détail dans les canaux directs et dans les canaux des conseillers et des banques, les fournisseurs de produits de rentes spécialisés (individuels et collectifs), les assureurs composites qui offrent des solutions en matière de longévité et les réassureurs qui influent sur les prix et la capacité. Les fournisseurs qui disposent de vastes gammes de produits, de capacités de tarification approfondies et de positions de capitaux propres solides sont bien placés pour répondre aux besoins des clients à mesure que le marché croît. L'adoption plus généralisée de la tarification numérique et médicale simplifiée, du traitement direct et de la gestion améliorée des sinistres crée des occasions pour les entreprises qui peuvent ainsi tirer parti de l'efficacité et d'un service de grande qualité pour améliorer le délai de couverture et les résultats pour les clients, tout en renforçant les facteurs de différenciation en matière de concurrence. Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. Après la hausse des taux d'intérêt qui a suivi les creux historiques, le marché s'est développé et la concurrence y est vive depuis que les nouveaux venus ont lancé leurs propositions en matière de rentes. Canada Life U.K. offre des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les passifs de régimes de retraite. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires continue d'augmenter, car les niveaux de capitalisation des régimes de retraite se sont améliorés au cours des dernières années et parce que les promoteurs de régimes d'entreprise souhaitent sortir les passifs de régimes de retraite du bilan des entreprises. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives. En 2025, un nouvel acteur a fait son entrée sur le marché des rentes collectives au Royaume-Uni (et il compte maintenant fusionner avec un intervenant existant) et un autre acteur existant est en cours d'être acquis par un grand groupe européen d'épargne et de retraite. En outre, plusieurs intervenants ont établi des partenariats stratégiques pour l'approvisionnement d'actifs. Ces facteurs se traduiront probablement par une hausse de l'offre sur le marché, mais l'incidence sur la concurrence sera limitée en raison de la forte croissance continue de la demande et des investissements effectués dans les activités de rentes collectives de Canada Life U.K. La demande à l'égard des prêts hypothécaires rechargeables de Canada Life U.K. s'est stabilisée en 2025, puisque le marché s'est ajusté à la hausse des taux d'intérêt.		

¹ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² La part de marché se fonde sur les statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

³ Au 31 juillet 2025. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 31 juillet 2025.

⁵ Au 12 décembre 2025.

⁶ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Faits nouveaux en 2025

- Canada Life U.K. a réalisé des souscriptions de produits collectifs de rentes pour un total d'environ 1,5 G\$ (0,8 G£) au quatrième trimestre de 2025 et de 1,8 G\$ (1,0 G£) pour l'exercice complet en 2025, malgré des conditions de marché difficiles. La taille des transactions variait entre environ 76 M\$ et 611 M\$ (41 M£ et 330 M£), ce qui témoigne de la capacité et de la compétitivité de l'entreprise dans plusieurs segments du marché.

- Au cours du quatrième trimestre de 2025, Canada Life U.K. a intégré avec succès deux régimes prévoyant la transition de participants dont les prestations sont différées afin de les faire passer de polices uniques détenues par des fiduciaires à des polices individuelles pour chaque participant. Il s'agit d'une étape importante dans le renforcement des capacités à la suite de cette transaction et dans la création d'une expérience solide sur le marché des rentes collectives. Le volume des transactions potentielles sur le marché a été inférieur aux prévisions en 2025, en raison de l'incertitude des fiduciaires des régimes de retraite quant aux options qui s'offraient à eux et des contraintes liées à la capacité des administrateurs de régimes de retraite. Toutefois, il ne devrait s'agir que d'une réduction temporaire des volumes de transactions par rapport aux attentes, car l'obtention des passifs des régimes de retraite est encore considérée comme la solution à long terme optimale, et étant donné que des investissements supplémentaires seront faits dans l'administration des régimes de retraite pour accueillir le volume plus important de régimes faisant leur entrée sur le marché. Canada Life U.K. et Countrywide Assured ont présenté conjointement une requête à la Haute Cour de justice d'Angleterre et du Pays de Galles en vue de l'approbation d'un transfert en vertu de la partie VII d'un portefeuille fermé d'obligations en unités de compte et d'affaires de régimes de retraite existantes de Canada Life U.K. à Countrywide Assured. Le transfert devrait maintenant se conclure en 2026, sous réserve de l'approbation de la Cour. L'audience de la Haute Cour, initialement prévue pour le 27 novembre 2025, a été reportée. La nouvelle date d'audience et le nouveau calendrier de mise en œuvre seront connus en 2026.
- Au quatrième trimestre de 2025, les ventes d'obligations hors de l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. se sont chiffrées à 1,1 G\$ (0,6 G£). Les ventes d'obligations internationales se sont établies à 5,2 G\$ (2,8 G£) pour l'exercice complet, ce qui constitue le plus haut niveau de ventes annuelles depuis la création de l'entreprise.
- Au quatrième trimestre de 2025, la Canada Vie en Allemagne a continué d'améliorer et de développer son offre de produits dans le cadre de son programme de diversification. Grâce à l'apport de ses courtiers partenaires en 2025, l'entreprise procédera au lancement de nouvelles solutions d'assurance et solutions nécessitant peu de capitaux en 2026 afin d'aider ces derniers à répondre aux besoins de leurs clients. La restructuration de l'équipe de direction s'est également achevée au cours du trimestre avec la nomination de cadres dans les secteurs de la distribution et des propositions dont l'objectif sera de développer et de concrétiser les ambitions de la compagnie pour 2026 et les années à venir.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	10 \$	8 \$	35 \$	34 \$
Gestion du patrimoine	66	50	244	184
Garanties collectives	54	60	261	189
Assurance et rentes	91	107	379	393
Bénéfice relatif au surplus	35	35	104	146
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(128)	79	(414)	(16)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une baisse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats défavorables au chapitre des garanties collectives au Royaume-Uni, contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs en Irlande;
- une diminution du bénéfice du secteur d'activité Assurance et rentes en raison des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance individuelle en Irlande et de la baisse des commissions de montage de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni;

- facteurs contrebalancés en partie par la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients et par l'incidence positive des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a diminué de 211 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 207 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 128 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sans risque;
- les incidences négatives de la transformation des activités et autres incidences, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 321 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 609 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 023 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère et par la diminution des profits liés aux activités de négociation.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 414 M\$, comparativement à un montant négatif de 16 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence plus défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni et des fluctuations des taux d'intérêt sans risque;
- les incidences négatives de la transformation des activités et autres incidences, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Souscriptions¹				
Garanties collectives (produits assurés) ¹	76 \$	65 \$	333 \$	262 \$
Assurance et rentes	2 194	479	4 578	4 294
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹				
Retraite	217 \$	131 \$	1 498 \$	969 \$
Gestion du patrimoine	(338)	1 203	(2 468)	9 006
Assurance et rentes	22	19	82	60
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹	(99) \$	1 353 \$	(888) \$	10 035 \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹				
Retraite	29 \$	27 \$	118 \$	109 \$
Gestion du patrimoine	162	144	619	543
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹	191 \$	171 \$	737 \$	652 \$
Actif administré²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	290 863 \$	256 126 \$		
Actif administré seulement ¹	5 318	4 582		
Total de l'actif des clients²	296 181 \$	260 708 \$		
Total de l'actif administré^{2, 3}	355 415 \$	316 739 \$		
Moyenne de l'actif des clients¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	37 503 \$	33 230 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	254 148	224 167		
Total de la moyenne de l'actif des clients¹	291 651 \$	257 397 \$		
Marge sur services contractuels				
Assurance et rentes – sans participation	3 866 \$	3 664 \$		
Gestion du patrimoine – fonds distincts	1 487	1 531		
Marge sur services contractuels	5 353 \$	5 195 \$		
Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)¹	3 027 \$	2 671 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Au 31 décembre 2025, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 23,7 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (19,1 G\$ au 31 décembre 2024).

Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 11 M\$, en raison principalement de la hausse des souscriptions de produits collectifs et de produits d'assurance maladie en Irlande;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 1 715 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 71 M\$, en raison principalement des fortes souscriptions de produits d'assurance d'entreprise et de protection du revenu facultative en Irlande;

- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 284 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont élevées à 0,1 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 1,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- le transfert, toujours en cours, du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine, dans le cadre duquel un montant additionnel de 692 M\$ a été transféré au quatrième trimestre à la suite du transfert initial effectué en juillet 2025, ainsi que les sorties additionnelles liées à un client institutionnel qui a décidé de gérer ces fonds par lui-même à la suite d'une récente acquisition;
- facteurs contrebalancés partiellement par les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite liées aux produits de retraite, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,9 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 10,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- un retrait par un client institutionnel en Irlande, pour lequel l'incidence liée aux produits a été négligeable;
- le transfert du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les facteurs suivants :

- les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite;
- l'incidence des fluctuations des devises.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

- En 2026, Irish Life a l'intention de continuer de mettre l'accent sur l'engagement d'entreprise et sur les marchés des produits individuels de retraite, en s'appuyant sur sa position de chef de file dans les solutions de retraite en milieu de travail. La stratégie d'Irish Life consiste à approfondir ses relations avec les employeurs tout en élargissant sa présence auprès des clients individuels, afin de s'assurer qu'Irish Life demeure le fournisseur de choix pour les solutions de retraite dans un contexte en évolution rapide. Le lancement du régime de retraite national à inscription automatique en janvier 2026 favorisera un accroissement de la portée de la compagnie et créera de nouvelles occasions pour soutenir une clientèle élargie.
- Irish Life compte renforcer sa position sur les marchés des entreprises et des particuliers en investissant de façon importante dans des plateformes intégrées de gestion de la clientèle et dans un modèle de distribution multicanal, de sorte que les clients pourront jouir d'un accès facile à des solutions de retraite. La compagnie tirera parti de la transformation numérique, des données et de l'IA pour offrir des expériences personnalisées en matière de retraite et pour réagir de manière proactive à l'évolution de la réglementation et des marchés. La fiducie globale Empower Master Trust d'Irish Life est la plus importante fiducie globale sur le marché irlandais, et son actif géré s'établissait à 16 G\$ (10 G€) au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

- En 2026, la division internationale de gestion du patrimoine de Canada Life U.K. cherchera à conserver sa position parmi les chefs de file du marché des placements en obligations internationales à prime unique. La stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine de la compagnie restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. La stratégie à plus long terme consiste à transformer le secteur d'activité Gestion du patrimoine pour le faire passer d'une entreprise axée sur les produits à une entreprise axée sur les clients, et la Canada Vie pourra ainsi soutenir ses clients pendant les moments marquants qui ponctuent leur vie, y compris pendant les phases de constitution et de décaissement du patrimoine.

- En 2026, Irish Life continuera de mettre l'accent sur les occasions de croissance en matière de gestion du patrimoine en Irlande et, pour ce faire, fera croître la marque Unio Wealth Management, fera évoluer ses solutions novatrices d'épargne et de placement pour les particuliers et renforcera les partenariats avec son réseau intermédiaire. Cette ambition est soutenue par le lancement de la plateforme Platform Quarter, une plateforme de courtage de premier plan qui offre un point d'accès numérique simple et unique pour les solutions de placement axées ou non sur l'assurance vie.
- La compagnie occupe une position concurrentielle parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne. En 2026, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2026, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Garanties collectives

- En 2026, la division des garanties collectives de Canada Life U.K. se concentrera sur l'amélioration de la prestation de services aux clients grâce au renforcement de la capacité de traitement des demandes de règlement et au développement continu de propositions de services de soutien avantageux. La modernisation des systèmes et des processus favorisera une meilleure expérience client ainsi qu'une croissance soutenue du montant des primes reçues, particulièrement dans le secteur cible des petites et moyennes entreprises privilégié par la compagnie.
- En 2026, Irish Life continuera de renforcer sa position de chef de file au sein du secteur d'activité Garanties collectives, où sa gamme entièrement intégrée de solutions de gestion des risques et d'avantages du personnel permet aux employeurs de fournir des avantages de retraite, de gestion des risques, de santé et de mieux-être par l'entremise d'un seul fournisseur de confiance. Irish Life demeure déterminée à offrir des expériences personnalisées fluides grâce au lancement d'un tableau de bord unifié pour les employeurs qui présente dans une vue globale tous les avantages offerts aux employés. Du point de vue des employés, la plateforme numérique à guichet unique de la compagnie offre aux particuliers une vue consolidée de tous les produits qu'ils détiennent, que ce soit par l'intermédiaire de leur employeur ou de façon indépendante.

Assurance et rentes

- En 2026, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. La position concurrentielle de Canada Life U.K. à l'égard de ses produits de rentes immédiates au détail devrait être soutenue par le développement de produits de rentes à échéance fixe et de rentes améliorées, ce qui s'est matérialisé au quatrième trimestre de 2025.
- Canada Life U.K. continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives en 2026, élargissant ainsi son offre à un plus large éventail de marchés. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes.
- La demande sous-jacente de la clientèle pour les prêts hypothécaires rechargeables de Canada Life U.K. demeure solide, ce qui appuie les attentes relatives à une croissance continue dans l'avenir.
- Irish Life continue de livrer concurrence avec succès sur le marché irlandais de l'assurance, grâce à l'innovation au chapitre des produits, à sa grande portée de distribution et à ses offres de services. Au cours du troisième trimestre de 2025, sa part de marché était de 22 %.
- Irish Life a livré une bonne concurrence en ce qui a trait aux nouvelles occasions en matière de produits collectifs de rentes, et sa part de marché globale s'est établie à 62 %.

- Au sein d'Irish Life, le développement de produits de rentes différées se poursuit conformément aux attentes. Il s'agit d'une gamme importante de produits qui permettra d'accroître la présence de la compagnie sur le marché des rentes collectives, et elle cadre avec ses plans stratégiques et contribue à stabiliser la MSC. En l'absence d'une solution claire en matière de rentes différées, plusieurs fiduciaires ont adopté une attitude attentiste à l'égard des transactions. Les données sur les produits des activités ordinaires se préciseront à compter du quatrième trimestre de 2025 et le marché devrait se développer davantage en 2026, notamment par l'entremise d'une croissance importante du volume des transactions.
- En 2026, en Allemagne, la Canada Vie continuera de développer ses capacités en matière de données et ses capacités numériques accessibles aux clients, et de même que son portail destiné aux clients afin que ces derniers aient plus facilement accès aux renseignements sur leurs régimes. La compagnie poursuivra également le déploiement de l'automatisation à toutes les étapes du parcours client, grâce à l'utilisation de technologies soutenues par l'IA. Par l'intermédiaire de son placement connexe dans un groupeur de courtiers en Allemagne, la compagnie continuera d'explorer d'autres occasions dans ce pays afin d'acquérir des maisons de courtage qui pourraient générer une valeur ajoutée pour les activités existantes.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les résultats du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont inclus dans le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques.

Assurance et solutions de gestion des risques

Profil	Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes - Assurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance, coassurance modifiée et solutions de gestion du capital et des risques Longévité - Swaps de longévité et solutions de gestion du capital Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution - Excédent de pertes et quote-part Réassurance IARD - Rétrocession relative aux catastrophes et solutions de gestion du capital Réassurance financée - Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs
Part de marché	- Premier fournisseur de réassurance vie collective en importance et 7^e fournisseur de réassurance vie individuelle en importance aux États-Unis selon le volume des affaires en vigueur¹ - Fournisseur de premier plan de solutions de gestion du capital dans les marchés américain et européen - Fournisseur établi de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe - Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes
Distribution	- Courtiers de réassurance indépendants - Placements directs
Concurrence	Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en juillet 2025, la compagnie demeure un des principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie et son expertise dans le domaine des solutions de gestion du capital représentent toujours un avantage concurrentiel. La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité et de réassurance à forte intensité d'actifs demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

¹ Au 31 décembre 2024.

Faits nouveaux en 2025

- Par l'entremise de Canada Life Reinsurance, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2025, il a continué d'accorder la priorité aux produits de base offrant des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs et un avantage concurrentiel au sein des secteurs américain et européen, tout en accroissant sa présence internationale sur les principaux marchés. En 2025, la compagnie a saisi des occasions sur le marché et a effectué de nombreuses transactions stratégiques, principalement dans le secteur d'activité des solutions de gestion du capital.
- Le 25 juin 2025, la compagnie a annoncé des changements dans sa stratégie d'affaires. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a cessé d'accepter de nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité pour ses activités d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis afin de mettre davantage l'accent sur les principaux marchés des solutions structurées, de la réassurance couvrant le risque de longévité et de la rétrocession relative aux catastrophes.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Au premier trimestre de 2025, la compagnie a constitué une provision pour sinistres estimatifs liés aux feux de forêt en Californie, mais elle ne s'attend pas à ce que des sinistres importants soient causés par d'autres catastrophes survenues en 2025. De plus, au quatrième trimestre de 2025, la compagnie a pu profiter d'une matérialisation favorable des sinistres liée aux provisions pour catastrophes d'exercices antérieurs. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui, à l'heure actuelle, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers.
- La compagnie effectue une sortie progressive d'anciennes activités d'assurance vie internationale.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Réassurance	238 \$	214 \$	894 \$	798 \$
Bénéfice relatif au surplus	20	18	71	58
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(55)	(29)	(104)	(200)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des éléments suivants :

- une croissance des nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital;
- des résultats défavorables modestes au chapitre de l'assurance en raison du caractère saisonnier du quatrième trimestre et de l'avantage conféré par le portefeuille diversifié.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 55 M\$, comparativement à un montant négatif de 29 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'incidence négative d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille international de produits d'assurance;
- l'incidence des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 109 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont représenté un montant négatif de 104 M\$ par rapport à un montant négatif de 200 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- la modification de l'incidence nette de la révision des hypothèses actuarielles;
- l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Résultats annualisés au titre des activités d'assurance par produit				
Solutions de gestion du capital	164 \$	112 \$	556 \$	431 \$
Solutions de gestion des risques (excluant l'assurance IARD)	94	93	372	347
Assurance IARD et autres	21	22	81	83
Total des résultats annualisés au titre des activités d'assurance¹	279 \$	227 \$	1 009 \$	861 \$
Total des actifs au bilan	11 694 \$	11 708 \$		
Marge sur services contractuels				
Réassurance – sans participation	2 430 \$	2 436 \$		
Réassurance – avec participation	1	1		
Marge sur services contractuels	2 431 \$	2 437 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Assurance et solutions de gestion des risques

La demande pour les solutions de gestion du capital aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de solutions de gestion du capital demeure solide et demeurera une priorité en 2026.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2026.

En 2025, la saison des ouragans dans l'Atlantique a été modérée et, par conséquent, les pertes ont été limitées malgré les feux de forêt survenus en Californie au début de l'exercice. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession au titre de la protection des biens immobiliers subiront encore des pressions en 2026 en l'absence d'événements générateurs de pertes importantes. La compagnie continue de mettre l'accent sur le soutien à la clientèle de base et sur la prudence quant au niveau d'engagement.

Exploitation générale

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie. Ces éléments comprennent :

- certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie;
- les résultats de PanAgora;

- les dividendes provenant des participations dans Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton);
- les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV).

Principales données financières – Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(16)	(16)	(27)	(8)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 125 M\$, comparativement à une perte nette de 136 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 109 M\$, soit une baisse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le règlement de questions fiscales en suspens liées à des exercices antérieurs;
- facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour le quatrième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 16 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- l'expérience défavorable sur le marché;
- facteur pour l'essentiel contrebalancé par les incidences de la transformation des activités à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduites.

Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 410 M\$, comparativement à une perte nette de 444 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 383 M\$, soit une baisse de 53 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le règlement de questions fiscales en suspens et les modifications d'estimations liées à l'impôt d'exercices antérieurs;
- la hausse du bénéfice relatif au surplus;
- facteurs contrebalancés en partie par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 27 M\$, comparativement à un montant négatif de 8 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'expérience défavorable sur le marché;
- la révision des hypothèses pour les activités liées au portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine;
- facteurs contrebalancés en partie par les reprises de provision du trimestre précédent liées à l'acquisition, en 2003, de la Corporation Financière Canada Vie;
- les incidences de la transformation des activités à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduites.

Situation financière consolidée

Actif

Total de l'actif

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	10 709 \$
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Actions	21 515	18 826
Immeubles de placement	8 293	8 257
Actif investi	250 051 \$	243 785 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 850	17 842
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 195	16 386
Autres actifs	26 992	26 571
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	496 386
Total de l'actif	862 828 \$	802 163 \$

Les données présentées dans le tableau ci-dessus représentent les soldes au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024. L'analyse ci-dessous porte sur les principaux facteurs et les incidences potentielles de ces éléments.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Au 31 décembre 2025						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 062 \$	9 395 \$	15 710 \$	4 238 \$	48 405 \$	20 %
Obligations de sociétés et autres obligations	41 021	61 361	18 130	5 551	126 063	50
Total partiel des obligations	60 083	70 756	33 840	9 789	174 468	70
Prêts hypothécaires	16 892	11 220	7 923	838	36 873	15
Actions	16 996	4 093	378	48	21 515	9
Immeubles de placement	6 478	16	1 799	—	8 293	3
Total partiel des placements de portefeuille	100 449	86 085	43 940	10 675	241 149	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 651	3 860	2 855	536	8 902	3
Total de l'actif investi	102 100 \$	89 945 \$	46 795 \$	11 211 \$	250 051 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	20 776 \$	5 021 \$	14 718 \$	4 927 \$	45 442 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	38 460	61 211	16 993	5 008	121 672	50
Total partiel des obligations	59 236	66 232	31 711	9 935	167 114	69
Prêts hypothécaires	16 925	13 819	7 358	777	38 879	16
Actions	14 489	3 712	625	—	18 826	8
Immeubles de placement	6 128	22	2 107	—	8 257	3
Total partiel des placements de portefeuille	96 778	83 785	41 801	10 712	233 076	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 484	5 983	2 520	722	10 709	4
Total de l'actif investi	98 262 \$	89 768 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$	100 %

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif investi se chiffrait à 250,1 G\$, soit une augmentation de 6,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, à une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine, et à une augmentation des placements dans des titres de sociétés ouvertes et fermées au sein de l'exploitation canadienne découlant des achats et de l'appréciation des marchés. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2025, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 174,5 G\$, soit 70 % de l'actif investi, contre 167,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, ainsi qu'à une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2025. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
AAA	26 599 \$	15 %	24 462 \$	15 %
AA	32 162	19	32 310	19
A	63 342	36	60 041	36
BBB	49 476	28	47 936	29
BB ou inférieure	2 889	2	2 365	1
Total	174 468 \$	100 %	167 114 \$	100 %

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par secteur.

	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	17 695 \$	10 %	16 159 \$	10 %
Obligations d'État et d'organismes publics	28 839	17	28 029	17
Créances titrisées par des agences	1 871	1	1 254	1
Autres créances titrisées	16 034	9	16 811	10
Services financiers	25 024	14	24 057	15
Communications	4 473	3	4 002	2
Produits de consommation courante	18 964	11	18 403	11
Énergie	8 295	5	7 044	4
Produits industriels	13 053	7	12 452	7
Technologie	5 966	3	5 628	3
Transport	8 172	5	7 498	5
Services publics	26 082	15	25 777	15
Total	174 468 \$	100 %	167 114 \$	100 %

Au 31 décembre 2025, le total des obligations s'élevait à 174,5 G\$, comparativement à 167,1 G\$ au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance dans les secteurs du trésor, de l'énergie, des services financiers et des obligations d'État et d'organismes publics provenant d'une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, ainsi que d'une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont comptabilisés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Des prêts hypothécaires rechargeables sont également détenus dans un portefeuille de prêts hypothécaires au sein des exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 31 décembre 2025				Au 31 décembre 2024	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	156 \$	609 \$	765 \$	2 %	1 225 \$	3 %
Résidences multifamiliales	2 669	6 664	9 333	25	9 568	25
Prêts hypothécaires rechargeables	—	5 664	5 664	16	4 818	12
Biens commerciaux	—	21 111	21 111	57	23 268	60
Total	2 825 \$	34 048 \$	36 873 \$	100 %	38 879 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 36,9 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2025, comparativement à 38,9 G\$, ou 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2025, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,8 G\$, ou 7 %, au 31 décembre 2024.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au 31 décembre 2025

Magasins et centres commerciaux

Bâtiments industriels

Immeubles de bureaux

Autres

Total

Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	
Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		Total
2 905 \$	778 \$	660 \$	1 153 \$	— \$	5 496 \$
3 093	892	4 267	1 010	72	9 334
1 018	356	2 318	1 275	15	4 982
31	11	592	665	—	1 299
7 047 \$	2 037 \$	7 837 \$	4 103 \$	87 \$	21 111 \$

Au 31 décembre 2024

Magasins et centres commerciaux

Bâtiments industriels

Immeubles de bureaux

Autres

Total

2 969 \$	846 \$	792 \$	1 142 \$	31 \$	5 780 \$
3 037	950	5 377	982	88	10 434
990	384	2 505	1 148	19	5 046
32	20	1 080	861	15	2 008
7 028 \$	2 200 \$	9 754 \$	4 133 \$	153 \$	23 268 \$

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux s'établissait à 21,1 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 23,3 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable aux prêts hypothécaires arrivés à échéance au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à la baisse du financement. La compagnie surveille la situation et elle collabore de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

Au 31 décembre 2025, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 25 M\$, comparativement à 33 M\$ au 31 décembre 2024. La diminution du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à la réévaluation des prêts hypothécaires commerciaux de la phase 2 au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 29,8 G\$, soit 12 % de l'actif investi, au 31 décembre 2025, comparativement à 27,1 G\$, ou 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 1,7 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 1,0 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. Les immeubles de placement se sont chiffrés à 8,3 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2024.

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne			
Au 31 décembre 2025							
Portefeuille de participations par type							
Actions cotées en bourse	10 215 \$	2 618 \$	1 412 \$	81 \$	34 \$	14 360 \$	48 %
Actions non cotées en bourse	2 402	1 761	2 681	297	14	7 155	24
Total partiel	12 617	4 379	4 093	378	48	21 515	72
Immeubles de placement	5 629	849	16	1 799	—	8 293	28
Total	18 246 \$	5 228 \$	4 109 \$	2 177 \$	48 \$	29 808 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Portefeuille de participations par type							
Actions cotées en bourse	8 536 \$	2 498 \$	1 309 \$	357 \$	— \$	12 700 \$	47 %
Actions non cotées en bourse	1 977	1 478	2 403	268	—	6 126	23
Total partiel	10 513	3 976	3 712	625	—	18 826	70
Immeubles de placement	5 164	964	22	2 107	—	8 257	30
Total	15 677 \$	4 940 \$	3 734 \$	2 732 \$	— \$	27 083 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne		Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
	Avec participation	Sans participation				
Au 31 décembre 2025						
Bâtiments industriels	2 102 \$	227 \$	— \$	415 \$	2 744 \$	33 %
Immeubles de bureaux	921	186	16	452	1 575	19
Commerces de détail	441	20	—	599	1 060	13
Autres	2 165	416	—	333	2 914	35
Total	5 629 \$	849 \$	16 \$	1 799 \$	8 293 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Bâtiments industriels	2 016 \$	287 \$	— \$	673 \$	2 976 \$	36 %
Immeubles de bureaux	933	164	22	510	1 629	20
Commerces de détail	184	24	—	632	840	10
Autres	2 031	489	—	292	2 812	34
Total	5 164 \$	964 \$	22 \$	2 107 \$	8 257 \$	100 %

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2025, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

- Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,4 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2024), et un montant de 2,5 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (2,1 G\$ au 31 décembre 2024).
 - Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué en 2025, principalement en raison de l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de dollars américains.
 - Les garanties données à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en 2025, principalement en raison du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au yen japonais sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de yens japonais.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 7,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 70,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation du volume des activités de couverture courantes.
- L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 1,9 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2,4 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution découle principalement du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains.
 - Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2025 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2025.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Goodwill	11 283 \$	11 428 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 429	1 414
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 483	3 544
Total	16 195 \$	16 386 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 16,2 G\$ au 31 décembre 2025, en baisse de 0,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution de 0,1 G\$ du goodwill;
- la diminution de 0,1 G\$ des immobilisations incorporelles à durée déterminée.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Autres actifs	15 190 \$	15 265 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	6 029	5 402
Actifs d'impôt différé	2 285	2 066
Instruments financiers dérivés	1 863	2 431
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	829	789
Immobilisations corporelles	395	346
Impôt exigible	401	272
Total	26 992 \$	26 571 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 27,0 G\$ au 31 décembre 2025, une hausse de 0,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 0,6 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir;
- une hausse de 0,2 G\$ des actifs d'impôt différé;
- une hausse de 0,1 G\$ de l'impôt exigible;
- facteurs contrebalancés en partie par une diminution de 0,6 G\$ des instruments financiers dérivés et une baisse de 0,1 G\$ des autres actifs.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933 \$	154 439 \$
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Obligations	76 080	74 444
Immeubles de placement	11 050	11 317
Trésorerie et autres	16 017	15 948
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Total partiel	544 461 \$	490 304 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total	551 169 \$	496 386 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 54,8 G\$ au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 551,2 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 52,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements;
- les dépôts nets de 1,9 G\$;
- la hausse de 0,6 G\$ de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Passif

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Total du passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance	161 644 \$	155 683 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	919	795
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	90 157
Autres passifs du fonds général	27 051	26 488
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
Total	829 825 \$	769 509 \$

Le total du passif a augmenté de 60,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, passant ainsi à 829,8 G\$ au 31 décembre 2025.

- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 54,8 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 52,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements;
 - des dépôts nets de 1,9 G\$.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 6,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence des fluctuations des marchés et des fluctuations des devises;
 - facteur contrebalancé en partie par les variations normales des affaires.
- Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,6 G\$. Se reporter à la rubrique sur les autres passifs du fonds général du présent document pour de plus amples renseignements.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,1 G\$. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence des fluctuations des devises et les variations normales des affaires;
 - facteur contrebalancé en partie par les fluctuations des marchés.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance

	Sans participation					
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Au 31 décembre 2025						
Obligations	33 740 \$	23 072 \$	346 \$	29 177 \$	5 354 \$	91 689 \$
Prêts hypothécaires	12 860	3 533	7	7 923	811	25 134
Actions	12 933	3 422	—	126	47	16 528
Immeubles de placement	5 630	573	—	1 658	—	7 861
Autres actifs ¹	1 684	—	12 246	6 502	—	20 432
Total	66 847 \$	30 600 \$	12 599 \$	45 386 \$	6 212 \$	161 644 \$
Au 31 décembre 2024 ²						
Obligations	32 435 \$	23 553 \$	387 \$	27 227 \$	6 057 \$	89 659 \$
Prêts hypothécaires	12 851	3 727	8	7 359	751	24 696
Actions	10 798	3 206	—	396	—	14 400
Immeubles de placement	5 167	742	—	1 909	—	7 818
Autres actifs ¹	827	81	13 149	5 053	—	19 110
Total	62 078 \$	31 309 \$	13 544 \$	41 944 \$	6 808 \$	155 683 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life Insurance Company (Protective Life).

² Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 31 décembre 2025						
Exploitation américaine	19 586 \$	138 \$	196 \$	19 920 \$	2 \$	19 922 \$
Exploitation canadienne	111 655	1 726	5 551	118 932	9 602	128 534
Exploitation européenne	49 412	998	5 353	55 763	3 815	59 578
Solutions de gestion du capital et des risques	2 120	1 914	2 430	6 464	62	6 526
Total	182 773 \$	4 776 \$	13 530 \$	201 079 \$	13 481 \$	214 560 \$
Au 31 décembre 2024						
Exploitation américaine	19 955 \$	139 \$	262 \$	20 356 \$	2 \$	20 358 \$
Exploitation canadienne	104 920	1 826	5 474	112 220	9 556	121 776
Exploitation européenne	44 401	1 016	5 195	50 612	3 709	54 321
Solutions de gestion du capital et des risques	2 657	2 006	2 437	7 100	231	7 331
Total	171 933 \$	4 987 \$	13 368 \$	190 288 \$	13 498 \$	203 786 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2025, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 214,6 G\$, en hausse de 10,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations du marché et des devises, facteur contrebalancé en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits ou de charges à la comptabilisation initiale.

Si le total de la valeur actualisée correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de la période (31 décembre 2024)	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	—	40	267	100	407	126	109	642
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	2	18	91	65	176	121	192	489
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)	(1 232)
Profits/pertes liés à l'expérience	6	(7)	23	7	29	—	(50)	(21)
Fluctuations internes de la MSC	— \$	(16) \$	55 \$	(97) \$	(58) \$	(160) \$	96 \$	(122) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	67	188	255
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	8	(161)	(18)	21	(150)	(120)	(41)	(311)
Incidence du change	(3)	—	165	70	232	120	(12)	340
Total des fluctuations de la MSC	5 \$	(177) \$	202 \$	(6) \$	24 \$	(93) \$	231 \$	162 \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2025)	60 \$	513 \$	3 866 \$	2 430 \$	6 869 \$	3 175 \$	3 486 \$	13 530 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2025, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,9 G\$, soit une hausse de 24 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 232 M\$;
- contrebalancée en partie par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction d'un montant négatif de 150 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 58 M\$.

Au 31 décembre 2025, le total de la MSC s'établissait à 13,5 G\$, soit une augmentation de 162 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 340 M\$ et l'incidence des marchés de 255 M\$;
- facteurs contrebalancés en partie par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction d'un montant négatif de 311 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 122 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Débetures et autres instruments d'emprunt	8 792 \$	9 469 \$
Autres passifs	10 431	10 230
Créditeurs	3 981	3 524
Passifs d'impôt différé	937	834
Instruments financiers dérivés	2 412	2 137
Impôt exigible	498	294
Total	27 051 \$	26 488 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 27,1 G\$ au 31 décembre 2025, une hausse de 0,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 0,5 G\$ des créditeurs;
- une hausse de 0,3 G\$ des instruments financiers dérivés;
- une hausse de 0,2 G\$ de l'impôt exigible;
- une hausse de 0,2 G\$ des autres passifs;
- une hausse de 0,1 G\$ des passifs d'impôt différé;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 0,7 G\$ des débentures et autres instruments d'emprunt.

Les autres passifs, qui s'établissent à 10,4 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les passifs relatifs aux titres garantis par des prêts et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour le détail des débentures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient les éléments suivants présentés au sein de l'exploitation générale : un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis d'une GRM a été réassuré par un tiers.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Les produits assortis d'une GRM offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient des produits de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurés.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 M\$ (7 538 M\$ au 31 décembre 2024).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
31 décembre 2025					
Exploitation canadienne	38 431 \$	1 \$	3 \$	9 \$	9 \$
Exploitation américaine	22 053	—	—	4	4
Exploitation européenne	14 371	2	—	1 261	1 261
Solutions de gestion du capital et des risques ²	640	90	—	—	90
Total	75 495 \$	93 \$	3 \$	1 274 \$	1 364 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2025 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2025 a augmenté de 78 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 1 364 M\$, principalement en raison des nouvelles affaires au sein de l'exploitation européenne, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des valeurs de marché et par la réassurance du portefeuille de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2025, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 6 M\$ en 2025 (4 M\$ en 2024), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2025, les débetures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 677 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 8 792 M\$.

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant en capital de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivés à échéance de 500 M\$ US, ainsi que les intérêts courus.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2025, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2025 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2024).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

Au 31 décembre 2025, le capital social en circulation se chiffrait à 10,4 G\$, dont 6,0 G\$ d'actions ordinaires, 2,9 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 670 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2025, 906 331 875 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5,98 G\$ étaient en circulation, comparativement à 932 107 643 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 6,07 G\$ au 31 décembre 2024.

Le 2 janvier 2025, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2025 et s'est terminée le 5 janvier 2026. Le 3 septembre 2025, la compagnie a annoncé une modification à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter à 40 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. De plus, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, afin que la CFP conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie. Les modifications apportées à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont entrées en vigueur le 5 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût moyen de 57,15 \$ par action (2,7 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat au coût moyen de 42,32 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Le 2 janvier 2026, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2026 et se terminera le 5 janvier 2027. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée permet toujours à la compagnie de racheter ses actions auprès de la CFP afin que celle-ci conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2025, la compagnie avait en circulation 12 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 670 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.							
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N	
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans	
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	31 décembre 2025	
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000	
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$	
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	4,09 %	
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2030	
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y	Série Z
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	16 août 2021	24 septembre 2025
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %	5,70 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026	30 septembre 2030

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails.

		Aux 31 décembre	
		2025	2024
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :			
Canada Vie	3 082 \$	3 043 \$	
Empower	(3)	(2)	
Total	3 079 \$	3 041 \$	
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales			
	67 \$	72 \$	
Total	3 146 \$	3 113 \$	

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 146 M\$, en hausse de 33 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 2 147 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 2 106 M\$.

Liquidités et gestion du capital

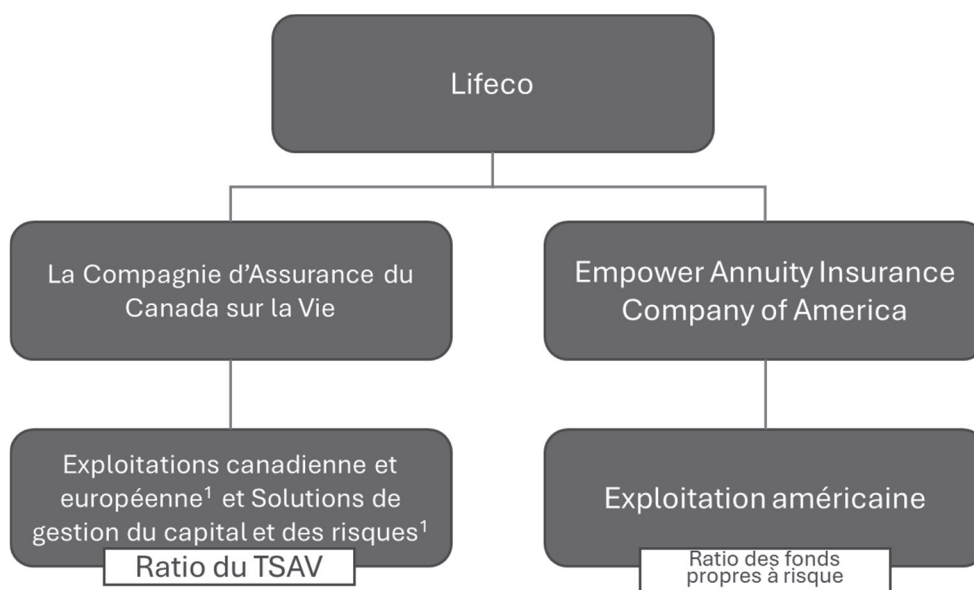
Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration (le conseil) examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au 31 décembre 2025, chacune des filiales de la compagnie était bien capitalisée et se conformait aux exigences de capital réglementaire appropriées par territoire.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la filiale de Lifeco, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et ses filiales présentent le capital réglementaire sur une base consolidée, conformément au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) du BSIF, comme il est décrit ci-dessous. Les filiales de Lifeco aux États-Unis présentent le ratio des fonds propres à risque, comme il est décrit ci-dessous.



¹ Les entités établies en Europe présentent également séparément le capital réglementaire sur la base de Solvabilité II/Royaume-Uni (voir ci-dessous).

I. Ratio du TSAV

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV au 31 décembre 2025 est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie de 2025 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Capital de première catégorie	21 061 \$	20 142 \$
Capital de deuxième catégorie	7 667	5 253
Total du capital disponible	28 728	25 395
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 155	5 130
Total des ressources en capital	33 883 \$	30 525 \$
Capital requis	26 541 \$	23 516 \$
Marge sur le capital¹	7 342	7 009
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)²	128 %	130 %

¹ Marge sur le capital = total des ressources en capital moins le capital requis.

² Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Le ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie au 31 décembre 2025 était de 128 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 2,1 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le ratio du TSAV a diminué de 2 points, passant ainsi de 130 % au 31 décembre 2024 à 128 % au 31 décembre 2025 en raison des facteurs suivants :

- la croissance des activités et l'incidence du bénéfice diminué des dividendes;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la transition sur la présentation de l'information selon les lignes directrices du TSAV pour 2025, dans sa version modifiée pour tenir compte des fonds distincts assortis de garanties.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie présente ses informations en fonction des exigences de capital révisées relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts que le BSIF a introduites dans sa ligne directrice sur le TSAV pour 2025, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le 3 juillet 2025, le BSIF a annoncé des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance qui servent à financer des infrastructures admissibles et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure admissibles de compagnies d'assurance vie sous réglementation fédérale. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie présente maintenant ses informations en tenant compte des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance non notés qui servent à financer des infrastructures et qui sont émis par des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada, et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure considérées comme des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada selon les critères établis.

Solvabilité II/Royaume-Uni

En outre, les filiales de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie établies en Europe ont des politiques locales en matière de solvabilité (Solvabilité II/Royaume-Uni). Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.

II. Ratio des fonds propres à risque

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners (NAIC) a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Selon une estimation au 31 décembre 2025, le ratio se situait au-dessus de 450 %.

III. Ratio de levier financier

Le ratio de levier financier sert à mesurer la santé financière, la solvabilité et l'adéquation du capital de la compagnie, et son calcul correspond au total de la dette, des titres hybrides et des actions privilégiées divisé par le total du capital investi consolidé.

Le tableau qui suit présente un sommaire du ratio de levier financier de la compagnie.

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Levier financier		
Dette à court terme	273 \$	144 \$
Dette à long terme (y compris l'emprunt bancaire à terme)	8 265	9 070
Déventures subordonnées	100	100
Titres de fiducies de capital	154	155
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées perpétuelles	2 920	2 720
Total du levier financier	13 212 \$	13 689 \$
Actions		
Actions ordinaires	5 983 \$	6 071 \$
Surplus	17 712	17 474
Surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation	3 079	3 041
Cumul des autres éléments de bénéfice global	1 742	1 776
Participation minoritaire	67	72
Total des capitaux propres	28 583 \$	28 434 \$
Total du capital	41 795 \$	42 123 \$
MSC (sans participation, excluant les fonds distincts) (après impôt)²	6 083 \$	6 055 \$
Ratio de levier financier¹	28 %	29 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La MSC après impôt reflète l'imposition au taux prévu par la loi pertinent, sous réserve d'un taux minimal de 15 %, le cas échéant.

Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 28 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des billets de premier rang de 500 M\$ US au cours du troisième trimestre de 2025, à la croissance des capitaux propres découlant des bénéfices non distribués, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises et à la croissance de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Liquidités

	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	8 902 \$	258 \$	8 644 \$	10 709 \$	339 \$	10 370 \$
Obligations à court terme ²	7 931	272	7 659	5 429	348	5 081
Total partiel	16 833 \$	530 \$	16 303 \$	16 138 \$	687 \$	15 451 \$
Autres actifs et titres négociables						
Obligations d'État ²	41 953 \$	10 141 \$	31 812 \$	40 928 \$	11 293 \$	29 635 \$
Obligations de sociétés ²	124 584	62 531	62 053	120 757	59 688	61 069
Actions ¹	21 515	7 172	14 343	18 826	6 126	12 700
Prêts hypothécaires ¹	36 873	34 048	2 825	38 879	36 089	2 790
Total partiel	224 925 \$	113 892 \$	111 033 \$	219 390 \$	113 196 \$	106 194 \$
Actifs liquides nets	241 758 \$	114 422 \$	127 336 \$	235 528 \$	113 883 \$	121 645 \$

¹ Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 174,5 G\$ (167,1 G\$ au 31 décembre 2024). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant des actifs liquides qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai inférieur à 12 mois afin de régler les obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2025, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 16,3 G\$ (15,5 G\$ au 31 décembre 2024) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 111,0 G\$ (106,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 2,1 G\$ (2,2 G\$ au 31 décembre 2024) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes et d'autres facilités de crédit renouvelable au sein de l'exploitation américaine qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. En 2025, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 4,7 G\$ (4,0 G\$ en 2024).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la section Risque de marché et de liquidité sous la rubrique Gestion des risques pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	(315) \$	2 000 \$	2 708 \$	4 751 \$
Financement	(1 385)	(515)	(4 322)	(2 285)
Investissement	(41)	(5)	(56)	(408)
	(1 741)	1 480	(1 670)	2 058
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(93)	342	(137)	534
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 834)	1 822	(1 807)	2 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	10 736	8 887	10 709	8 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8 902 \$	10 709 \$	8 902 \$	10 709 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 834 M\$ par rapport au 30 septembre 2025.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 315 M\$, une variation négative de 2 315 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette variation est principalement attribuable aux variations nettes de la trésorerie dans les placements de portefeuille, facteur contrebalancé en partie par les variations nettes des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 385 M\$, une variation négative de 870 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette variation est principalement attribuable aux actions ordinaires rachetées et annulées, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des marges de crédit des filiales. Les variations de la trésorerie pour la période considérée comprennent des rachats d'actions d'un montant de 0,9 G\$.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 41 M\$, une variation de 36 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. La variation est principalement attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises, déduction faite des distributions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 807 M\$ par rapport au 31 décembre 2024.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 708 M\$, une variation négative de 2 043 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 4 322 M\$, une variation négative de 2 037 M\$, principalement en raison des actions ordinaires rachetées et du remboursement des billets de premier rang en 2025, facteurs contrebalancés en partie par l'émission d'actions privilégiées et par l'utilisation des marges de crédit des filiales. Les variations de la trésorerie pour l'exercice considéré comprennent des rachats d'actions d'un montant de 1,6 G\$, le remboursement d'un billet de premier rang arrivé à échéance de 0,7 G\$ et l'émission d'actions privilégiées pour un montant de 200 M\$.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 56 M\$, une variation de 352 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable aux apports dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, déduction faite des distributions.

Engagements et obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant. Le tableau ci-dessous ne comprend pas les engagements relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Se reporter à la rubrique Risques de marché et de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Au 31 décembre 2025							
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	8 416 \$	805 \$	548 \$	1 011 \$	857 \$	600 \$	4 595 \$
2. Obligations locatives	407	64	60	53	44	42	144
3. Obligations d'achat	462	210	115	65	35	24	13
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	7 391	7 066	194	46	28	—	57
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	264	264	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	16 940 \$	8 409 \$	917 \$	1 175 \$	964 \$	666 \$	4 809 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie (présentées selon la valeur nette), se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 723 M\$ US, montant duquel une tranche de 889 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2025.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 689 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Le montant restant de 130 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2026 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Rendement des capitaux propres

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamental¹ par secteur		
Exploitation américaine	20,1 %	18,1 %
Exploitation canadienne	17,2 %	17,1 %
Exploitation européenne	18,8 %	16,1 %
Solutions de gestion du capital et des risques	42,8 %	42,2 %
Rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco, excluant l'exploitation générale¹	20,9 %	19,3 %
Rendement des capitaux propres fondamental consolidé¹	18,2 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies² par secteur		
Exploitation américaine	18,3 %	15,8 %
Exploitation canadienne	17,2 %	19,7 %
Exploitation européenne	11,2 %	15,9 %
Solutions de gestion du capital et des risques	38,2 %	32,3 %
Rendement des capitaux propres de Lifeco, excluant l'exploitation générale – activités poursuivies²	18,2 %	18,6 %
Rendement des capitaux propres consolidé – activités poursuivies²	15,5 %	16,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.

- Le rendement des capitaux propres fondamental consolidé de Lifeco au 31 décembre 2025 a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 31 décembre 2025.
- Le rendement des capitaux propres consolidé de Lifeco au 31 décembre 2025 a diminué de 1,2 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice net et à l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 31 décembre 2025.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco et à ses sociétés en exploitation. Les notations¹ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Lifeco et ses principales filiales en exploitation reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par des positions enviables sur le marché de l'assurance au Canada et la situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

En 2025, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. Au 31 décembre 2025, toutes les agences jugeaient toujours que les perspectives des entités notées de Lifeco sont stables.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la notation du crédit de Lifeco comme émetteur et des notations de la santé financière attribuées aux principales filiales en exploitation de Lifeco.

Société	Type de notation	AM Best Company	Fitch Ratings	Moody's Ratings	Morningstar DBRS	S&P Global Ratings
Great-West Lifeco Inc.	Crédit de l'émetteur	A	A+	Non coté	A (élevée)	A+
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Santé financière	A+	AA	Aa3	AA	AA
Empower Annuity Insurance Company of America	Santé financière	A+	AA	Aa3	Non coté	AA

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse www.greatwestlifeco.com/fr.

Gestion des risques

Aperçu de la gestion des risques

En tant que compagnie offrant des services financiers diversifiés, la gestion efficace des risques est essentielle à notre succès. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui s'articule autour d'un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil. Ces trois lignes de défense se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie.

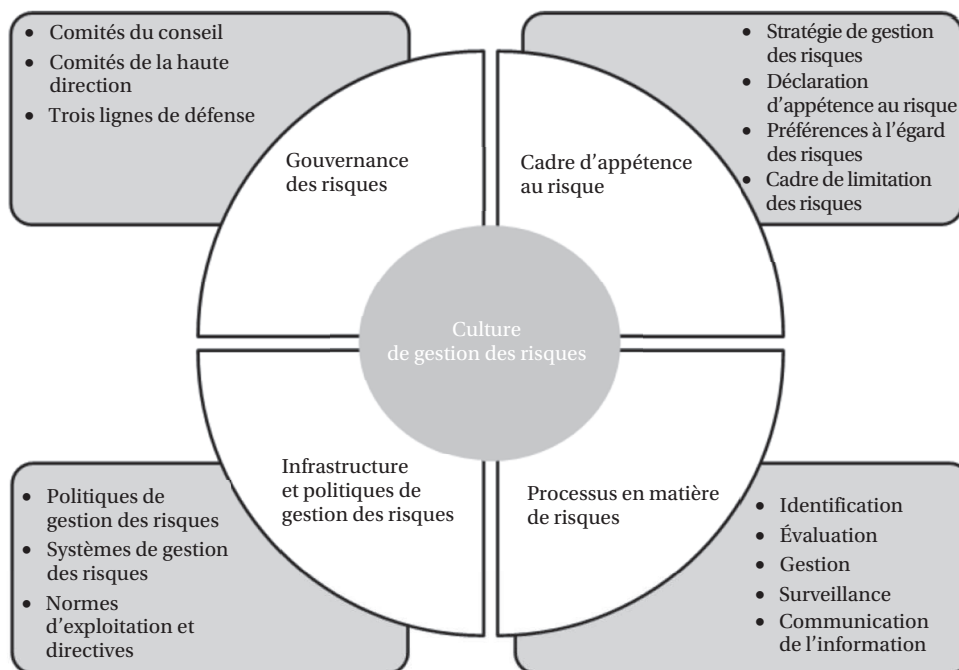
La compagnie a adopté une approche prudente et mesurée pour la gestion des risques, qui repose sur une solide culture de la gestion des risques et qui est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre assure l'harmonisation de la stratégie d'affaires de la compagnie avec son appétence au risque, sert de base à la répartition du capital, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et occasions possibles.

La fonction de gestion des risques de la compagnie élabore et maintient le cadre d'appétence au risque, soutient les politiques et la limitation des risques, et assure une surveillance indépendante dans l'ensemble de la compagnie. Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques, aucun cadre ne garantit que tous les risques seront gérés intégralement, et atténués efficacement. Des événements inattendus pourraient avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie, et il pourrait être nécessaire d'apporter des changements au cadre pour suivre le rythme de la croissance de ses activités et leur évolution.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Principales catégories de risques ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

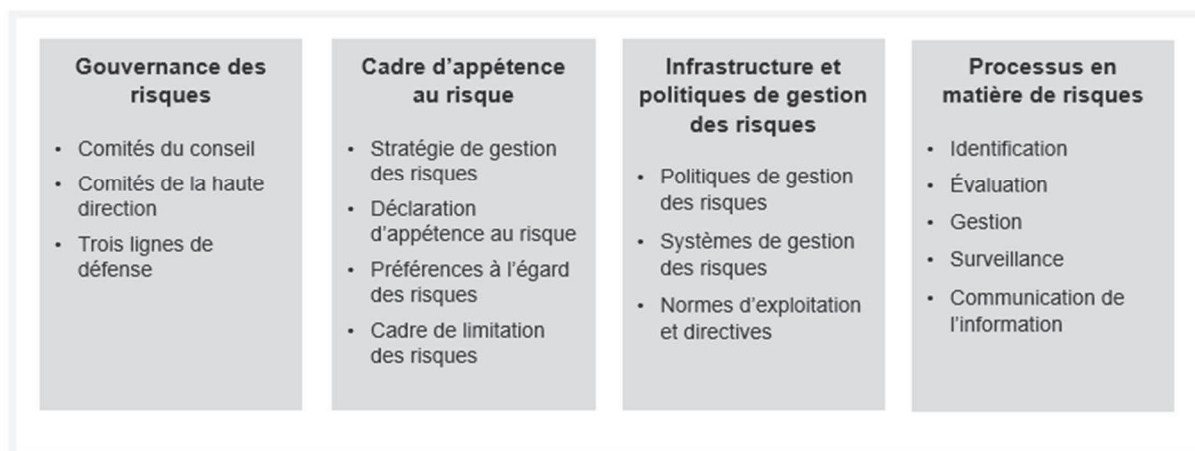
Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Notre cadre de gestion des risques d'entreprise

Culture de gestion des risques : notre système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques correspond au système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. La culture de gestion des risques de la compagnie représente sa volonté générale de respecter ses engagements envers ses parties prenantes, et elle est guidée par sa raison d'être et ses valeurs fondamentales, ainsi que par son approche axée sur le client. La compagnie protège sa santé financière et sa réputation de façon responsable, tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- Un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation, qui renforce les attentes en matière de comportement et d'éthique ainsi que l'harmonie des décisions d'affaires avec la stratégie, la raison d'être, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque de la compagnie;
- La compréhension que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon efficace;
- Un engagement individuel et commun quant à la gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis;
- La promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque de la compagnie, et la mise en place de mesures correctives;
- L'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et l'existence d'un processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- La prise de responsabilité à l'égard des parties prenantes;
- La reconnaissance du fait que la gestion des risques est la responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement. Les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles au succès continu de la compagnie. La remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités de la direction, du conseil d'administration et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à superviser la gestion des activités de la compagnie. Le conseil détient la responsabilité ultime quant à la gouvernance et à la surveillance des risques dans l'ensemble de la compagnie. Chaque année, le conseil approuve les objectifs, plans et initiatives stratégiques de la compagnie en examinant les risques associés aux activités diverses de la compagnie, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- Approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque, en plus d'approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- Surveiller la mise en place et le maintien de systèmes, politiques, procédures et contrôles adéquats visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- Approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de la compagnie et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- Adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie, sur la recommandation du comité de gestion des risques;
- Surveiller la stratégie en matière de durabilité de la compagnie, assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes :

- Examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;

- Approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- Examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- Étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- Examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques;
- Examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- Examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- Approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- Examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie et évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- Examiner et commenter de façon périodique les liens entre le risque et la rémunération;
- Approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- Examiner et recommander au conseil d'administration d'approuver la nomination ou le retrait du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité, avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du président du conseil, selon le cas.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers, ainsi que des informations non financières qui doivent être incluses dans ces documents ou qui doivent faire l'objet d'un audit ou d'une certification par un expert tiers indépendant, et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Ce mandat comprend également la responsabilité de recommander au conseil la nomination et/ou le congédiement de l'actuaire désigné, du chef des services financiers et du chef de l'audit interne, d'examiner et d'approuver leur mandat, d'évaluer leur rendement, d'examiner l'indépendance et d'évaluer l'efficacité de chacune des fonctions des finances, de l'actuariat et de l'audit interne, ainsi que d'examiner et d'approuver leurs structures organisationnelles et leurs ressources. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Son mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller le rendement et les résultats des placements de la compagnie en les comparant au programme de placement annuel, ainsi qu'à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie, y compris les questions liées à la durabilité.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le comité de la haute direction qui est responsable de la supervision de tous les types de risques et de la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ses membres incluent le président et chef de la direction, ainsi que les chefs de chacun des principaux secteurs, des principales fonctions de surveillance et des fonctions de soutien, au besoin. Le comité examine la conformité avec le cadre d'appétence au risque et avec les politiques et les normes en matière de risque, et il évalue l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le CEGR est présidé par le chef de l'évaluation des risques et reçoit les conseils des trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Ces sous-comités sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a son propre comité exécutif pour la gestion des risques, qui supervise et surveille les risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise au sein de chaque secteur.

Responsabilités en matière de gestion

La compagnie utilise un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques sont bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise dans toute l'entreprise.

- **Première ligne :** la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes appartient aux unités d'exploitation et aux fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.

- **Deuxième ligne :** la fonction de gestion des risques a la responsabilité principale d'assurer de façon indépendante la surveillance et la remise en question des pratiques de gestion du risque de la première ligne de défense.
- **Troisième ligne :** l'audit interne fournit l'assurance indépendante du caractère approprié et de l'efficacité du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques s'assure que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Les responsabilités du chef de l'évaluation des risques comprennent la présentation des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que la communication aux échelons supérieurs de toute question qui exige une attention particulière.

Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation. Un soutien additionnel est fourni par une source centrale d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie a établi un cadre d'appétence au risque qui prévoit les éléments suivants :

- **Stratégie de gestion des risques :** elle décrit la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques et établit sa relation avec la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque :** elle établit le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques :** elles présentent une description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques :** il comprend les composantes quantitatives, comme les processus liés aux limites et à la communication de l'information aux échelons supérieurs, servant à gérer et à surveiller les niveaux de risque.

Stratégie de gestion des risques

L'objectif de la compagnie est d'aider ses clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers, et à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- Jeter les bases d'une culture sensible aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont responsables des décisions relatives à la prise de risques, la fonction de gestion des risques assure une surveillance et une remise en question indépendantes et l'audit interne fournit une assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise;
- Adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- Exercer des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle tout en respectant les normes d'intégrité élevées définies dans le code de conduite du personnel, ainsi que des pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- Stimuler une croissance rentable tout en conservant un solide bilan afin de générer des rendements et de faire croître la valeur pour les actionnaires.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse :** la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice :** la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités :** la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;

- **Le traitement juste et équitable de nos clients et le maintien de la réputation de la compagnie :** la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte complète de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque et a attribué des niveaux de préférence dans le but de guider la compréhension et la gestion de ces risques. L'exposition au risque est évaluée régulièrement et la tolérance au risque est exprimée quantitativement par l'entremise de contraintes précises imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur des limites établies. Des lignes directrices existent pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

La compagnie a mis en œuvre une structure complète en vue de limiter et de contrôler les risques, et cette structure est subdivisée en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est soutenue par des processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales exercent leurs activités en vertu de divers régimes de réglementation. Les exigences de capital découlant de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'élaboration des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques existants, tout en respectant les exigences réglementaires locales.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques de la compagnie correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents à une analyse structurée conçue pour s'assurer de les comprendre et de les gérer convenablement. Des processus sont en place pour identifier, évaluer, prioriser et gérer les risques dans l'ensemble des initiatives liées aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, la planification annuelle, l'établissement du budget ainsi que les transactions importantes y compris, sans s'y limiter, les acquisitions et cessions éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie, qui fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites de risques. Les faits nouveaux significatifs relatifs aux affaires et les modifications significatives des stratégies nécessitent une évaluation indépendante du risque, notamment en ce qui a trait aux incidences potentielles sur la réputation, ainsi que sur le capital, le bénéfice et les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios servent à évaluer les expositions aux risques par rapport à l'appétence au risque de la compagnie. Le test de sensibilité permet d'évaluer l'incidence de risques précis, sans tenir compte des autres risques. L'analyse de scénarios sert à examiner l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Au besoin, la compagnie élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer les risques de façon proactive. La gestion des risques nécessite la sélection des moyens nécessaires pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion est soutenue par un cadre de contrôle des risques, tant financiers que non financiers, qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios conçus pour s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs en temps opportun.

La fonction de gestion des risques est responsable de l'application uniforme du cadre d'appétence au risque dans l'ensemble de la compagnie et de la mise en place de limites conçues pour assurer le respect du cadre d'appétence au risque et des politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. Dans le cas de changements internes ou externes importants susceptibles d'entraîner de nouveaux risques ou d'amplifier les risques existants, la fonction de gestion des risques présente des avis officiels sur les risques ou effectue des examens thématiques.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques passe par la surveillance et le suivi continus des expositions aux risques de la compagnie conçus pour s'assurer que les stratégies de gestion des risques existantes demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner des occasions potentielles propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait clair, fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. Elle met en lumière le profil de risque de la compagnie par rapport au cadre d'appétence au risque et aux limites de risques qui ont été établis.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs bien définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques ou les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, au besoin.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

La structure organisationnelle et l'infrastructure de la compagnie sont mises en œuvre de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques exhaustifs. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

Les exigences de gestion des risques et de surveillance connexes sont codifiées pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre fournit une orientation détaillée et efficace dans l'ensemble des processus de gestion des risques, favorisant ainsi une approche uniforme à la gestion des risques et à la surveillance dans tous les secteurs de la compagnie. Ces documents sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Chaque secteur maintient et élabore des politiques dotées d'une structure similaire afin de refléter le cadre de gestion des risques général de la compagnie.

Principales catégories de risques

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de son cadre d'appétence au risque. Les répercussions sur la réputation font référence au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. Les répercussions sur la réputation servent de principe directeur et d'élément central à prendre en considération envers tous les autres risques identifiés dans la taxinomie des risques de la compagnie. Cette approche vise à s'assurer que les incidences potentielles sur la réputation sont évaluées et gérées de concert avec les autres catégories de risques, renforçant ainsi l'engagement de la compagnie à conserver une réputation positive auprès de ses clients, de ses contreparties, de ses créanciers et de ses autres parties prenantes.

Risques de marché et de liquidité

Le risque de marché correspond à la perte potentielle découlant des variations des taux du marché et des cours, y compris des taux d'intérêt et des écarts, de la valeur immobilière, des taux de change et des cours des capitaux propres. Ce risque provient des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui découlent des expositions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ce qui comprend les engagements hors bilan, à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et guide les principes gouvernant la gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur des politiques et des lignes directrices détaillées.

Une solide structure de gouvernance sous-tend la gestion de ces risques. Les unités d'exploitation, y compris le service des placements, à qui appartient la gestion des risques de marché et de liquidité, ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour permettre l'harmonisation avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques collabore avec les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance afin d'identifier les risques actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées, si nécessaire.

La surveillance est assurée par un comité de la haute direction qui examine et recommande les limites de risque, les politiques, les questions de conformité et les stratégies d'atténuation. Chaque secteur dispose également de son propre comité de surveillance et d'exploitation chargé de la gestion des risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé.

Par son modèle d'affaires, la compagnie assume un risque de marché et un risque de liquidité et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques, dont les couvertures fondées sur des dérivés, est utilisée pour gérer les risques de marché. Les stratégies de couverture comprennent la couverture au niveau des produits, la couverture tactique du portefeuille et la macro-couverture. Afin de gérer le risque de liquidité, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les sections qui suivent présentent des renseignements détaillés sur les risques et les activités de gestion des risques connexes associés aux catégories des risques de marché et de liquidité plus larges.

Risque de taux d'intérêt et risque lié à l'écart

Le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart concernent la perte potentielle qui pourrait découler de variations des taux d'intérêt futurs ou les écarts de crédit qui influent sur les flux de trésorerie des actifs par rapport aux passifs et sur les actifs couvrant le surplus. Ce risque découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie attribuables aux caractéristiques des produits, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La compagnie est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et au risque lié à l'écart par l'intermédiaire de certains produits du fonds général et des fonds distincts. Les produits assortis de prestations fixes et prévisibles sont exposés si le rendement des actifs ne correspond pas aux obligations au titre du passif. Les produits dont les prestations sont moins prévisibles ajoutent de la complexité.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits présentant des profils de risque similaires sont regroupés, et les portefeuilles d'actifs connexes sont structurés de manière à correspondre aux caractéristiques des passifs connexes, tels que les profils des flux de trésorerie, les stratégies relatives aux taux créditeurs et d'autres caractéristiques de produits.

Pour les produits assortis de prestations fixes et fortement prévisibles, la compagnie investit habituellement dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont le calendrier et le montant des flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié à certains flux de trésorerie, par exemple des obligations à long terme, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a aussi recours à des instruments de couverture.

Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont la durée prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les risques liés à la non-concordance des durées, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont évalués et révisés périodiquement.

Pour certains produits du fonds général, la valeur comptable des polices sous-jacentes augmente par l'entremise de l'application de taux créditeurs, ou au moyen de participations des titulaires de polices. Les taux créditeurs et les participations des titulaires de polices sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt et du risque lié à l'écart, et plusieurs de ces produits partagent les risques et les rendements avec les titulaires de polices. La compagnie atténue le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart au moyen de stratégies de placement et de la conception de produits. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements liquides diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

Une hausse rapide des taux d'intérêt ou des écarts pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie si elle doit céder des titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. Les dispositions de rachat sont clairement définies dans les contrats. Pour les contrats collectifs, les dispositions dépendent du fait que la sortie est initiée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujetties à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement. De plus, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait entraîner des exigences de capital réglementaire additionnelles dans certaines circonstances, selon l'ampleur de l'augmentation. La compagnie a recours à la réassurance pour contrebalancer en partie ce risque pour certains produits.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et, donc, sur sa stratégie d'affaires. Dans de telles circonstances, les nouveaux placements à revenu fixe produisent généralement des rendements moindres, ce qui réduit les produits tirés des placements. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter, et le remboursement anticipé de placements tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation peut entraîner un réinvestissement obligatoire dans des placements offrant des rendements inférieurs, ce qui réduira davantage les produits tirés des placements. De plus, les taux d'intérêt plus faibles rehaussent les exigences en matière de capital pour les produits garantis (p. ex. les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), compte tenu d'une sensibilité aux fluctuations du marché qui augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent. La compagnie peut également être tenue d'effectuer des paiements aux termes de garanties (p. ex. sur les produits dont les taux créditeurs minimaux sont garantis). La compagnie utilise des stratégies de couverture pour contrebalancer en partie ce risque.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque de taux d'intérêt, particulièrement pour les produits assortis de prestations garanties minimales ou de garanties de placements. Ces programmes de couverture dynamiques font appel à des instruments dérivés, comme les swaps de taux d'intérêt, pour contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Pour les produits dont les prestations ou les sommes sont liées à l'inflation – p. ex. des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation –, la compagnie gère ce risque au moyen de caractéristiques de produits comme des plafonds et des planchers liés à l'inflation, et en effectuant des placements dans des instruments indexés et des instruments à rendement réel.

Risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations du niveau ou de la volatilité des prix des actifs, comme les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et fermées, et les biens immobiliers. L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers découle de trois sources : les placements directs en actions, le risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres et le risque lié aux honoraires relatifs aux titres de capitaux propres, en ce qui concerne l'actif géré.

Pour les passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie et des placements à revenu fixe n'est pas pratique. Dans ces cas, la compagnie vise à obtenir un rendement des investissements suffisant pour couvrir les passifs sur une plus longue période grâce à un portefeuille diversifié de placements. Ce portefeuille peut comprendre des titres de capitaux propres, des placements immobiliers et des instruments à revenu fixe à long terme. Pour gérer le risque associé aux marchés boursiers, la compagnie respecte les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées et qui autorisent les placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La conception de produits joue un rôle clé dans la gestion du risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres. La compagnie examine attentivement les prix, les modalités et les garanties pendant le développement du produit. La plupart des garanties relatives aux titres de capitaux propres offertes par l'entremise des produits de fonds distincts sont largement hors du cours, ce qui reflète un profil de risque faible (p. ex. un niveau faible de garanties, une composition diversifiée des âges). De plus, les honoraires sont influencés par la valeur des actifs, qui peut fluctuer à mesure que les titres de capitaux propres et les autres marchés des actifs qui ne sont pas à revenu fixe évoluent.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque lié aux marchés boursiers relatif aux produits assortis de prestations garanties minimales ou de garanties de placements. Ces programmes font appel à des instruments dérivés, comme des positions vendeur dans des contrats à terme normalisés sur indice boursier, pour fournir une protection contre les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances précises définies par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition aux fluctuations extrêmes des marchés (risque extrême) sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait à vie faisant l'objet d'une couverture dynamique. Aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif ne soutient actuellement le programme de macro-couverture.

Le risque immobilier est un autre élément du risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les pertes peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie prévus provenant des placements immobiliers de la compagnie. Ce risque touche à la fois l'actif du fonds général et les placements des fonds distincts. L'exposition des placements immobiliers de la compagnie provient des participations directes dans des actifs immobiliers et des placements à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, comme les prêts hypothécaires et les titres adossés à des créances hypothécaires. Ces placements sont bien diversifiés en fonction du type d'actif, du type d'immeuble et de l'emplacement géographique, et ils sont généralement axés sur des immeubles de grande qualité.

Risque de change

Le risque de change concerne la perte potentielle qui pourrait découler en raison des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation de la compagnie. Afin d'atténuer ce risque, la compagnie fait habituellement correspondre la monnaie des placements du fonds général à celle des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement correspondants, soit directement, soit par l'utilisation de dérivés, tels que des contrats à terme et des swaps de devises.

La compagnie détient également des investissements nets dans des établissements à l'étranger, ce qui signifie que ses produits, ses charges et son bénéfice libellés en une monnaie étrangère subissent l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces fluctuations influent sur les résultats financiers. La compagnie est particulièrement exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités aux États-Unis, notamment au sein d'Empower et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison de ses activités au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite de la couverture et de l'impôt, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro à la fin de la période ont une incidence sur le total du capital social et du surplus, ainsi que sur la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres surveillés par les agences de notation.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 114 M\$, de 35 M\$ et de 23 M\$, respectivement, en 2025.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 603 M\$, 114 M\$ et 78 M\$, respectivement, au 31 décembre 2025.

Pour gérer cette volatilité, la compagnie peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de couvrir les investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour aider à exprimer l'incidence des fluctuations des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit éventuellement incapable de générer les fonds suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour faire en sorte que celle-ci puisse respecter ses engagements de trésorerie et de garanties, que ce soit dans des conditions normales ou lors de périodes de sévère crise de liquidité.

En situation de crise, des demandes de liquidité additionnelles peuvent découler de la hausse des retraits des titulaires de polices (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt et risque lié à l'écart du présent document pour plus de détails), ainsi que des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et des renouvellements de prêts. La compagnie maintient un faible appétit pour le risque de liquidité et cherche activement à atténuer ce risque.

Le risque de liquidité est géré au moyen de la conception des produits, de la détention d'actifs liquides de haute qualité, de la suffisance de l'offre de garanties admissibles adéquates pour les transactions sur dérivés et du maintien de l'accès à des facilités bancaires engagées afin de couvrir les paiements imprévus. L'appariement efficace des flux de trésorerie de l'actif et du passif réduit le recours aux actifs liquides de haute qualité et aux facilités bancaires pour des sorties imprévues, comme un nombre plus important que prévu de sinistre ou de déchéances de polices.

Environ 67 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie (à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Ces passifs sont principalement liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine et des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. Les produits de retraite au sein de l'exploitation américaine vendus à des promoteurs de régimes d'avantages du personnel comprennent de provisions relatives aux contrats comportant certaines restrictions en matière de retrait. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, la compagnie conserve le droit d'effectuer des ajustements de valeur de marché ou de retarder les paiements de la plupart des résiliations des promoteurs de régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie, qui est frappée de déchéance au rachat. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont échelonnées afin de répondre aux besoins en liquidité. En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats sont habituellement structurés de manière à atténuer le risque de liquidité découlant de retraits discrétionnaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne la perte potentielle découlant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles ou lorsque la cote de crédit de la contrepartie se détériore. Les défaillances, les dépréciations ou les modifications à la baisse des notations du portefeuille de placements peuvent entraîner des pertes réalisées ou latentes et des provisions plus élevées pour insuffisance d'actif, ce qui aura une incidence négative sur les bénéfices et la situation du capital de la compagnie.

Le risque de crédit existe chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes officielles ou implicites. Le risque de crédit se compose principalement du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. L'exposition au risque de crédit provient de diverses contreparties, notamment des émetteurs, des emprunteurs, des courtiers, des titulaires de polices, des réassureurs, des contreparties aux dérivés et des cautions.

Le principal risque de crédit de la compagnie provient de placements en titres à revenu fixe (y compris des obligations d'État et de sociétés, des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels, des titres structurés et des prêts/fonds privés) qui couvrent les passifs liés aux titulaires de polices. Les contrats financiers, notamment les ententes de réassurance et les contrats dérivés, servant à gérer les risques d'assurance et de marché ou dans le cadre d'activités commerciales principales, présentent des risques supplémentaires. Ces expositions au risque sont intégrées au profil de risque de la compagnie.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie est conçu pour réduire au minimum le risque par la diversification, l'analyse du crédit à l'interne et la surveillance active. La diversification est réalisée en établissant des limites de concentration dans l'ensemble des catégories d'actifs, des émetteurs, des notations, des secteurs et des territoires. Toutes les transactions respectent les protocoles d'approbation établis. Le risque de crédit est régulièrement évalué par rapport au cadre d'appétence au risque, y compris les simulations de crise pour évaluer les incidences possibles selon des situations défavorables.

Un modèle de gouvernance structuré soutient la surveillance du risque de crédit. Les unités d'exploitation, notamment la Gestion des placements, sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La surveillance est assurée par un comité de la haute direction qui examine les expositions, établit les limites de risque et surveille la conformité. Chaque secteur dispose de son propre comité de surveillance et d'exploitation pour gérer le risque de crédit. La compagnie applique des limites de risque et d'autres mesures pour s'arrimer au cadre d'appétence au risque.

La compagnie a aussi établi des politiques précises, y compris en matière de placement, dotées de limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, ainsi qu'une politique en matière de risque de crédit qui définit le cadre de gestion du risque de crédit. Des politiques et des lignes directrices connexes fournissent des directives opérationnelles détaillées.

Le risque de crédit est identifié par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque, qui évalue la solvabilité d'un débiteur en fonction du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations suivent une échelle correspondant aux notations des agences de notation externes, et les politiques de la compagnie sont conçues pour faire en sorte que les notations internes ne dépassent pas les notations les plus élevées attribuées par certaines agences de notation indépendantes.

La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations pour les nouveaux placements, et elle surveille le caractère approprié des notations pour chaque position existante. La fonction attribue des paramètres clés de risque de crédit, notamment la probabilité de défaillance, les taux d'évolution des notations, la perte compte tenu des défaillances et la position en situation de défaut, pour quantifier le profil de risque de crédit global de la compagnie.

Pour gérer le risque, la fonction de gestion des risques établit des limites, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministe) et surveille l'arrimage au cadre d'appétence au risque. Des rapports sur le risque de crédit sont régulièrement remis à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à d'autres organismes de gouvernance. Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques surveillent conjointement les positions par rapport aux limites et gèrent les dépassements. La fonction de gestion des placements effectue une surveillance continue des perspectives à l'égard du crédit et effectue régulièrement des examens des débiteurs et contreparties, en combinant des analyses ascendantes du crédit et des évaluations macroéconomiques et sectorielles descendantes. Afin de soutenir l'atténuation des risques en temps opportun, des listes de surveillance sont mises à jour pour les débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Le risque lié aux contreparties provient de l'exposition à des réassureurs et à des contreparties aux dérivés.

- La **réassurance** est utilisée pour atténuer le risque d'assurance, mais elle présente un risque de crédit si un réassureur est incapable de s'acquitter de ses obligations. La compagnie évalue régulièrement la solidité financière des réassureurs, en s'appuyant sur les normes minimales énoncées dans la politique de gestion du risque de réassurance. Pour gérer ce risque, la compagnie favorise la diversification et cherche des ententes de garanties ou de retenue de fonds, dans la mesure du possible.
- Les **contrats dérivés** sont principalement utilisés pour gérer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés concerne la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie. La compagnie négocie des produits dérivés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvés par le conseil ou le comité des placements. Le risque est atténué au moyen de la diversification des contreparties et des ententes de garanties. Le risque futur éventuel est inclus par la compagnie dans son calcul du risque total et fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues ainsi que les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures. Cela nécessite de formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et le comportement des titulaires de polices et les risques de marché prévus, ce qui influe sur l'établissement des prix et sur les passifs. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui pourrait prendre la forme d'une perte financière potentielle dans le cas où les coûts et les passifs réels dépassent les attentes liées au prix.

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découlerait de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Il concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (comme les primes, les commissions, les demandes de règlement, les versements et les coûts liés au règlement), du moment quand surviennent ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (comme les déchéances de polices).

La compagnie reconnaît six grands types de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la gestion de ces risques afin d'en créer de la valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté comme une conséquence du modèle d'affaires, des mesures d'atténuation étant mises en œuvre au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque accepté sélectivement qui est géré en fonction de limites du risque et contrôlé activement.

Gestion du risque d'assurance

Une structure de gouvernance a été établie aux fins de la gestion du risque d'assurance. Les unités d'exploitation sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, assure la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a un comité de gestion du risque d'assurance prenant la forme d'un comité de direction qui formule des recommandations à l'égard des limites et des politiques relatives au risque d'assurance, et qui examine les mesures de conformité et d'atténuation connexes. Chaque secteur a son propre comité qui surveille et gère le risque d'assurance, entre autres, auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre divers processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. La fonction de gestion des risques évalue les processus de gestion du risque d'assurance des unités d'exploitation, comme la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis pour que le profil de risque d'assurance corresponde bien à l'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure un suivi régulier du profil de risque d'assurance et communique tout dépassement aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. Elle effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques et elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques de la direction. La fonction de gestion des risques effectue aussi des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions connexes à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une augmentation des taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il est possible que la compagnie estime mal les niveaux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour établir les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie exerce ses activités.
- Des limites, pratiques et politiques de souscription sont en place pour gérer l'exposition au risque et pour faire correspondre le choix des risques garantis aux prévisions en matière de sinistres.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et elle gère le risque global au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin d'atténuer ce risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Dans certains territoires, la compagnie peut établir une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est considéré comme excessif.
- L'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque de morbidité et du risque de mortalité. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, peut être influencée par l'inflation et l'utilisation. La compagnie gère ces facteurs en concevant des régimes qui précisent le niveau de couverture et qui limitent les garanties de prix à long terme, ce qui permet de refixer régulièrement les tarifs en fonction des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées dans une période donnée. Pour certaines polices, les risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux primes futures, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices futures.

Risque de longévité

Le risque de longévité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une diminution de ces taux donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

Les prix de ces produits reposent sur des hypothèses au chapitre de la mortalité fondées sur les résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur, ainsi que sur les recherches les plus récentes sur les faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur la mortalité future prévue.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque lorsqu'il est approprié de le faire, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire.

La compagnie a établi des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus permettent d'assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Les produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options contractuelles. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans le cas de contrats où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années, il existe un risque de résiliation avant que ces charges puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, puissent prendre fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital aux clients de la compagnie. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (comme la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges concerne la perte potentielle qui pourrait découler des variations défavorables des charges liées à la prestation de services contre des honoraires ou au service et au maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance. Cela comprend les charges directes et les attributions de coûts indirects. Ce risque peut découler de conditions générales sur le plan économique, d'augmentations inattendues de l'inflation, d'une croissance plus lente que prévu ou d'une réduction de la productivité menant à une augmentation des frais unitaires. Le risque de charges lié aux produits survient lorsque la compagnie ne peut pas ou ne veut pas transmettre des coûts accrus au client, et il se manifestera sous la forme d'une augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance ou d'une réduction du bénéfice futur prévu.

Les programmes de gestion des charges sont examinés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des charges, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD concerne le risque de perte potentielle qui pourrait découler des résultats techniques défavorables liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque est principalement associé aux activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories :

- **Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers :** La compagnie prend en charge ces risques principalement à titre de rétrocessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres pour l'ensemble de tous les contrats et en surveillant régulièrement les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes. Cette information est intégrée aux processus d'établissement des prix afin de s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- Autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie : Ces couvertures comprennent notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi, l'assurance de titres et certaines couvertures limitées au titre de l'assurance de biens. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité. Les risques sont gérés grâce à des limites de risque établies au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de l'éventail d'expositions aux risques, on s'attend à une diversification bénéfique des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel concerne le risque de perte qui pourrait découler de problèmes résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Ce risque peut découler des activités quotidiennes normales ou d'événements imprévus et peut se traduire par des pertes financières significatives ou des atteintes à la réputation. Les activités de la compagnie nécessitent l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue et, par conséquent, les risques opérationnels sont une caractéristique normale du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

Une gestion efficace du risque opérationnel atténue les risques tels que, sans s'y limiter, la technologie, la continuité des affaires, la sécurité physique, la fraude et les risques liés aux tiers, et renforce la résilience opérationnelle de la compagnie, ce qui lui permet de réussir la mise en œuvre des activités essentielles en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations singulières ou simultanées se produiront.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle dans les principaux processus et services tout en conservant une réputation forte ainsi qu'une bonne stabilité financière.

La compagnie a des processus en place pour cerner, mesurer, gérer et surveiller ces risques, et présenter de l'information à leur sujet.

Une structure de gouvernance est en place pour gérer le risque opérationnel, et les unités d'exploitation ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. Pour superviser le risque opérationnel, la compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel qui surveille les risques et qui présente de l'information sur ceux-ci, et qui formule des recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques à l'égard des risques et des stratégies d'atténuation des risques. Chaque secteur a son propre comité de supervision et comité d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel et la politique de gestion du risque lié à la résilience opérationnelle de la compagnie reposent sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées. La compagnie applique des contrôles dans sa gestion du risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en évaluant l'équilibre entre les coûts et les avantages de chaque contrôle. Les secteurs surveillent et améliorent les processus et les contrôles, et le service d'audit interne de la compagnie les revoient périodiquement. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie utilise une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des analyses des manifestations du risque et des analyses de scénarios. Les évaluations des risques et des contrôles permettent d'identifier systématiquement les risques opérationnels potentiels et les contrôles connexes, et les manifestations internes et externes du risque sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de reconnaître d'éventuels nouveaux risques et tendances du secteur. Des analyses de scénarios permettent de déterminer et de quantifier les expositions hypothétiques mais sévères au risque opérationnel. Les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques surveille les progrès réalisés dans l'atténuation des risques en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de lui permettre de prendre les mesures appropriées. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques ainsi qu'aux organismes de réglementation, au besoin.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire d'un programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les cyberattaques ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La couverture d'assurance est déterminée en fonction du profil de risque de la compagnie, de son appétence au risque, de sa tolérance envers les risques, ainsi que de ses exigences juridiques et ses obligations contractuelles.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques. Ce risque peut avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficace, à se conformer à la réglementation, à maintenir son intégrité financière, sa réputation et sa résilience opérationnelle. Le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est essentielle aux activités commerciales de la compagnie et à sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie fait face à des risques continus liés à la technologie et à l'informatique qui découlent de systèmes anciens, des contraintes relatives à la technologie et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue d'améliorer ses processus de gestion des risques afin de mieux identifier, évaluer, gérer, surveiller et présenter l'information sur le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes et en développement comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. À mesure que les besoins technologiques et commerciaux évoluent, la stratégie de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique inclut des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information, notamment :

- de multiples couches de technologies conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision indépendante par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, qui agit comme deuxième ligne de défense en évaluant les mesures d'atténuation des risques liés à la technologie et à l'informatique;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de poursuivre l'exécution des processus et des activités d'affaires lors d'événements défavorables. Ces événements peuvent être occasionnés par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain et causer des perturbations affectant l'accès au milieu de travail, la disponibilité de la main-d'œuvre, les technologies et la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations ou aux actifs corporels.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été établi pour gérer les risques liés à la continuité des affaires en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre. Il est soutenu par des activités continues de planification d'exercices, de formation et de sensibilisation afin de surveiller son efficacité.

Risque lié à la sécurité physique

Le risque lié à la sécurité physique correspond au risque de dommages ou de pertes qui peuvent découler de menaces, d'actions ou d'événements naturels, technologiques ou malveillants mettant en cause des personnes et des actifs corporels. Un cadre de gestion du risque lié à l'actif corporel a été établi pour gérer les risques liés aux actifs corporels. Ce cadre repose sur une approche interfonctionnelle intégrée faisant intervenir plusieurs processus, systèmes et parties prenantes qui travaillent ensemble afin de protéger les actifs corporels et la sécurité des personnes.

Risque lié au traitement des affaires

Le risque lié au traitement des affaires correspond au risque de perte résultant d'un traitement des affaires, d'une gouvernance ou d'une gestion générale inadéquats ou défaillants des processus liés aux règlements de sinistres et aux paiements de prestation, à l'administration des comptes des clients, aux opérations financières, à la gestion des placements, à la gestion du changement, aux nouvelles affaires et aux renouvellements, ainsi qu'au développement et au lancement de produits.

Le risque lié au traitement des affaires est inhérent à l'exercice des activités et la compagnie agit pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour soutenir sa résilience.

Risque lié à la présentation de l'information

Le risque lié à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'anomalie significative qui découle de la présentation d'une information financière inadéquate ou incomplète. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement, de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale.

Le risque lié à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités, et la compagnie prend des mesures pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour les processus de base qui soutiennent la communication efficace de l'information aux parties prenantes internes et externes.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes commis dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements par des clients, des fournisseurs, des conseillers, des administrateurs, des dirigeants, des employés, des entrepreneurs sur place ou d'autres tiers. Ce risque s'accroît pour les institutions financières, en raison des pressions financières qui pourraient motiver les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par des pertes financières ou une atteinte à la réputation de la compagnie et peut avoir des incidences néfastes sur les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a mis en œuvre un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude et une norme opérationnelle, dans lesquelles sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude mettent l'accent sur l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser une sensibilisation efficace au risque de fraude.

Risque lié aux tiers

Le risque lié aux tiers s'entend du risque de perte lié au fait qu'un tiers faillit à fournir des biens ou des services, à exécuter des activités commerciales, à protéger des données ou des systèmes, ou expose la compagnie à des résultats négatifs. Ce risque s'applique aux tiers externes et aux ententes internes entre les entités.

La compagnie retient de façon stratégique les services de tiers afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'accéder à des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. L'embauche des tiers respecte les mêmes principes que ceux énoncés dans la politique de gestion du risque lié aux tiers de la compagnie. La compagnie utilise un cadre de gestion du risque et des activités d'atténuation, comme des évaluations des risques et des contrôles diligents, pour gérer et surveiller le risque lié aux tiers tout au long de sa relation avec ceux-ci, notamment en s'assurant qu'ils respectent les normes de service et qu'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de lois, d'exigences réglementaires ou de normes sectorielles ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires dans les territoires où elles exercent leurs activités, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. Ces exigences portent sur des aspects comme l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les crimes financiers, les liquidités et la solvabilité, les placements, la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les obligations envers les clients, les normes de conduite des assureurs, des gestionnaires d'actifs et des conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées aux cadres juridiques et réglementaires, ou la non-conformité à ces cadres, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait aussi faire augmenter les coûts d'exploitation afin de maintenir la conformité.

La compagnie gère le risque juridique et le risque lié à la réglementation au moyen d'efforts concertés entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. Pour gérer ces risques, la compagnie a établi des programmes de rémunération et des processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés. Ils ont été conçus de manière à susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel qualifié et diversifié qui est représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où la compagnie exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des stratégies de ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution réussie de ses stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final est le risque que des conséquences défavorables découlent de décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final inadéquats, ou de données et de rapports mal utilisés. Ce risque peut entraîner une perte financière ainsi que de mauvaises décisions commerciales et stratégiques, et porter atteinte à la réputation de la compagnie, ayant ainsi une incidence potentielle sur les perceptions des clients, des contreparties, des actionnaires ou des organismes de réglementation à l'égard de la compagnie.

La compagnie accorde la priorité aux efforts d'atténuation et de contrôle afin de limiter les conséquences défavorables découlant de l'incapacité de modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement des contrôles tout au long du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), le maintien d'un modèle centralisé, de leurs inventaires et d'un système de classification des risques, ainsi que la réalisation d'examen indépendants dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients puissent subir des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants, ou d'actions ou d'offres inappropriées par la compagnie ou ses représentants. Si le risque lié à la conduite n'est pas identifié et géré, il peut nuire aux clients et entraîner pour la compagnie un risque financier, un risque lié à la réputation et un risque lié à la réglementation, y compris des coûts pour des mesures correctrices et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de plusieurs processus importants, dont les suivants :

- des politiques officielles, des cadres, des formations du personnel et une présentation de l'information à la haute direction;
- des informations et des communications présentées clairement et de manière adéquate aux clients;
- la conception, la vente, et l'offre de conseils sur des produits et le traitement des plaintes et des réclamations en mettant l'accent sur les résultats pour les clients et sur toute vulnérabilité;
- des évaluations basées sur les risques pour les conseillers, l'examen de leur aptitude à exercer et le maintien des contrôles dans le respect des politiques approuvées par le conseil d'administration, dont la politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les autoévaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, exposant la compagnie à des répercussions importantes sur les affaires, les finances ou la réputation.

La compagnie peut assumer un risque stratégique intentionnellement, afin de faire croître les activités, ou ce risque peut apparaître comme une conséquence imprévue découlant de la stratégie d'affaires, de l'exécution de la stratégie ou d'une résilience inadéquate envers les forces externes. Ce risque comprend à la fois les risques compris dans la stratégie et les risques découlant de la stratégie, c'est-à-dire les risques associés à l'ensemble du cycle de vie de la gestion de la stratégie, de l'élaboration à l'exécution.

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, en étant appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices provenant des première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités réelles, l'harmonisation des ressources afin de répondre aux besoins stratégiques, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies, au besoin. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi tout au long du cycle de vie de la gestion de la stratégie.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de la gestion de portefeuilles, d'un suivi continu et de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

Les principaux risques liés à la gestion du risque stratégique et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié au positionnement stratégique

Le risque lié au positionnement stratégique s'entend du risque de ne pas définir ou maintenir des stratégies efficaces pour générer la valeur prévue et réaliser la vision à long terme de la compagnie. Le risque d'un mauvais positionnement de la stratégie de la compagnie visant à générer la valeur prévue pourrait découler d'une gouvernance décisionnelle inadéquate ou inefficace, d'influences externes telles que la dynamique du secteur, les changements réglementaires ou les actions des concurrents, ou de changements dans les facteurs économiques et politiques nationaux ou internationaux.

La compagnie cherche à intégrer des options et une diversification appropriées dans les décisions stratégiques afin de réagir rapidement aux changements de dynamiques internes et externes et de demeurer résiliente face aux forces perturbatrices. La compagnie gère activement le risque lié au positionnement stratégique au moyen de la gouvernance, d'une harmonisation appropriée des ressources et des capacités, de processus de gestion des risques stratégiques solides et de mécanismes décisionnels axés sur l'optimisation de la création de valeur et des résultats du portefeuille.

Risque lié à l'exécution stratégique

Le risque lié à l'exécution stratégique s'entend du risque de ne pas mettre en œuvre efficacement les initiatives essentielles à l'exécution de la stratégie d'affaires et de ne pas obtenir la valeur souhaitée. Le risque d'inefficacité dans l'exécution des initiatives stratégiques peut découler d'une gestion du changement et d'une gouvernance inadéquates ou inefficaces, ou il peut découler d'une surveillance insuffisante des facteurs externes qui ont une incidence sur l'exécution des projets et d'une capacité de réaction insuffisante.

Pour gérer ce risque, la compagnie a mis en œuvre, et améliore continuellement, des processus de surveillance de l'exécution des programmes, assurant une gouvernance et une planification efficaces du changement, ainsi qu'une harmonisation des capacités. Par ces processus, la compagnie favorise la mise en œuvre efficace d'initiatives stratégiques, dont une surveillance des risques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte financière, de perturbations opérationnelles ou d'incertitude stratégique découlant de développements politiques, économiques et sociaux dans l'ensemble des territoires où la compagnie exerce ses activités ou investit. Ces risques peuvent se manifester par des changements de dirigeants ou de politiques gouvernementales, des modifications dans les cadres réglementaires, des restrictions ou des sanctions commerciales, des conflits armés, des troubles civils, le terrorisme et des tensions géopolitiques plus larges qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité du marché, les chaînes d'approvisionnement et la confiance des investisseurs dans les secteurs où la compagnie exerce ses activités.

Dans le contexte actuel, la compagnie continue de surveiller l'évolution des répercussions des récents conflits géopolitiques, notamment les tensions accrues dans des régions clés, la reconfiguration des alliances commerciales mondiales et la possibilité d'une surveillance réglementaire accrue.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité correspond au risque de perte possible ou d'autres incidences négatives découlant de facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Cela comprend le risque de perte ou d'incidences négatives découlant de l'impossibilité ou de l'incapacité à se préparer adéquatement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, des répercussions physiques d'un environnement en évolution, ou de l'incapacité à créer et à maintenir des stratégies de gestion des activités en réponse à l'évolution des facteurs sociaux. La compagnie reconnaît que les attitudes à l'égard des questions environnementales et sociales sont dynamiques et continuent d'évoluer.

Le risque lié à la durabilité sous-tend tous les types de risque, tant financiers (p. ex. le risque de marché, le risque de crédit, le risque d'assurance) que non financiers (p. ex. le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie aborde le risque lié au climat en tant qu'investisseur et fiduciaire, reconnaissant sa responsabilité d'agir prudemment et dans l'intérêt de ses titulaires de polices et de ses actionnaires. À mesure que le monde et les attentes de la clientèle évoluent, la compagnie s'adapte pour répondre aux besoins futurs. Les conséquences dynamiques des risques liés au climat sont pertinentes pour la gestion des risques d'entreprise et les stratégies de placement de la compagnie. Il s'agit notamment de comprendre les risques significatifs liés au climat et de repérer les possibilités qui se présentent dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend de la capacité de ses filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ses filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif ne soit rendu disponible aux fins de distribution des filiales à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir les paiements en priorité, avant la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Les paiements provenant des filiales, y compris les intérêts et les dividendes, sont soumis à des restrictions en vertu des lois et des règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, ce qui fait en sorte que la Canada Vie, Empower et leurs filiales doivent respecter des normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres des filiales par rapport aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La direction dispose aussi de marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et peut accéder aux marchés financiers au besoin. De plus, la direction assure le suivi de la conformité avec les exigences réglementaires, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions, aux acquisitions et aux désinvestissements

La compagnie et ses filiales évaluent périodiquement les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. Ces examens peuvent faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si les transactions se réalisent, 1) elles pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, 2) elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert et pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie, 3) elles pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et 4) elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui surviennent à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, la compagnie met en œuvre des contrôles diligents pour les transactions potentielles et les risques sont évalués dans le contexte de son appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction évalue les systèmes et les processus et vérifie qu'ils sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est conclue. En outre, une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays qui comprennent divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc. De plus, chaque pays peut offrir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (p. ex. des produits de rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects de leur régime d'imposition, ce qui peut avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications de la loi sur l'impôt et/ou des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

L'impôt minimum mondial (IMM) de 15 % a été adopté depuis 2024 et s'applique à tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes. La compagnie produira ses premières déclarations de revenus complémentaires en 2026 en vertu de l'IMM, relativement à l'année d'imposition 2024. L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. Il existe un risque que les modifications futures des lois fiscales, des directives administratives ou des différences d'interprétation entre les pays entraînent des obligations fiscales imprévues, des coûts de conformité ou des difficultés opérationnelles.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte si la compagnie est incapable de promouvoir et d'offrir ses produits efficacement par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces canaux, qui comprennent les courtiers, les agences générales déléguées, les planificateurs financiers, les banques et d'autres institutions financières, jouent un rôle essentiel dans la liaison entre les offres de la compagnie et les clients finaux. Toutefois, bon nombre de ces intermédiaires distribuent des produits concurrents et exercent leurs activités de façon indépendante, sans obligation contractuelle de continuer à représenter les produits de la compagnie.

Le risque lié à la distribution des produits peut découler de plusieurs facteurs, notamment la perte d'accès aux principaux partenaires de distribution, la détérioration des relations avec les intermédiaires, l'évolution des préférences des consommateurs, la consolidation dans le contexte de la distribution ou l'émergence de nouvelles plateformes numériques qui perturbent les modèles traditionnels. Le fait de ne pas s'adapter à ces changements ou de ne pas maintenir un positionnement concurrentiel au sein des réseaux de distribution pourrait avoir une incidence sur les volumes de ventes, la part de marché et les perspectives de croissance à long terme de la compagnie.

Pour atténuer ce risque, la compagnie maintient une stratégie de distribution diversifiée et résiliente. Elle consiste notamment à cultiver des relations solides au sein d'un vaste réseau d'intermédiaires, à offrir une gamme de produits concurrentielle et différenciée, et à investir dans la formation, le soutien et les outils numériques afin d'améliorer l'engagement des distributeurs.

Risque lié au pays

Le risque lié au pays s'entend du risque que les influences économiques et politiques d'un pays entraînent une perte financière ou une perte de réputation pour la compagnie. Les sources de risque lié au pays peuvent découler de positions figurant au bilan ou non, y compris, mais sans s'y limiter, des actifs investis, des passifs d'assurance et des activités telles que les fusions et acquisitions, l'externalisation, la délocalisation et le transfert de données.

La gestion des risques liés au pays consiste en un processus continu de formulation, de mise en œuvre, de suivi et de révision des stratégies relatives aux risques liés au pays. La compagnie mesure particulièrement l'exposition au risque dans un pays donné en fonction d'une méthodologie interne de notation des risques (complétée par des notations d'agences de notation externes) et surveille le risque extrême associé aux positions dans les placements et au risque d'assurance ou de réassurance par rapport aux limites approuvées propres à chaque pays.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2025, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance et des instruments financiers. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2025				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(225) \$	(200) \$	(225) \$	(75) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(750)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(150)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	(25)	—	(125)	(125)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(225)	(150)	(675)	(725)
31 décembre 2024				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(850)	(850)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle, à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs. Les sensibilités du bénéfice net attribuable aux actionnaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la MSC aux modifications des hypothèses financières présentées ci-après ont été arrondies à 25 M\$ près.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net attribuable aux actionnaires		Capitaux propres attribuables aux actionnaires		MSC ¹		TSAV ²	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	25 \$	125 \$	— \$	75 \$	25 \$	50 \$	(1) point	(1) point
Diminution de 50 points de base	(50)	(150)	(25)	(125)	(75)	(100)	< 1 point	< 1 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	150 \$	250 \$	225 \$	325 \$	— \$	50 \$	< (1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(200)	(300)	(300)	(400)	(50)	(75)	0 point	< (1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹								
Hausse de 20 %	75 \$	100 \$	500 \$	525 \$	400 \$	450 \$	0 point	(1) point
Hausse de 10 %	50	50	250	250	200	225	0 point	< (1) point
Baisse de 10 %	(50)	(50)	(250)	(250)	(200)	(225)	< (1) point	< 1 point
Baisse de 20 %	(75)	(100)	(525)	(525)	(400)	(425)	(1) point	< (1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe ³								
Hausse de 10 %	550 \$	425 \$	600 \$	475 \$	25 \$	— \$	< 1 point	1 point
Hausse de 5 %	275	225	300	250	—	—	0 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(300)	(225)	(325)	(250)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(600)	(450)	(650)	(500)	(25)	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

² Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

³ Les sensibilités aux valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent les améliorations apportées à la méthodologie, et non pas un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant les améliorations, les sensibilités de +10 %/+5 %/-5 %/-10 % s'établissaient à +425 \$/+200 \$/-225 \$/-475 \$ pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires et à +475 \$/+225 \$/-250 \$/-525 \$ pour les capitaux propres attribuables aux actionnaires, respectivement. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur les sensibilités à l'égard de la MSC et sur les sensibilités du TSAV.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et le ratio du TSAV. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, l'incidence sur le bénéfice, sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et sur le ratio du TSAV variera au fil du temps, en raison d'une combinaison de facteurs, y compris l'incidence d'une variation soutenue du bénéfice fondamental annualisé.

Les sensibilités additionnelles présentées ci-après illustrent l'incidence estimative approximative, sur une période de 12 mois, qu'auraient sur le bénéfice fondamental de la compagnie des variations immédiates des taux d'intérêt sans risque et des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse. Les sensibilités présentées ci-dessous sont principalement reflétées dans les honoraires liés aux actifs des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la Compagnie, dans le bénéfice relatif au surplus et dans les marges liées aux écarts du fonds général. Les sensibilités ci-après tiennent compte des suppositions suivantes : aucune variation ultérieure des taux d'intérêt n'aura lieu et les marchés boursiers réaliseront les rendements prévus par la suite. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, des répercussions sur les réinvestissements des actifs ainsi que certaines mesures prises par la direction et certaines modifications des comportements des titulaires de polices sont susceptibles de se produire, lesquelles ne sont pas reflétées dans les sensibilités décrites ci-après.

Ci-après sont présentées les incidences estimatives d'une variation immédiate des taux d'intérêt et des marchés boursiers, arrondie à 25 M\$ près, pour les 12 premiers mois. Les incidences au-delà de cette période pourraient différer.

- Une diminution (augmentation) parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sans risque entraînerait une baisse (hausse) d'environ 75 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.
- Une diminution (augmentation) immédiate de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une baisse (hausse) d'environ 225 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 M\$ ou une diminution de 10 M\$, lorsqu'arrondie à 10 M\$ près, après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 50 M\$, lorsqu'arrondie à 25 M\$ près, avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2025.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessifs.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %

Au 31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans plusieurs territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La compagnie met en œuvre des stratégies de planification pour atteindre l'efficacité fiscale. L'incertitude liée à ces stratégies est évaluée régulièrement et des provisions sont constituées au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires.

La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé dont la constatation s'appuie sur la détermination par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant comptabilisé représente les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de ces actifs.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des soldes d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Hypothèses actuarielles – La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,5 %	4,4 %	4,7 %	4,7 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,8 %	4,6 %	5,7 %	5,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,1 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,9 %	4,5 %	4,8 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,0 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2025	2024	2025	2024
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(720) \$	(787) \$	899 \$	997 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	145	170	(133)	(154)
Incidence de la variation du taux d'inflation	335	344	(296)	(304)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	13 \$	15 \$	(12) \$	(13) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(22)	24	26

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est aussi sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 172 M\$ (174 M\$ en 2024) de l'obligation au titre des prestations définies et de 7 M\$ (6 M\$ en 2024) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 239 M\$ (224 M\$ en 2024) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (21 M\$ en 2024) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2026, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 245 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2025 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 obligera les sociétés à : • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence sur ses états financiers consolidés, sauf dans les cas suivants : • La compagnie appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si certains critères sont respectés. La compagnie appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant aux critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. • En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne sont pas admissibles dans le cadre de ce choix, à chaque fin de période, la compagnie décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La compagnie prévoit que l'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective sans qu'il y ait de retraitement des soldes comparatifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Autres renseignements

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale – T4 2024

	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Bénéfice fondamental – données présentées pour le T4 2024	367 \$	321 \$	231 \$	223 \$	(27) \$	1 115 \$
Reclassements :						
Charges (avant impôt)	8	16	11	4	(39)	—
Charges financières (avant impôt)	53	37	25	6	(121)	—
Impôt	(28)	(12)	(7)	(1)	48	—
Autres incidences :						
PanAgora (après impôt)	(1)	—	—	—	1	—
Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)	(14)	—	—	—	14	—
Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt)	(5)	—	—	—	5	—
Produit assorti d'une GRV (après impôt)	1	—	—	—	(1)	—
Total des reclassements	14	41	29	9	(93)	—
Bénéfice fondamental – données reclassées pour le T4 2024	381	362	260	232	(120)	1 115
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées pour le T4 2024	(63)	15	79	(29)	(1)	1
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – reclassements	15	—	—	—	(15)	—
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées pour le T4 2024	(48)	15	79	(29)	(16)	1
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	333 \$	377 \$	339 \$	203 \$	(136) \$	1 116 \$

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Bénéfice fondamental – données présentées	1 336 \$	1 262 \$	829 \$	818 \$	(53) \$	4 192 \$
Reclassements :						
Charges (avant impôt)	27	53	35	17	(132)	—
Charges financières (avant impôt)	206	153	103	26	(488)	—
Impôt	(105)	(50)	(21)	(5)	181	—
Autres incidences :						
PanAgora (après impôt)	5	—	—	—	(5)	—
Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)	(65)	—	—	—	65	—
Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt)	(4)	—	—	—	4	—
Produit assorti d'une GRV (après impôt)	8	—	—	—	(8)	—
Total des reclassements	72	156	117	38	(383)	—
Bénéfice fondamental – données reclassées	1 408	1 418	946	856	(436)	4 192
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées	(218)	222	(16)	(200)	31	(181)
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – reclassements	39	—	—	—	(39)	—
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées	(179)	222	(16)	(200)	(8)	(181)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 229 \$	1 640 \$	930 \$	656 \$	(444) \$	4 011 \$

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés annuels de la compagnie. Les états financiers consolidés annuels de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités et autres incidences, lorsqu'elles sont déduites, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;

- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

À compter du troisième trimestre de 2025, Lifeco a modifié le libellé du poste « Incidences de la transformation des activités », qui est devenu « Incidences de la transformation des activités et autres incidences », afin que la composition de ce poste soit plus claire. Ce changement n'a pas d'incidence sur le calcul sous-jacent, ni sur les résultats présentés.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	23	(21)	50	(72)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(5)	13	61
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	18	4	93	31
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	14	50	52
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	22	14
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	55	6	228	86
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(1) \$	(6) \$	(9) \$	(4) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	2	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	17	—	17	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	—	(3)	—
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(14)	(19)	(71)	(91)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	5	16	22
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(36)	(37)	(145)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	9	36	37
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 158 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	38 \$	16 \$	182 \$	202 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	(7)	(51)	(58)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	—	45	157
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(12)	(44)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(1)	(5)	(197)	(41)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	54	10
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(7)	(6)	(26)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	7	7
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	—	14
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(71) \$	55 \$	(342) \$	23 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	15	(9)	73	(4)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(9)	26	(30)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(6)	6	12
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(75)	23	(146)	22
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	(6)	30	(5)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(4)	(6)	(20)	(24)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	4	5
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(29) \$	(23) \$	(53) \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	(2)	14	(8)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(35)	(5)	(63)	(296)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	6	50
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(3)	—	(12)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	4	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(21) \$	17 \$	(44) \$	11 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	(3)	12	(2)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(2)	—	(69)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	—	16	43
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	2	(33)	73	(33)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	4	(11)	4
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(2)	(2)	(7)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	3	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

Bénéfice fondamental avant impôt

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental (avant impôt)	1 497 \$	1 362 \$	5 641 \$	5 222 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco (avant impôt)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Compte de participation	51	31	(29)	26
Bénéfice avant impôt	1 296 \$	1 388 \$	4 695 \$	4 981 \$

Actif administré, actif géré ou sous-services-conseils, actif administré seulement et actif des clients

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

Lifeco¹

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement²

Total de l'actif des clients

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
1 136 256 \$	1 006 384 \$
2 181 321	2 026 945
3 317 577 \$	3 033 329 \$
231 388	232 969
3 548 965 \$	3 266 298 \$
862 828	802 163
250 051	243 785

¹ Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora qui est inclus dans l'exploitation générale.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation américaine

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹

Total de l'actif des clients

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
570 634 \$	507 615 \$
2 173 061	2 019 475
2 743 695 \$	2 527 090 \$
47 250	56 602
2 790 945 \$	2 583 692 \$
358 912	342 253
89 945	89 768

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation canadienne

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹

Total de l'actif des clients

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
214 765 \$	194 456 \$
2 942	2 888
217 707 \$	197 344 \$
113 210	108 628
330 917 \$	305 972 \$
241 841	226 873
102 100	98 262

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation européenne

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹**Total de l'actif des clients**

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
	290 863 \$	256 126 \$
	5 318	4 582
	296 181 \$	260 708 \$
	59 234	56 031
	355 415 \$	316 739 \$
	250 381	221 329
	46 795	44 321

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Résultats annualisés au titre des activités d'assurance

Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR et elle représente le bénéfice prévu sur les activités à long terme et les résultats annualisés sur les activités à court terme ou les activités liées aux honoraires. Prises ensemble, ces données constituent un indicateur des produits récurrents de l'entreprise. Cette mesure est calculée en additionnant le bénéfice au titre de l'assurance à court terme, le dégagement de l'ajustement au titre du risque et la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Capital fondamental généré** – Cette mesure est exprimée en pourcentage du bénéfice fondamental et décrit le capital généré ou employé par l'entreprise au-delà de la cible opérationnelle interne de la compagnie à l'égard du capital. Le capital fondamental généré correspond au bénéfice fondamental, plus les fluctuations internes de la MSC et de l'ajustement au titre du risque, le cas échéant, moins la variation du capital requis relativement aux nouvelles affaires et le règlement différé des affaires en vigueur, selon les cibles opérationnelles internes de la compagnie. Ces éléments excluent l'incidence des produits avec participation et des éléments théoriquement similaires à ceux exclus du bénéfice fondamental.
 - Les fluctuations internes de la MSC se rapportent à la MSC (excluant les produits avec participation), plus l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance, plus les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, plus la MSC comptabilisée pour les services fournis, plus les profits et pertes liés à l'expérience.
- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.

- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.
- **Ratio de levier financier** – Ce ratio correspond au montant de la dette, des titres hybrides et des actions privilégiées divisé par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Marge d'exploitation fondamentale avant impôt** – Cette mesure représente le bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.

Glossaire

- **Honoraires liés aux actifs** – Cette mesure représente les honoraires gagnés qui sont directement liés au niveau de l'actif des clients qui est sous services-conseils, géré ou administré, ce qui comprend les produits de fonds distincts.
- **Charges et commissions liées aux actifs** – Cette mesure représente les charges variables (comme les commissions et les bonis liés aux actifs, les charges liées aux comptes gérés et les coûts liés aux sous-conseillers et aux gestionnaires de fonds) engagées lorsque les honoraires et les autres produits sont générés.
- **Actif administré seulement** – L'actif des clients est classé comme actif administré seulement lorsque la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés. Les actifs inclus dans l'actif administré seulement ne sont pas inclus dans l'actif géré ou sous services-conseils.
- **L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients** sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter aux définitions à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR.
- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Moyenne de l'actif des clients** – Correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture de l'actif des clients au cours de la période de présentation de l'information financière, calculée à l'aide des soldes quotidiens, lorsqu'ils sont disponibles, et des soldes mensuels ou trimestriels lorsque les soldes quotidiens ne sont pas disponibles.
- **Incidences de la transformation des activités et autres incidences** – Les incidences de la transformation des activités et autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d’un groupe de contrats d’assurance représente le profit non acquis que la compagnie s’attend à comptabiliser dans l’avenir à mesure qu’elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d’un groupe de contrats d’assurance, si le total des flux de trésorerie d’exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d’acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l’entrée de trésorerie nette, ce qui n’entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d’éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d’apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L’analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l’assurance au Canada. L’approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d’assurance, l’approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d’assurance, l’incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l’expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l’approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l’approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l’écart non directement attribuables et autres charges, de l’impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d’autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d’évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d’évaluation à tous les contrats d’assurance qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Charges d’exploitation et frais administratifs, montant brut** – Cette mesure financière non conforme aux PCGR exclut certaines charges et commissions et certains honoraires de sous-conseillers liés à l’assurance.
- **Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)** – Cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l’information financière pour lesquelles Lifeco prend en charge les risques d’assurance liés à une solution de garanties collectives. La compagnie peut présenter la variation nette des primes comptables de la gamme de produits collectifs d’assurance vie et d’assurance maladie d’une période à l’autre, excluant l’incidence de la conversion des devises, qui représente l’incidence nette des nouvelles souscriptions, des résiliations et de la croissance interne des affaires en vigueur pour la période.
- **Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres contrats fondés sur les honoraires)** – Cette mesure représente les produits tirés des services administratifs seulement (SAS) et des autres contrats fondés sur les honoraires pour lesquels les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d’autres services accessoires.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l’incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d’après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Dollar américain
Livre sterling
Euro

Exercices clos les	
31 décembre 2025	31 décembre 2024
1,39	1,40
1,85	1,79
1,62	1,49

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - L'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - L'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - Les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - Les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Entrées (sorties) d'actifs nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour l'exploitation canadienne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour l'exploitation européenne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net** – Cette mesure correspond aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart moins les charges et les commissions liées aux actifs.
- **Charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation** – Les charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation excluent les coûts de transformation des activités et les autres charges qui sont exclus du bénéfice fondamental.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres honoraires** – Cette mesure représente les autres honoraires gagnés qui ne sont pas directement liés au niveau de l'actif des clients, ainsi que le total du résultat des activités d'assurance fondamental lié aux produits en unités de compte, aux produits unitaires à profit et aux produits de rentes variables offerts par le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Pour les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Pour les produits assurés du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes pour les affaires où la compagnie prend en charge les risques d'assurance liés à une solution de garanties collectives.
 - Pour les SAS et autres contrats fondés sur les honoraires du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes lorsque les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d'autres services accessoires.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Bénéfice relatif à l'écart** – Cette mesure représente le bénéfice relatif à l'écart tiré des produits de placement du fonds général, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients, ainsi que les autres produits nets tirés des placements.
- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Total des produits¹	43 976 \$	39 797 \$	41 629 \$
Bénéfice			
Bénéfice fondamental ²	4 649	4 192	3 667
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960	4 011	2 862
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	3 960	3 940	2 738
Bénéfice par action ordinaire			
De base – bénéfice fondamental ³	5,03	4,50	3,94
De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,29	4,30	3,07
De base – bénéfice net	4,29	4,23	2,94
Dilué – bénéfice fondamental ³	5,01	4,48	3,93
Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,26	4,29	3,07
Dilué – bénéfice net	4,26	4,21	2,93
Total de l’actif administré			
Actif géré ou sous services-conseils ²	1 136 256 \$	1 006 384 \$	895 412 \$
Actif administré seulement ⁴	2 181 321	2 026 945	1 592 992
Total de l’actif des clients ²	3 317 577	3 033 329	2 488 404
Autres actifs au bilan	231 388	232 969	202 570
Activités abandonnées	—	—	161 566
Total de l’actif administré⁴	3 548 965	3 266 298	2 852 540
Total du passif	829 825 \$	769 509 \$	683 379 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁵	0,437252	0,437252	0,437252
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série Z ⁶	0,3826	—	—
Actions ordinaires	2,440	2,220	2,080

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments. Le total des produits comprend les produits tirés des activités d’assurance, les produits nets tirés des placements, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement et les honoraires et autres produits.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁵ Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté à la fin de 2020 pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s’applique jusqu’au 30 décembre 2025. À compter du 31 décembre 2025, le taux a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 4,09 %, ou 1,0225 \$ par année.

⁶ Le 24 septembre 2025, la compagnie a émis des actions privilégiées de série Z dont le taux de dividende correspond à 1,425 \$ par année. Le taux de dividende initial de 0,3826 \$ par action a été payé le 31 décembre 2025.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2025 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control - Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2025 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est entièrement détenue par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque, ainsi que Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Sagard, Portage, Power Sustainable et les autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 407 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,90 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2025, la compagnie a comptabilisé un montant de 37 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 20 M\$ de son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2025, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détenait des débentures émises par IGM d'une valeur comptable de 89 M\$ au 31 décembre 2025 (90 M\$ au 31 décembre 2024).

Le 3 septembre 2025, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025. En 2025, la compagnie a racheté et annulé 12 801 349 actions ordinaires détenues par CFP en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 768 M\$. Depuis le 6 janvier 2026, Lifeco est autorisée à racheter ses actions auprès de la CFP en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco – Actions – Actions ordinaires pour de plus amples renseignements.

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une entité mondiale d'investissement dans les technologies financières axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard et un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds et des instruments d'emprunt gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités d'assurance	5 690 \$	5 594 \$	5 551 \$	5 486 \$	5 399 \$	5 292 \$	5 273 \$	5 250 \$
Produits nets tirés des placements	2 611	2 588	2 319	2 335	2 685	2 249	2 409	2 340
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(5)	1 699	954	1 259	(2 981)	6 906	(864)	(1 385)
Honoraires et autres produits	2 052	1 984	1 948	1 911	1 952	1 806	1 794	1 672
Total des produits¹	10 348 \$	11 865 \$	10 772 \$	10 991 \$	7 055 \$	16 253 \$	8 612 \$	7 877 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	1 048 \$	1 158 \$	894 \$	860 \$	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	1 031 \$
De base – par action	1,15	1,25	0,96	0,92	1,20	0,92	1,08	1,10
Dilué – par action	1,14	1,25	0,96	0,92	1,19	0,92	1,08	1,10
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	1 048 \$	1 158 \$	894 \$	860 \$	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	960 \$
De base – par action	1,15	1,25	0,96	0,92	1,20	0,92	1,08	1,03
Dilué – par action	1,14	1,25	0,96	0,92	1,19	0,92	1,08	1,03

¹ Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Total des produits

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2025 s'est établi à 10,3 G\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5,6 G\$ (5,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2,6 G\$ (2,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des honoraires et autres produits de 2,1 G\$ (2,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des variations à la baisse de 5 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la baisse de 3,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,7 G\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme dans tous les secteurs ainsi que de la hausse de la MSC comptabilisée au titre des services fournis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne.

Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements, qui comprend les produits nets tirés des placements et les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN, pour le quatrième trimestre de 2025, a augmenté de 2,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2025 n'étaient pas significatives, comparativement à une diminution de 3,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2024, principalement en raison d'une hausse des profits latents sur les obligations au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation américaine découlant d'une baisse des rendements des obligations.
- Au quatrième trimestre de 2025, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2,6 G\$, soit une baisse de 0,1 G\$ par rapport au résultat du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancé par une hausse des produits tirés des obligations au sein de l'exploitation canadienne, de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2,0 G\$, principalement en raison de la hausse des actifs découlant de la hausse des marchés dans toutes les régions.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 048 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 1 116 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,15 \$ par action ordinaire (1,14 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 1,20 \$ par action ordinaire (1,19 \$ après dilution) il y a un an.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés annuels, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Great-West Lifeco ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et d'Empower Annuity Insurance Company of America nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les Normes internationales d'information financière, les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent, et s'assurer que les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.
- examiner de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, ce qui est un élément important du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de Great-West Lifeco, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Le président
et chef de la direction,



David Harney

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



Jon Nielsen

Toronto (Ontario)

Le 11 février 2026

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Résultat des activités d'assurance

Produits des activités d'assurance (note 12)
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 13)
Charge nette liée aux contrats de réassurance

Résultat net des activités de placement (note 6)

Produits nets tirés des placements
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement

Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Produits nets tirés des placements
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance

Autres produits (charges)

Honoraires et autres produits
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 13)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 9)
Coûts de financement (note 19)
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)

Bénéfice avant impôt

Impôt sur le résultat (note 29)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle

Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 21)

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres

Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Perte nette liée aux activités abandonnées
Profit net à la cession d'activités abandonnées

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire (note 23)

De base
Dilué

Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 23)

De base
Dilué

Pour les exercices clos les 31 décembre

2025	2024
22 321 \$	21 214 \$
(17 239)	(16 368)
(1 703)	(1 599)
3 379	3 247
9 853	9 683
3 907	1 676
13 760	11 359
(6 355)	(5 918)
(326)	(10)
(5 002)	(2 932)
2 077	2 499
5 044	6 828
(5 044)	(6 828)
—	—
7 895	7 224
(7 461)	(7 050)
(441)	(415)
(379)	(402)
(375)	(122)
4 695	4 981
534	737
4 161	4 244
41	103
4 120	4 141
160	130
3 960	4 011
—	(115)
—	44
3 960 \$	3 940 \$
4,29 \$	4,23 \$
4,26 \$	4,21 \$
4,29 \$	4,30 \$
4,26 \$	4,29 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires, avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	4 120 \$	4 070 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l’étranger	(208)	1 413
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d’établissements à l’étranger	—	(211)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d’investissement net dans des établissements à l’étranger	(243)	(172)
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(1)	40
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	130	113
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(21)	(25)
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	(8)	47
Charge (économie) d’impôt sur le résultat	3	(10)
Profits latents sur les couvertures de flux de trésorerie	240	64
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(65)	(17)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(194)	(61)
Charge (économie) d’impôt sur le résultat	52	16
Participations ne donnant pas le contrôle	23	(109)
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(6)	30
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(298)	1 118
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) latents sur les actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	155	(409)
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d’autres avantages postérieurs à l’emploi (note 26)	165	264
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	(45)	(72)
Participations ne donnant pas le contrôle	(15)	(21)
(Charge) économie d’impôt sur le résultat	4	6
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	264	(232)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(34)	886
Bénéfice global	4 086 \$	4 956 \$

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	8 902 \$	10 709 \$
Obligations (note 6)	174 468	167 114
Prêts hypothécaires (note 6)	36 873	38 879
Actions (note 6)	21 515	18 826
Immeubles de placement (note 6)	8 293	8 257
	250 051	243 785
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	1 571	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	16 850	17 842
Goodwill (note 9)	11 283	11 428
Immobilisations incorporelles (note 9)	4 912	4 958
Instruments financiers dérivés (note 30)	1 863	2 431
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 10)	829	789
Immobilisations corporelles (note 10)	395	346
Débiteurs et intérêts à recevoir	6 029	5 402
Autres actifs (note 11)	15 190	15 265
Impôt exigible	401	272
Actifs d'impôt différé (note 29)	2 285	2 066
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	551 169	496 386
Total de l'actif	862 828 \$	802 163 \$
Passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	161 644 \$	155 683 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement (note 16)	89 042	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	919	795
Débtures et autres instruments d'emprunt (note 18)	8 792	9 469
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 412	2 137
Créditeurs	3 981	3 524
Autres passifs (note 20)	10 431	10 230
Impôt exigible	498	294
Passifs d'impôt différé (note 29)	937	834
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	480 751	430 043
Total du passif	829 825	769 509
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	3 079	3 041
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	67	72
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 22)		
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 920	2 720
Actions ordinaires	5 983	6 071
Surplus cumulé	17 503	17 266
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 27)	1 742	1 776
Surplus d'apport	209	208
Total des capitaux propres	33 003	32 654
Total du passif et des capitaux propres	862 828 \$	802 163 \$

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr
Président du conseil



David Harney
Président et chef de la direction

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre 2025						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	10 291 \$	208 \$	17 266 \$	1 776 \$	3 113 \$	32 654 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	4 120	—	41	4 161
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(34)	(6)	(40)
	10 291	208	21 386	1 742	3 148	36 775
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres (note 23)	—	—	(160)	—	—	(160)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	(2 253)	—	—	(2 253)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	99	(22)	—	—	16	93
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(187)	—	(1 466)	—	—	(1 653)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de la filiale	—	—	—	—	(8)	(8)
Émission d'actions privilégiées (note 22)	200	—	—	—	—	200
Frais d'émission d'actions (note 22)	—	—	(4)	—	—	(4)
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	23	—	—	—	23
Décomptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	—	—	(10)	(10)
Solde à la fin de l'exercice	10 403 \$	209 \$	17 503 \$	1 742 \$	3 146 \$	33 003 \$

31 décembre 2024						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	10 220 \$	234 \$	15 492 \$	890 \$	3 015 \$	29 851 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	4 070	—	103	4 173
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	886	94	980
	10 220	234	19 562	1 776	3 212	35 004
Dividendes sur actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	(2 069)	—	—	(2 069)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	88	(20)	—	—	12	80
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(17)	—	(97)	—	—	(114)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de la filiale	—	—	—	—	(9)	(9)
Incidence de la vente d'activités abandonnées	—	(32)	—	—	(99)	(131)
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	26	—	—	—	26
Décomptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	—	—	(3)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	10 291 \$	208 \$	17 266 \$	1 776 \$	3 113 \$	32 654 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	4 695 \$	4 821 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(764)	(707)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	5 024	5 636
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	3 132	(5 538)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	120	115
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	663	586
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(371)	38
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 907)	(1 676)
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	56 482	43 805
Achats de placements de portefeuille	(61 194)	(42 566)
Autres	(1 172)	237
	2 708	4 751
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	99	88
Émission d'actions privilégiées (note 22)	200	—
Frais d'émission d'actions (note 22)	(4)	—
Actions ordinaires achetées et annulées	(1 653)	(114)
Remboursement des billets de premier rang (note 3)	(689)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	138	—
Diminution de la marge de crédit des filiales	—	(60)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(2 253)	(2 069)
Dividendes sur actions privilégiées versés et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(160)	(130)
	(4 322)	(2 285)
Activités d'investissement		
Incidence de la vente d'activités abandonnées	—	(211)
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(56)	(121)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(76)
	(56)	(408)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	534
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	2 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	8 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 902 \$	10 709 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	8 037 \$	7 657 \$
Intérêts versés	389	410
Dividendes reçus	512	494

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et Empower Annuity Insurance Company of America (Empower).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 11 février 2026.

2. Mode de présentation et sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente.
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).

- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 9).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 9).
- La direction exerce son jugement pour déterminer si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement (notes 11 et 20).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements et des estimations (notes 14 et 16).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- La compagnie tient compte de toutes les modalités des contrats qu'elle émet afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, malgré l'annulation et l'échéance de contrat, ainsi que la survenance ou la non-survenance d'un événement assuré. Certains montants, une fois versés par le titulaire de polices, sont remboursables à celui-ci en toutes circonstances. La compagnie considère que ces paiements répondent à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir été payés par les titulaires de polices.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement (note 14).
- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.

- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, puis sur les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9) nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement et des estimations. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 26).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations et porter des jugements lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 29).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 29).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 31).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 33).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction exerce son jugement pour déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Des jugements sont portés lorsqu'il faut établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille qui répondent à la définition d'un actif financier comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et les actions.

Un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû; ou
- il s'agit d'un placement dans un instrument de capitaux propres qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni ne constitue une contrepartie éventuelle comptabilisée par l'acquéreur dans un regroupement d'entreprises et, lors de la comptabilisation initiale, la compagnie a fait le choix irrévocable de présenter les variations ultérieures à la JVAERG.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la JVAERG, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la JVAERG.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Participations dans des partenariats et des entreprises associées

La compagnie comptabilise une entité émettrice à titre de coentreprise lorsque la compagnie ou l'une de ses filiales doit obtenir le consentement unanime des autres investisseurs quant aux décisions concernant les activités pertinentes de l'entité émettrice. Une entreprise associée est une entité dans laquelle la compagnie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de l'entité sans avoir le contrôle ou le contrôle conjoint.

La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises et des entreprises associées. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans les bilans consolidés, puis ajustée par la suite pour tenir compte de la quote-part de la compagnie du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les participations de la compagnie dans des entreprises associées et des coentreprises sont présentées dans les actions dans les bilans consolidés. La quote-part de la compagnie du bénéfice des entreprises associées ou des coentreprises est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Comptabilisation des produits nets tirés des placements

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Décomptabilisation

La compagnie décomptabilise un actif financier uniquement lorsque les droits contractuels à l'égard des flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. De plus, à la décomptabilisation d'un placement dans un instrument d'emprunt classé à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé est reclassé dans les états consolidés du résultat net. Lors de la décomptabilisation des actions désignées comme étant à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé demeure dans les capitaux propres.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ou effort excessif.

Actifs financiers modifiés

Un actif financier existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé, et l'actif renégocié comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la compagnie.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue d'être assujéti à une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit par rapport au moment de la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus découlant des conditions contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de la gestion interne du risque de crédit de la compagnie. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif au moment de l'acquisition pour tous les autres classements d'instruments financiers, et ils sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des instruments à revenu fixe ou lorsque les instruments financiers sont vendus contre des instruments de capitaux propres.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements de portefeuille des titres garantis par des prêts, des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire de la compagnie sur une base consolidée, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Chaque titre garanti par des prêts est une entité ad hoc qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés à l'intention de tiers dans le but de financer l'achat de ces placements. Les actifs de l'entité ad hoc, soit les prêts garantis de premier rang, sont inclus dans les autres actifs, alors que les passifs connexes, soit les billets de premier rang et les billets subordonnés émis à l'intention de tiers, sont inclus dans les autres passifs dans les bilans consolidés.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, qui sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres actifs comprennent également les fonds détenus en vertu de contrats d'investissement, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les obligations, les prêts hypothécaires et divers autres actifs, qui sont évalués conformément aux méthodes comptables correspondantes de la compagnie.

Les autres passifs comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, qui sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les autres passifs comprennent également les billets liés aux titres garantis par des prêts consolidés, qui sont classés à la JVRN. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2r).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

Un groupe destiné à être cédé est considéré en tant qu'activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la compagnie et dont la compagnie s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée lorsqu'une entité la cède ou lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées en un seul montant au poste Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans l'état consolidé du résultat net.

Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, les chiffres comparatifs de l'état consolidé du résultat net font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

h) Instruments financiers dérivés et couverture

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 30 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 *Instruments financiers* plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement.

Couvertures de juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans le résultat net des activités de placement.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le résultat net des activités de placement au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global au résultat net des activités de placement s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans le résultat net des activités de placement.

j) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certaines marques et marques de commerce, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

k) Comptabilisation des honoraires et autres produits

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

l) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

m) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

n) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts. La compagnie comptabilise les garanties liées à ses produits de fonds distincts dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés.

o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus

Classement des contrats

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats d'investissement

Si les contrats ne comportent pas un risque d'assurance important, la compagnie les classera à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17) et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion des risques.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire à la suite de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires, dans une seconde catégorie comprenant les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite et dans une troisième catégorie comprenant tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. La compagnie n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, car ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels (MSC).

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de taux du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit afin de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où les passifs au titre des contrats d'assurance ne sont pas couverts par des actifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- l'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- la quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;

- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissements payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils sont survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Le modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie réassure certains passifs au titre de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque la compagnie devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. À la comptabilisation, la compagnie évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction lors de la comptabilisation initiale, la compagnie comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marchés observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrées observables sur le marché, ou réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont par la suite évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie à la valeur de marché des actifs qui couvrent le solde du passif ou au résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque à des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques, selon le plus élevé de ces montants. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

p) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

r) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 26). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les hausses (baisse) du plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global en tant que pertes (profits).

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

s) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont portés en réduction des capitaux propres lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

La compagnie présente les éléments suivants dans les participations ne donnant pas le contrôle :

- la portion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires dans ses filiales;
- les capitaux propres attribuables au compte de participation de ses filiales.

t) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 25). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

L'information sur les régimes d'unités d'actions différées, les régimes d'unités d'actions liées au rendement et le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est présentée à la note 25.

Le régime d'options sur actions de la compagnie est comptabilisé comme étant réglé en instruments de capitaux propres, et tous les autres paiements fondés sur des actions sont comptabilisés comme étant réglés en trésorerie.

u) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation dont le prix d'exercice est inférieur au cours du marché moyen des actions ordinaires pour la période sont exercées.

v) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, des coûts directs initiaux engagés et de tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

w) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation américaine, Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'exploitation américaine comprend essentiellement les principaux secteurs d'activité d'Empower, soit Solutions en milieu de travail – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. L'exploitation canadienne comprend les secteurs d'activité Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. Le secteur d'activité Réassurance est présenté dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

x) Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des Normes IFRS de comptabilité qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 obligera les sociétés à : - fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; - fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; - mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence sur ses états financiers consolidés, sauf dans les cas suivants : - La compagnie appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si certains critères sont respectés. La compagnie appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant aux critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. - En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne sont pas admissibles dans le cadre de ce choix, à chaque fin de période, la compagnie décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La compagnie prévoit que l'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective sans qu'il y ait de retraitement des soldes comparatifs.

3. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

Vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni

Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d'une entente visant le transfert de ses activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance de sorte que les risques et les avantages inhérents aux activités sous-jacentes soient transférés à Countrywide. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la transaction a donné lieu à un profit net de 21 \$ avant impôt, principalement attribuable à la comptabilisation d'actifs liés à la convention de réassurance. Les actifs sous-jacents et les passifs connexes pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, d'une valeur comptable de 2 787 \$ au 31 décembre 2025 (2 750 \$ au 31 décembre 2024), doivent être transférés à Countrywide en attendant l'approbation des tribunaux, ce qui devrait avoir lieu en 2026.

4. Charges de restructuration

La compagnie entreprend diverses initiatives de restructuration opérationnelle, d'intégration dans le cadre d'acquisitions et de modernisation des technologies et des processus. Seules les initiatives qui constituent des programmes de restructuration officiels conformément à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* donnent lieu à une provision. Ces provisions sont décrites plus en détail ci-après. Les autres coûts de restructuration et de transformation des activités qui n'ont pas ce statut sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et ne sont pas inclus dans les montants décrits ci-dessous.

La compagnie a comptabilisé des provisions pour restructuration de 361 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les provisions comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont liées aux initiatives prévues en matière de technologie et d'efficacité qui visent à positionner la compagnie de façon à ce qu'elle puisse croître et réduire ses coûts, et se chiffrent à 226 \$ pour les initiatives mises en place au sein de l'exploitation canadienne (186 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 40 \$ au titre du compte de participation) et à 107 \$ pour l'exploitation européenne. La compagnie prévoit mener à terme ces initiatives de restructuration d'ici la fin de 2027. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a comptabilisé des provisions pour restructuration de 78 \$.

Au 31 décembre 2025, le solde des provisions pour restructuration comptabilisées dans les autres passifs par la compagnie était de 365 \$ (121 \$ au 31 décembre 2024).

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2025	2024
Trésorerie	4 008 \$	4 772 \$
Dépôts à court terme	4 894	5 937
Total	8 902 \$	10 709 \$

Au 31 décembre 2025, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 708 \$ était soumis à des restrictions par la compagnie (1 145 \$ au 31 décembre 2024). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommis aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Valeurs comptables et justes valeurs estimatives des placements de portefeuille

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
JVRN – désignation	159 320 \$	159 320 \$	151 369 \$	151 369 \$
JVRN – obligatoire	2 108	2 108	1 987	1 987
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
	174 468	174 468	167 114	167 114
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	26 139	26 139	28 790	28 790
JVRN – obligatoire	5 664	5 664	4 818	4 818
JVAERG	269	269	461	461
Coût amorti	4 801	4 350	4 810	4 193
	36 873	36 422	38 879	38 262
Actions				
JVRN – obligatoire	19 370	19 370	16 896	16 896
JVAERG – désignation ¹	1 033	1 033	923	923
Méthode de la mise en équivalence	1 112	1 255	1 007	1 021
	21 515	21 658	18 826	18 840
Immeubles de placement	8 293	8 293	8 257	8 257
Total	241 149 \$	240 841 \$	233 076 \$	232 473 \$

¹ Représente les actions ordinaires de Franklin Templeton reçues à la vente de Putnam Investments.

b) Valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance

	2025				2024			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	27 432 \$	54 244 \$	92 792 \$	174 468 \$	24 890 \$	49 463 \$	92 761 \$	167 114 \$
Prêts hypothécaires ¹	5 514	17 292	14 067	36 873	4 507	19 686	14 686	38 879
Total	32 946 \$	71 536 \$	106 859 \$	211 341 \$	29 397 \$	69 149 \$	107 447 \$	205 993 \$

¹ Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. L'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

c) Placements mis en équivalence

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit la Société financière IGM Inc. (IGM), dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 407 actions d'IGM au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, soit une participation de 3,90 % (3,89 % au 31 décembre 2024). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, IGM détenait 22 136 471 actions ordinaires de la compagnie. On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2025 dans l'information qu'elle publie.

La compagnie et ses filiales détiennent également des placements dans des titres de capitaux propres de certaines parties liées que la compagnie comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence (note 28).

	2025		
	IGM	Autres parties liées	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	407 \$	600 \$	1 007 \$
Entrées	—	56	56
Quote-part du bénéfice net comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	37	18	55
Dividendes reçus	(20)	(5)	(25)
Autres	—	19	19
Valeur comptable à la fin de l'exercice	424 \$	688 \$	1 112 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	567 \$	688 \$	1 255 \$

	2024		
	IGM	Autres parties liées	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	387 \$	456 \$	843 \$
Entrées	—	121	121
Quote-part du bénéfice net comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	41	26	67
Dividendes reçus	(21)	(12)	(33)
Autres	—	9	9
Valeur comptable à la fin de l'exercice	407 \$	600 \$	1 007 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	421 \$	600 \$	1 021 \$

d) Produits nets tirés des placements

	2025					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	7 446 \$	1 528 \$	710 \$	563 \$	4 \$	10 251 \$
Profits nets réalisés à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	8	—	—	—	—	8
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	12	—	—	—	12
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	1	8	—	—	—	9
Autres produits (charges)	—	—	—	(229)	(198)	(427)
	7 455	1 548	710	334	(194)	9 853
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	1 909	599	—	—	(974)	1 534
JVRN – obligatoire	26	76	2 430	—	—	2 532
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(159)	—	(159)
	1 935	675	2 430	(159)	(974)	3 907
Total	9 390 \$	2 223 \$	3 140 \$	175 \$	(1 168) \$	13 760 \$

	2024					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	6 960 \$	1 509 \$	626 \$	507 \$	531 \$	10 133 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(47)	—	—	—	—	(47)
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	2	—	—	—	2
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	7	—	—	—	7
Autres produits (charges)	—	—	—	(208)	(204)	(412)
	6 913	1 518	626	299	327	9 683
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(1 237)	641	—	—	802	206
JVRN – obligatoire	(24)	(39)	1 686	—	—	1 623
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(153)	—	(153)
	(1 261)	602	1 686	(153)	802	1 676
Total	5 652 \$	2 120 \$	2 312 \$	146 \$	1 129 \$	11 359 \$

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes et les distributions provenant des fonds de capital-investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements et charges liées aux placements comprennent les charges engagées pour les immeubles de placement, les profits et les pertes de change ainsi que les produits gagnés sur les participations de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

e) Résultat net des activités de placement

	2025	2024
Rendement d'investissement		
Produits nets tirés des placements	9 853 \$	9 683 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	3 907	1 676
Total du rendement d'investissement	13 760	11 359
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(4 700)	(4 793)
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	240	84
Intérêt capitalisé	(3 166)	(3 810)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	1 045	2 807
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	226	(206)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 355)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêt capitalisé	6	342
Autres	(332)	(352)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(326)	(10)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 002)	(2 932)
	2 077 \$	2 499 \$

f) Prêts de titres

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2025, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 615 \$ (219 \$ au 31 décembre 2024). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 5 133 \$ (4 212 \$ au 31 décembre 2024).

7. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance.

	2025	2024
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	10 709 \$
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 885	1 778
Débiteurs	4 144	3 624
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 229	6 895
Actifs du compte de négociation	3 995	3 701
Créances liées à des contrats de location-financement	1 043	926
Autres actifs ¹	2 117	1 979
Actifs dérivés	1 863	2 431
	241 519	238 036
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ²	16 850	17 842
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Fonds détenus par des assureurs cédants ³	3 489	3 640
	21 910	22 675
Total	263 429 \$	260 711 \$

¹ Comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 11).

² Comprend les fonds retenus pour les contrats de réassurance émis.

³ Compris dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 14).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2025 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 401 \$ (1 732 \$ au 31 décembre 2024).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

2025					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	4 788 \$	2 275 \$	7 592 \$	3 040 \$	17 695 \$
Organismes gouvernementaux	2 748	16 787	8 118	1 186	28 839
Créances titrisées par des agences	1 859	—	—	12	1 871
Autres créances titrisées	10 909	3 973	886	266	16 034
Services financiers	12 578	5 605	5 887	954	25 024
Communications	1 927	1 370	949	227	4 473
Produits de consommation courante	10 696	4 955	2 039	1 274	18 964
Énergie	4 085	3 049	800	361	8 295
Produits industriels	8 440	2 985	1 157	471	13 053
Technologie	3 827	1 345	419	375	5 966
Transport	1 919	4 816	1 153	284	8 172
Services publics	6 980	12 923	4 840	1 339	26 082
Total	70 756 \$	60 083 \$	33 840 \$	9 789 \$	174 468 \$

2024					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 361 \$	3 304 \$	7 274 \$	4 220 \$	16 159 \$
Organismes gouvernementaux	2 605	17 286	7 444	694	28 029
Créances titrisées par des agences	1 055	186	—	13	1 254
Autres créances titrisées	12 395	3 453	800	163	16 811
Services financiers	12 556	4 726	5 651	1 124	24 057
Communications	1 741	1 194	856	211	4 002
Produits de consommation courante	10 172	5 086	2 084	1 061	18 403
Énergie	3 363	2 809	502	370	7 044
Produits industriels	7 927	2 878	1 178	469	12 452
Technologie	3 568	1 329	409	322	5 628
Transport	2 021	4 426	853	198	7 498
Services publics	7 468	12 559	4 660	1 090	25 777
Total	66 232 \$	59 236 \$	31 711 \$	9 935 \$	167 114 \$

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

2025					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	— \$	765 \$	— \$	— \$	765 \$
Résidences multifamiliales	3 383	4 985	932	33	9 333
Prêts hypothécaires rechargeables	—	2 058	2 888	718	5 664
Biens commerciaux	7 837	9 084	4 103	87	21 111
Total	11 220 \$	16 892 \$	7 923 \$	838 \$	36 873 \$

2024					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	— \$	1 225 \$	— \$	— \$	1 225 \$
Résidences multifamiliales	4 065	4 523	946	34	9 568
Prêts hypothécaires rechargeables	—	1 949	2 279	590	4 818
Biens commerciaux	9 754	9 228	4 133	153	23 268
Total	13 819 \$	16 925 \$	7 358 \$	777 \$	38 879 \$

iii) Pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit en fonction du classement des actifs et des phases.

2025				
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	4 \$	— \$	— \$	4 \$
Charge pour pertes de crédit				
Émissions	—	—	—	—
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	20 \$	7 \$	28 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 2	1	(1)	—	—
Arrivées à échéance	—	—	(2)	(2)
Réévaluation nette de la correction de valeur	(1)	(3)	(1)	(5)
Taux de change et autres	—	—	1	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	16 \$	5 \$	22 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Charge pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur	—	(1)	—	(1)
Solde à la fin de l'exercice	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4 \$	16 \$	5 \$	25 \$

	2024			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Charge pour pertes de crédit				
Émissions	1	—	—	1
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	1	—	—	1
Solde à la fin de l'exercice	4 \$	— \$	— \$	4 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	29 \$	4 \$	34 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	3	(3)	—	—
Réévaluation nette de la correction de valeur	(3)	(7)	3	(7)
Taux de change et autres	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	20 \$	7 \$	28 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$	— \$	— \$
Charge pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur	—	1	—	1
Solde à la fin de l'exercice	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	5 \$	21 \$	7 \$	33 \$

iv) Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

	2025			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	12 959 \$	— \$	— \$	12 959 \$
De moins bonne qualité	71	10	—	81
Dépréciés	—	—	—	—
Total	13 030 \$	10 \$	— \$	13 040 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	263 \$	— \$	— \$	263 \$
De moins bonne qualité	—	6	—	6
Dépréciés	—	—	—	—
Total	263 \$	6 \$	— \$	269 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 601 \$	— \$	— \$	4 601 \$
De moins bonne qualité	—	212	—	212
Dépréciés	—	—	10	10
	4 601	212	10	4 823
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(16)	(5)	(22)
Total	4 600 \$	196 \$	5 \$	4 801 \$

	2024			
	Productifs		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	13 669 \$	— \$	— \$	13 669 \$
De moins bonne qualité	75	14	—	89
Dépréciés	—	—	—	—
Total	13 744 \$	14 \$	— \$	13 758 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	446 \$	— \$	— \$	446 \$
De moins bonne qualité	—	15	—	15
Dépréciés	—	—	—	—
Total	446 \$	15 \$	— \$	461 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 562 \$	— \$	— \$	4 562 \$
De moins bonne qualité	—	266	—	266
Dépréciés	—	—	10	10
	4 562	266	10	4 838
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(20)	(7)	(28)
Total	4 561 \$	246 \$	3 \$	4 810 \$

v) Incidence du crédit sur les actifs et passifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des actifs et passifs financiers de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces instruments financiers. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces instruments financiers est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des instruments financiers précis. Des pertes liées à la juste valeur de 153 \$ pour l'exercice clos en 2025 (67 \$ en 2024) sont reflétées dans les états consolidés du résultat net relativement aux incidents de crédit importants liés aux instruments financiers désignés à la JVRN.

vi) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2025	2024
En fonction des notations internes :		
AAA	26 599 \$	24 462 \$
AA	32 162	32 310
A	63 342	60 041
BBB	49 476	47 936
BB ou inférieure	2 889	2 365
Total	174 468 \$	167 114 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2025	2024
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 216 \$	1 687 \$
A	645	743
Dérivés négociés en bourse	2	1
Total	1 863 \$	2 431 \$

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus selon la notation

Selon les notations attribuées par les agences de notation :

AA- à AA+

A- à A+

BBB+ ou inférieure

Non coté

Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus

Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties

2025	2024
15 343 \$	16 409 \$
1 474	1 424
—	8
33	1
16 850 \$	17 842 \$
4 143 \$	4 177 \$

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds retenus aux termes des contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2025, une tranche de 11 710 \$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 16 850 \$ était cédée à Protective Life Insurance Company (12 633 \$ de 17 842 \$ au 31 décembre 2024). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 12 882 \$ au 31 décembre 2025 (13 774 \$ au 31 décembre 2024).

vii) Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2025, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 6 229 \$ (6 895 \$ au 31 décembre 2024). Ce montant est inclus dans les autres actifs des bilans consolidés. Au 31 décembre 2025, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 489 \$ (3 640 \$ au 31 décembre 2024). Ce montant est inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés. Ces montants comprennent des actifs de 153 \$ au 31 décembre 2025 (98 \$ au 31 décembre 2024) pour lesquels la compagnie ne conserve pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant des actifs sous-jacents sont portés au résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

i) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117 \$	117 \$	206 \$	206 \$
Obligations	8 980	8 980	9 689	9 689
Prêts hypothécaires	344	344	384	384
Autres actifs	124	124	158	158
Total	9 565 \$	9 565 \$	10 437 \$	10 437 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 336 \$	3 336 \$	3 542 \$	3 542 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	6 229	6 229	6 895	6 895
Total	9 565 \$	9 565 \$	10 437 \$	10 437 \$

ii) Valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés, par émetteur et par secteur

	2025	2024
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	188 \$	265 \$
Organismes gouvernementaux	973	1 080
Créances titrisées par des agences	81	94
Autres créances titrisées	978	1 063
Services financiers	1 566	1 670
Communications	266	291
Produits de consommation courante	1 474	1 525
Énergie	439	504
Produits industriels	836	927
Technologie	321	349
Transport	300	306
Services publics	1 558	1 615
Total	8 980 \$	9 689 \$

iii) Valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés, en fonction du type d'immeuble

	2025	2024
Résidences multifamiliales	80 \$	81 \$
Biens commerciaux	264	303
Total	344 \$	384 \$

iv) Qualité de l'actif**Portefeuille d'obligations selon la notation**

	2025	2024
AAA	574 \$	794 \$
AA	2 213	2 332
A	3 786	4 002
BBB	2 344	2 501
BB ou inférieure	63	60
Total	8 980 \$	9 689 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

- La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité par l'entremise de la conception de ses produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances variées par année. Environ 67 % (67 % en 2024) de nos passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2025, la compagnie détenait des liquidités de 950 \$ (950 \$ au 31 décembre 2024) par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 1 000 \$ US auprès d'un syndicat de banques ainsi que d'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition d'Empower (1 000 \$ US et 50 \$ US au 31 décembre 2024, respectivement). Empower a également une capacité d'emprunt d'environ 992 \$ US en vertu du programme de l'organisme Federal Home Loan Banks.

i) Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	2025					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures et autres instruments d'emprunt	805 \$	548 \$	1 011 \$	857 \$	600 \$	4 595 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	210	115	65	35	24	13
Cotisations au titre des régimes de retraite	264	—	—	—	—	—
Total	1 279 \$	663 \$	1 076 \$	892 \$	624 \$	4 758 \$
						9 292 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

	2024					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures et autres instruments d'emprunt	720 \$	745 \$	576 \$	1 032 \$	800 \$	5 356 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	203	146	75	42	22	29
Cotisations au titre des régimes de retraite	221	—	—	—	—	—
Total	1 144 \$	891 \$	651 \$	1 074 \$	822 \$	5 535 \$
						10 117 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation de titres de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net attribuable aux actionnaires est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers, comme les actifs hypothécaires au Royaume-Uni comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	2025		2024	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	25 \$	(50) \$	125 \$	(150) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	—	(25)	75	(125)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 \$ ou une diminution de 10 \$, lorsqu'arrondies à 10 \$ près, après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, arrondie à 25 \$ près, et aucune modification n'a été apportée à la prime de liquidité finale.

Variation des écarts de crédit

	2025		2024	
	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	150 \$	(200) \$	250 \$	(300) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	225	(300)	325	(400)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence significative sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont compensées dans la marge sur services contractuels (MSC). Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	2025				2024			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	75 \$	50 \$	(50) \$	(75) \$	100 \$	50 \$	(50) \$	(100) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	500	250	(250)	(525)	525	250	(250)	(525)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe¹

	2025				2024			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	550 \$	275 \$	(300) \$	(600) \$	425 \$	225 \$	(225) \$	(450) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	600	300	(325)	(650)	475	250	(250)	(500)

¹ Les sensibilités aux valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent les améliorations apportées à la méthodologie, et non pas un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant les améliorations, les sensibilités de +10 %/+5 %/-5 %/-10 % s'établissaient à +425 \$/+200 \$/-225 \$/-475 \$ pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires et à +475 \$/+225 \$/-250 \$/-525 \$ pour les capitaux propres attribuables aux actionnaires, respectivement.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

2025				
Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			Exposition nette
	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²		
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	1 863 \$	(1 236) \$	(459) \$	168 \$
Total des instruments financiers – actifs	1 863 \$	(1 236) \$	(459) \$	168 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 412 \$	(1 236) \$	(669) \$	507 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 412 \$	(1 236) \$	(669) \$	507 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 401 \$, et un montant de 2 501 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

2024				
Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			Exposition nette
	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²		
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 431 \$	(1 117) \$	(1 130) \$	184 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 431 \$	(1 117) \$	(1 130) \$	184 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 137 \$	(1 117) \$	(628) \$	392 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 137 \$	(1 117) \$	(628) \$	392 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 732 \$, et un montant de 2 068 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

8. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2. Les billets émis liés aux titres garantis par des prêts consolidés sont évalués à la JVRN et inclus dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2025				2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	— \$	— \$	8 902 \$	10 709 \$	— \$	— \$	10 709 \$
Actifs financiers à la JVRN								
Obligations	—	161 130	298	161 428	—	153 178	178	153 356
Prêts hypothécaires	—	26 139	5 664	31 803	—	28 790	4 818	33 608
Actions	12 559	183	6 628	19 370	11 055	260	5 581	16 896
Total des actifs financiers à la JVRN	12 559	187 452	12 590	212 601	11 055	182 228	10 577	203 860
Actifs financiers à la JVAERG								
Obligations	—	13 040	—	13 040	—	13 758	—	13 758
Prêts hypothécaires	—	269	—	269	—	461	—	461
Actions	1 033	—	—	1 033	923	—	—	923
Total des actifs financiers à la JVAERG	1 033	13 309	—	14 342	923	14 219	—	15 142
Immeubles de placement	—	—	8 293	8 293	—	—	8 257	8 257
Dérivés ¹	2	1 861	—	1 863	1	2 430	—	2 431
Autres actifs :								
Actifs du compte de négociation	244	3 751	—	3 995	252	3 449	—	3 701
Autres ²	—	615	—	615	—	219	—	219
Total des actifs évalués à la juste valeur	22 740 \$	206 988 \$	20 883 \$	250 611 \$	22 940 \$	202 545 \$	18 834 \$	244 319 \$
Passifs évalués à la juste valeur								
Emprunt hypothécaire grevant des immeubles de placement	— \$	51 \$	— \$	51 \$	— \$	54 \$	— \$	54 \$
Dérivés ³	3	2 409	—	2 412	—	2 137	—	2 137
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	89 042	—	89 042	—	90 157	—	90 157
Passifs liés aux titres garantis par des prêts	—	3 904	—	3 904	—	3 791	—	3 791
Autres passifs ²	—	615	—	615	—	219	—	219
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	96 021 \$	— \$	96 024 \$	— \$	96 358 \$	— \$	96 358 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 523 \$ reçues de contreparties au 31 décembre 2025 (1 199 \$ au 31 décembre 2024).

² Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

³ Compte non tenu de garanties de 1 551 \$ données à des contreparties au 31 décembre 2025 (1 337 \$ au 31 décembre 2024).

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours des exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

2025						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ³	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	178 \$	4 818 \$	5 581 \$	8 257 \$	— \$	18 834 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	(6)	274	361	(159)	—	470
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	3	84	(103)	(42)	—	(58)
Achats	50	—	1 216	650	—	1 916
Émissions	—	739	—	—	—	739
Ventes	(5)	—	(427)	(439)	—	(871)
Règlements	—	(251)	—	—	—	(251)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	26	—	26
Transferts vers le niveau 3 ²	78	—	—	—	—	78
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	298 \$	5 664 \$	6 628 \$	8 293 \$	— \$	20 883 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	(6) \$	274 \$	361 \$	(159) \$	— \$	470 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 31 décembre 2025	(6) \$	262 \$	294 \$	(159) \$	— \$	391 \$
2024						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ³	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	7	200	556	(153)	—	610
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	153	107	265	—	525
Achats	29	—	1 407	618	—	2 054
Vente d'activités abandonnées	—	—	—	—	(907)	(907)
Émissions	—	481	—	—	—	481
Ventes	(27)	—	(299)	(334)	—	(660)
Règlements	—	(219)	—	—	—	(219)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	(9)	—	(9)
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	1	—	—	1
Transferts hors du niveau 3 ²	(83)	—	—	—	—	(83)
Solde à la fin de l'exercice	178 \$	4 818 \$	5 581 \$	8 257 \$	— \$	18 834 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tirés des placements	7 \$	200 \$	556 \$	(153) \$	— \$	610 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 31 décembre 2024	7 \$	191 \$	556 \$	(165) \$	— \$	589 \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,5 % à 13,1 % Fourchette de 4,3 % à 8,0 % Moyenne pondérée de 8,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,7 % à 6,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Les actions classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs ont trait à des placements dans des sociétés en commandite. Les données d'entrée non observables importantes utilisées dans l'évaluation de ces placements correspondent à la part investie par la compagnie de la valeur de l'actif net fournie par la direction de ces sociétés en commandite.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs, des passifs et des capitaux propres de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

2025					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	4 350 \$	— \$	— \$	4 350 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	4 350	—	—	4 350
Autres actions ¹	567	—	—	688	1 255
Total des actifs présentés à la juste valeur	567 \$	4 350 \$	— \$	688 \$	5 605 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Déventures et autres instruments d'emprunt	273 \$	7 874 \$	— \$	— \$	8 147 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 419	—	—	1 419
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	273 \$	9 293 \$	— \$	— \$	9 566 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

2024					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	4 193 \$	— \$	— \$	4 193 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	4 193	—	—	4 193
Autres actions ¹	421	—	—	600	1 021
Total des actifs présentés à la juste valeur	421 \$	4 193 \$	— \$	600 \$	5 214 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Déventures et autres instruments d'emprunt	144 \$	8 506 \$	— \$	— \$	8 650 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 346	—	—	1 346
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	144 \$	9 852 \$	— \$	— \$	9 996 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) Valeur comptable du goodwill et variation de cette valeur

	2025	2024
Coût		
Solde au début de l'exercice	11 468 \$	11 284 \$
Acquisitions d'entreprises	17	75
Ajustements à la répartition du prix d'achat	—	36
Cessions	(5)	(4)
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	—	(299)
Fluctuations des taux de change	(162)	376
Solde à la fin de l'exercice	11 318 \$	11 468 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(40) \$	(35) \$
Cessions	5	2
Perte de valeur	—	(7)
Solde à la fin de l'exercice	(35) \$	(40) \$
Valeur comptable nette	11 283 \$	11 428 \$

ii) Valeur comptable du goodwill affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie

	2025	2024
Exploitation américaine	4 353 \$	4 575 \$
Exploitation canadienne ¹	4 475	4 460
Exploitation européenne	2 455	2 393
Total	11 283 \$	11 428 \$

¹ Compte tenu des récentes initiatives de transformation des activités, la compagnie a réévalué ses groupes d'unités génératrices de trésorerie au sein de l'exploitation canadienne et a regroupé les unités Client individuel et Client collectif au sein de l'exploitation canadienne afin de refléter le niveau le plus bas actuel auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 912 \$ (4 958 \$ au 31 décembre 2024) comprennent les immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée déterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée

	2025				2024			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût								
Solde au début de l'exercice	575 \$	545 \$	354 \$	1 474 \$	562 \$	410 \$	354 \$	1 326 \$
Entrées	—	—	—	—	—	135	—	135
Fluctuations des taux de change	14	2	—	16	13	—	—	13
Solde à la fin de l'exercice	589 \$	547 \$	354 \$	1 490 \$	575 \$	545 \$	354 \$	1 474 \$
Cumul des pertes de valeur								
Solde au début de l'exercice	(60) \$	— \$	— \$	(60) \$	(57) \$	— \$	— \$	(57) \$
Fluctuations des taux de change	(1)	—	—	(1)	(3)	—	—	(3)
Solde à la fin de l'exercice	(61) \$	— \$	— \$	(61) \$	(60) \$	— \$	— \$	(60) \$
Valeur comptable nette	528 \$	547 \$	354 \$	1 429 \$	515 \$	545 \$	354 \$	1 414 \$

ii) Valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée indéterminée affectées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie

	2025	2024
Exploitation américaine	19 \$	20 \$
Exploitation canadienne	1 138	1 138
Exploitation européenne	272	256
Total	1 429 \$	1 414 \$

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée

2025					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 20 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 532 \$	111 \$	101 \$	2 979 \$	6 723 \$
Entrées	48	—	—	437	485
Fluctuations des taux de change	(94)	4	(5)	(10)	(105)
Cessions	(10)	—	—	(86)	(96)
Solde à la fin de l'exercice	3 476 \$	115 \$	96 \$	3 320 \$	7 007 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 371) \$	(79) \$	(18) \$	(1 711) \$	(3 179) \$
Fluctuations des taux de change	26	(3)	2	5	30
Cessions	2	—	—	64	66
Amortissement	(173)	(4)	(10)	(254)	(441)
Solde à la fin de l'exercice	(1 516) \$	(86) \$	(26) \$	(1 896) \$	(3 524) \$
Valeur comptable nette	1 960 \$	29 \$	70 \$	1 424 \$	3 483 \$
2024					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 132 \$	107 \$	93 \$	2 557 \$	5 889 \$
Entrées	214	—	—	360	574
Fluctuations des taux de change	191	4	8	84	287
Cessions	(5)	—	—	(22)	(27)
Solde à la fin de l'exercice	3 532 \$	111 \$	101 \$	2 979 \$	6 723 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 135) \$	(73) \$	(7) \$	(1 459) \$	(2 674) \$
Fluctuations des taux de change	(64)	(2)	(1)	(48)	(115)
Perte de valeur	(2)	—	—	—	(2)
Cessions	5	—	—	22	27
Amortissement	(175)	(4)	(10)	(226)	(415)
Solde à la fin de l'exercice	(1 371) \$	(79) \$	(18) \$	(1 711) \$	(3 179) \$
Valeur comptable nette	2 161 \$	32 \$	83 \$	1 268 \$	3 544 \$

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients, aux canaux de distribution ainsi qu'aux marques et marques de commerce est de 13 ans, de 8 ans et de 7 ans, respectivement (14 ans, 9 ans et 8 ans au 31 décembre 2024, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

10. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2025	2024
Valeur comptable au début de l'exercice	1 011 \$	932 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(222)	(201)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	789	731
Entrées	107	52
Perte de valeur	(29)	(3)
Transferts vers les immeubles de placement	(26)	9
Amortissement	(17)	(18)
Change	5	18
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	829 \$	789 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 395 \$ au 31 décembre 2025 (346 \$ au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2025	2024
Exploitation américaine	262 \$	269 \$
Exploitation canadienne	537	572
Exploitation européenne	424	293
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 224 \$	1 135 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

11. Autres actifs

	2025	2024
Coûts d'acquisition différés	1 208 \$	1 065 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	274	311
Actifs du compte de négociation ¹	3 995	3 701
Créances liées à des contrats de location-financement	1 043	926
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 26)	589	493
Charges payées d'avance	136	167
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 229	6 895
Autres actifs divers	1 716	1 707
Total	15 190 \$	15 265 \$

¹ Ce poste comprend des obligations d'un montant de 3 751 \$ et des actions d'un montant de 244 \$ au 31 décembre 2025 (obligations d'un montant de 3 449 \$ et actions d'un montant de 252 \$ au 31 décembre 2024).

Le total des autres actifs, d'un montant de 5 902 \$ (5 624 \$ au 31 décembre 2024), devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Coûts d'acquisition différés

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	1 065 \$	913 \$
Entrées	302	247
Amortissement	(140)	(123)
Fluctuations des taux de change	5	54
Cessions	(24)	(26)
Solde à la fin de l'exercice	1 208 \$	1 065 \$

12. Produits des activités d'assurance

	2025	2024
Contrats non évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes (MRP)		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(100) \$	(61) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	1 357	1 262
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	624	624
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	9 927	9 527
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	658	588
	12 466	11 940
Contrats évalués en vertu de la MRP	9 855	9 274
Total des produits des activités d'assurance	22 321 \$	21 214 \$

13. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation

	2025	2024 ¹
Charges de sinistres et prestations	15 256 \$	14 598 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	843	748
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(820)	(773)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	213	97
Salaires et autres avantages du personnel	5 280	5 059
Frais généraux et administratifs	1 815	1 673
Charges d'intérêts sur les contrats de location	13	14
Amortissement des immobilisations corporelles	85	87
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	53	54
Commissions	1 962	1 861
Total des charges	24 700 \$	23 418 \$
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	17 239 \$	16 368 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	7 461	7 050
Total des charges	24 700 \$	23 418 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

14. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance	2025						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(1 414) \$	3 \$	190 \$	28 \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs d'ouverture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	—	—	—	66 343
Solde d'ouverture net	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(22 321)	—	—	—	—	—	(22 321)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(31)	10 067	6 905	62	—	17 003
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	843	—	—	—	—	—	843
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	213	—	—	—	—	213
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(48)	(692)	(80)	—	(820)
	843	182	10 019	6 213	(18)	—	17 239
Composants investissements	(11 063)	—	7 927	3 136	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(32 541)	182	17 946	9 349	(18)	—	(5 082)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	6 353	(1)	6 087	474	16	—	12 929
Incidence des fluctuations des taux de change	957	(2)	64	158	9	—	1 186
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(25 231)	179	24 097	9 981	7	—	9 033
Flux de trésorerie							
Primes reçues	34 593	—	—	—	—	—	34 593
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(54)	—	(23 986)	(9 709)	—	—	(33 749)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(959)	—	—	—	—	—	(959)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(36)	—	—	—	—	—	(36)
Autres flux de trésorerie ¹	1 092	—	—	—	—	—	1 092
Total des flux de trésorerie	34 636	—	(23 986)	(9 709)	—	—	941
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(40)	(40)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	36	36
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(4)	(4)
Autres variations ²	(312)	—	—	—	—	—	(312)
Solde de clôture net³	211 541 \$	519 \$	3 874 \$	14 166 \$	576 \$	(185) \$	230 491 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(2 374) \$	— \$	894 \$	(91) \$	— \$	— \$	(1 571) \$
Passifs de clôture	143 497	519	2 980	14 257	576	(185)	161 644
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	—	—	—	—	—	70 418
Solde de clôture net³	211 541 \$	519 \$	3 874 \$	14 166 \$	576 \$	(185) \$	230 491 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 8 727 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 489 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

Contrats d'assurance

2024

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(2 021) \$	— \$	831 \$	(3) \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs d'ouverture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	—	—	—	60 302
Solde d'ouverture net	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(21 214)	—	—	—	—	—	(21 214)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(21)	9 647	6 615	55	—	16 296
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	748	—	—	—	—	—	748
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	97	—	—	—	—	97
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(17)	(689)	(67)	—	(773)
	748	76	9 630	5 926	(12)	—	16 368
Composants investissements	(10 578)	—	7 523	3 055	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(31 044)	76	17 153	8 981	(12)	—	(4 846)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	7 856	2	5 576	505	17	—	13 956
Incidence des fluctuations des taux de change	4 892	9	87	188	9	—	5 185
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(18 296)	87	22 816	9 674	14	—	14 295
Flux de trésorerie							
Primes reçues	35 406	—	—	—	—	—	35 406
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(58)	—	(22 760)	(9 355)	—	—	(32 173)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(878)	—	—	—	—	—	(878)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(34)	—	—	—	—	—	(34)
Autres flux de trésorerie ¹	1 211	—	—	—	—	—	1 211
Total des flux de trésorerie	35 647	—	(22 760)	(9 355)	—	—	3 532
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(41)	(41)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	34	34
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(7)	(7)
Autres variations ²	(484)	—	—	—	—	—	(484)
Solde de clôture net ³	202 448 \$	340 \$	3 763 \$	13 894 \$	569 \$	(181) \$	220 833 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 414) \$	3 \$	190 \$	28 \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs de clôture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	—	—	—	66 343
Solde de clôture net ³	202 448 \$	340 \$	3 763 \$	13 894 \$	569 \$	(181) \$	220 833 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 9 204 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 640 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

	2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 397) \$	584 \$	2 672 \$	(1 141) \$
Passifs d'ouverture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	66 343
Solde d'ouverture net	186 089	6 739	14 440	207 268
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 357)	(1 357)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(628)	—	(628)
Ajustements liés à l'expérience	211	1	—	212
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(863)	257	620	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(142)	(15)	157	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	169	30	—	199
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(44)	(3)	—	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(669)	(358)	(580)	(1 607)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	12 163	88	187	12 438
Incidence des fluctuations des taux de change	539	124	350	1 013
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	12 033	(146)	(43)	11 844
Flux de trésorerie				
Primes reçues	21 737	—	—	21 737
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(24 040)	—	—	(24 040)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(807)	—	—	(807)
Autres flux de trésorerie ¹	1 153	—	—	1 153
Total des flux de trésorerie	(1 957)	—	—	(1 957)
Autres variations ²	(312)	—	—	(312)
Solde de clôture net	195 853 \$	6 593 \$	14 397 \$	216 843 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(7 185) \$	1 549 \$	4 267 \$	(1 369) \$
Passifs de clôture	132 620	5 044	10 130	147 794
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	—	—	70 418
Solde de clôture net	195 853 \$	6 593 \$	14 397 \$	216 843 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats d'assurance

	2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(6 560) \$	1 654 \$	3 796 \$	(1 110) \$
Passifs d'ouverture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde d'ouverture net	169 536	7 026	13 748	190 310
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 262)	(1 262)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(627)	—	(627)
Ajustements liés à l'expérience	161	1	—	162
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 229)	330	913	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(243)	(284)	527	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	69	14	—	83
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(16)	—	—	(16)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(1 258)	(566)	178	(1 646)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	13 186	74	174	13 434
Incidence des fluctuations des taux de change	4 441	205	340	4 986
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	16 369	(287)	692	16 774
Flux de trésorerie				
Primes reçues	22 964	—	—	22 964
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(22 817)	—	—	(22 817)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(750)	—	—	(750)
Autres flux de trésorerie ¹	1 271	—	—	1 271
Total des flux de trésorerie	668	—	—	668
Autres variations ²	(484)	—	—	(484)
Solde de clôture net	186 089 \$	6 739 \$	14 440 \$	207 268 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 397) \$	584 \$	2 672 \$	(1 141) \$
Passifs de clôture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	66 343
Solde de clôture net	186 089 \$	6 739 \$	14 440 \$	207 268 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) MSC et produits des activités d'assurance en fonction de l'approche fondée sur la transition

	2025	2024
Fluctuations de la MSC en fonction de l'approche fondée sur la transition		
Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	9 052 \$	9 641 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(845)	(885)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	97	58
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(748)	(827)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	48	62
Incidence des fluctuations des taux de change	193	176
Total des variations	(507)	(589)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	8 545 \$	9 052 \$
Autres contrats d'assurance		
Solde de la MSC au début de l'exercice	5 388 \$	4 107 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(512)	(377)
Variations liées aux services futurs		
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	620	913
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	60	469
Total des variations du résultat des activités d'assurance	168	1 005
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	139	112
Incidence des fluctuations des taux de change	157	164
Total des variations	464	1 281
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	5 852 \$	5 388 \$
Solde net de la MSC à la fin de l'exercice	14 397 \$	14 440 \$
	2025	2024
Produits des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 543 \$	8 569 \$
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon d'autres approches	14 778	12 645
Total des produits des activités d'assurance	22 321 \$	21 214 \$

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité a été tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, sauf en cas d'impraticabilité. La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui étaient visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, sauf en cas d'impraticabilité, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La compagnie a eu recours à une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits tirés des placements relatifs au capital requis. L'élaboration des hypothèses s'est basée sur une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de la compagnie quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

d) Composition des passifs au titre des contrats d'assurance et actif connexe**i) Composition des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement**

2025					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation américaine	— \$	— \$	5 033 \$	— \$	— \$
Exploitation canadienne	—	—	61 045	—	—
Exploitation européenne	—	—	118	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	651	—	—
Polices sans participation					
Exploitation américaine	315	11 818	12 599	84 620	158
Exploitation canadienne	445	1 224	30 600	3 456	321
Exploitation européenne	534	3 705	45 386	377	397
Solutions de gestion du capital et des risques	277	103	6 212	589	43
Total	1 571 \$	16 850 \$	161 644 \$	89 042 \$	919 \$

2024					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation américaine	— \$	— \$	5 337 \$	— \$	— \$
Exploitation canadienne	—	—	55 941	—	—
Exploitation européenne	—	—	122	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	678	—	—
Polices sans participation					
Exploitation américaine	335	12 756	13 544	85 470	159
Exploitation canadienne	434	1 216	31 309	3 698	283
Exploitation européenne	353	3 746	41 944	330	313
Solutions de gestion du capital et des risques	71	124	6 808	659	40
Total	1 193 \$	17 842 \$	155 683 \$	90 157 \$	795 \$

ii) Composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance

2025						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation américaine	3 939 \$	528 \$	276 \$	— \$	290 \$	5 033 \$
Exploitation canadienne	29 132	12 332	12 618	5 630	1 333	61 045
Exploitation européenne	56	—	39	—	23	118
Solutions de gestion du capital et des risques	613	—	—	—	38	651
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation américaine	346	7	—	—	12 246	12 599
Exploitation canadienne	23 072	3 533	3 422	573	—	30 600
Exploitation européenne	29 177	7 923	126	1 658	6 502	45 386
Solutions de gestion du capital et des risques	5 354	811	47	—	—	6 212
Total	91 689 \$	25 134 \$	16 528 \$	7 861 \$	20 432 \$	161 644 \$
2024 ¹						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation américaine	4 281 \$	612 \$	251 \$	— \$	193 \$	5 337 \$
Exploitation canadienne	27 497	12 239	10 513	5 164	528	55 941
Exploitation européenne	53	—	34	3	32	122
Solutions de gestion du capital et des risques	604	—	—	—	74	678
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation américaine	387	8	—	—	13 149	13 544
Exploitation canadienne	23 553	3 727	3 206	742	81	31 309
Exploitation européenne	27 227	7 359	396	1 909	5 053	41 944
Solutions de gestion du capital et des risques	6 057	751	—	—	—	6 808
Total	89 659 \$	24 696 \$	14 400 \$	7 818 \$	19 110 \$	155 683 \$

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance se fait dans des limites raisonnables.

e) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice**Contrats d'assurance**

	2025		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	683 \$	49 \$	732 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	7 425	83	7 508
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	8 108	132	8 240
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(8 968)	(135)	(9 103)
Ajustement au titre du risque non financier	240	17	257
MSC	620	—	620
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	14 \$	14 \$

Contrats d'assurance

	2024		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	582 \$	42 \$	624 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 241	79	9 320
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	9 823	121	9 944
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(11 050)	(123)	(11 173)
Ajustement au titre du risque non financier	312	18	330
MSC	913	—	913
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2) \$	16 \$	14 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

f) Analyse des échéances des contrats d'assurance et de réassurance détenus

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon le calendrier prévu en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

	2025					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrats d'assurance						
Passifs au titre des contrats d'assurance	9 039 \$	5 164 \$	5 402 \$	5 508 \$	5 851 \$	507 352 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(786)	(821)	(776)	(678)	(621)	(8 048)
	8 253 \$	4 343 \$	4 626 \$	4 830 \$	5 230 \$	499 304 \$
Contrats de réassurance détenus						
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	177 \$	239 \$	241 \$	218 \$	190 \$	1 433 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(736)	(218)	(198)	(196)	(199)	(4 479)
	(559) \$	21 \$	43 \$	22 \$	(9) \$	(3 046) \$

	2024						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	8 168 \$	4 295 \$	4 429 \$	4 776 \$	4 947 \$	456 281 \$	482 896 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(604)	(573)	(541)	(479)	(424)	(3 260)	(5 881)
	7 564 \$	3 722 \$	3 888 \$	4 297 \$	4 523 \$	453 021 \$	477 015 \$
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	182 \$	111 \$	112 \$	99 \$	82 \$	490 \$	1 076 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(634)	(189)	(168)	(164)	(167)	(4 306)	(5 628)
	(452) \$	(78) \$	(56) \$	(65) \$	(85) \$	(3 816) \$	(4 552) \$

g) Montant des passifs au titre des contrats d'assurance payable à vue

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	2025	2024
Montants payables à vue	67 709 \$	64 424 \$
Valeurs comptables	105 841	101 715

h) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2025	1 287 \$	1 158 \$	1 036 \$	951 \$	869 \$	3 366 \$	5 730 \$	14 397 \$
2024	1 207	1 121	1 027	950	873	3 384	5 878	14 440

i) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2025	34 \$	31 \$	28 \$	25 \$	21 \$	46 \$	— \$	185 \$
2024	32	30	27	24	21	47	—	181

j) Risque d'assurance

Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, la compagnie utilise les derniers résultats du secteur pour établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais

Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Réassurance IARD

Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats nets. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.

Rendement des placements

Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur. L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net.

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières**Risque d'assurance**

Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %
Morbidity – variation défavorable de 5 %
Charges – augmentation de 5 %
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %

2025			
Bénéfice net		MSC ¹	
Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
(225) \$	(200) \$	(225) \$	(75) \$
200	175	(750)	(625)
(150)	(150)	(225)	(100)
(25)	—	(125)	(125)
(225)	(150)	(675)	(725)

Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %
Morbidity – variation défavorable de 5 %
Charges – augmentation de 5 %
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %

2024			
Bénéfice net		MSC ¹	
Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
200	175	(725)	(650)
(150)	(125)	(200)	(100)
—	—	(125)	(150)
(50)	—	(850)	(850)

¹ Les incidences sur la MSC sont déterminées avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir la valeur des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'assurance sur le bénéfice net et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de toute différence relative à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). En ce qui concerne la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, il y a une incidence de second ordre sur le bénéfice qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur le bénéfice au cours de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance, par région géographique, est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Taux d'actualisation

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %

2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux final qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction

Tout au long de l'exercice, la compagnie a révisé certaines hypothèses et raffiné certains modèles relativement aux passifs au titre des contrats d'assurance. Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	Description
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025			
Longévité	30 \$	18 \$	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne
Mortalité	(21)	(27)	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que les récents résultats et tendances au chapitre de la mortalité au sein de l'exploitation canadienne
Comportement des titulaires de polices	(184)	50	Révision des hypothèses au chapitre des déchéances à l'égard de l'assurance vie universelle au sein de l'exploitation canadienne
Autres	25	(141)	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total	(150) \$	(100) \$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Total	252 \$	(209) \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

15. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus

Contrats de réassurance détenus	2025						
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus				Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	16 594 \$	72 \$	1 046 \$	124 \$	6 \$	17 842 \$	
Passifs d'ouverture	(1 269)	28	339	99	8	(795)	
Solde d'ouverture net	15 325	100	1 385	223	14	17 047	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 643)	(3)	1 935	1 003	5	(1 703)	
Composants investissements	(140)	—	140	—	—	—	
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(349)	(2)	18	7	—	(326)	
Incidence des fluctuations des taux de change	(383)	2	45	5	—	(331)	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(5 515)	(3)	2 138	1 015	5	(2 360)	
Flux de trésorerie							
Primes versées	5 292	—	—	—	—	5 292	
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(2 062)	(908)	—	(2 970)	
Autres flux de trésorerie ¹	(767)	—	—	—	—	(767)	
Total des flux de trésorerie	4 525	—	(2 062)	(908)	—	1 555	
Autres variations ²	(311)	—	—	—	—	(311)	
Solde de clôture net³	14 024 \$	97 \$	1 461 \$	330 \$	19 \$	15 931 \$	
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	15 473 \$	79 \$	948 \$	331 \$	19 \$	16 850 \$	
Passifs de clôture	(1 449)	18	513	(1)	—	(919)	
Solde de clôture net³	14 024 \$	97 \$	1 461 \$	330 \$	19 \$	15 931 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 5 463 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Contrats de réassurance détenus

2024

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Total
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	15 981 \$	90 \$	1 002 \$	247 \$	12 \$	17 332 \$
Passifs d'ouverture	(885)	20	218	(1)	—	(648)
Solde d'ouverture net	15 096	110	1 220	246	12	16 684
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 457)	(10)	1 906	961	1	(1 599)
Composants investissements	(123)	—	123	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(52)	(1)	36	6	1	(10)
Incidence des fluctuations des taux de change	1 036	1	19	5	—	1 061
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(3 596)	(10)	2 084	972	2	(548)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 799	—	—	—	—	3 799
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 919)	(995)	—	(2 914)
Autres flux de trésorerie ¹	510	—	—	—	—	510
Total des flux de trésorerie	4 309	—	(1 919)	(995)	—	1 395
Autres variations ²	(484)	—	—	—	—	(484)
Solde de clôture net ³	15 325 \$	100 \$	1 385 \$	223 \$	14 \$	17 047 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 594 \$	72 \$	1 046 \$	124 \$	6 \$	17 842 \$
Passifs de clôture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde de clôture net ³	15 325 \$	100 \$	1 385 \$	223 \$	14 \$	17 047 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 4 276 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

	2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 644 \$	731 \$	344 \$	17 719 \$
Passifs d'ouverture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde d'ouverture net	14 156	1 752	1 072	16 980
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(125)	(125)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(175)	—	(175)
Ajustements liés à l'expérience	52	—	—	52
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(106)	138	(22)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	56	38	(94)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(16)	14	—	(2)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(17)	(1)	—	(18)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(31)	14	(241)	(258)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(353)	(6)	26	(333)
Incidence des fluctuations des taux de change	(404)	57	10	(337)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(788)	65	(205)	(928)
Flux de trésorerie				
Primes versées	2 852	—	—	2 852
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(2 062)	—	—	(2 062)
Autres flux de trésorerie ¹	(767)	—	—	(767)
Total des flux de trésorerie	23	—	—	23
Autres variations ²	(311)	—	—	(311)
Solde de clôture net	13 080 \$	1 817 \$	867 \$	15 764 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 713 \$	708 \$	255 \$	16 676 \$
Passifs de clôture	(2 633)	1 109	612	(912)
Solde de clôture net	13 080 \$	1 817 \$	867 \$	15 764 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats de réassurance détenus

	2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 181 \$	866 \$	163 \$	17 210 \$
Passifs d'ouverture	(2 419)	863	950	(606)
Solde d'ouverture net	13 762	1 729	1 113	16 604
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(131)	(131)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(176)	—	(176)
Ajustements liés à l'expérience	43	(1)	—	42
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(115)	159	(34)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(27)	(34)	61	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(17)	11	—	(6)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	25	—	—	25
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(91)	(41)	(104)	(236)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(83)	31	35	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	998	33	28	1 059
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	824	23	(41)	806
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 462	—	—	1 462
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 918)	—	—	(1 918)
Autres flux de trésorerie ¹	510	—	—	510
Total des flux de trésorerie	54	—	—	54
Autres variations ²	(484)	—	—	(484)
Solde de clôture net	14 156 \$	1 752 \$	1 072 \$	16 980 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	16 644 \$	731 \$	344 \$	17 719 \$
Passifs de clôture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde de clôture net	14 156 \$	1 752 \$	1 072 \$	16 980 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) MSC selon l'approche fondée sur la transition

	2025	2024
Contrats de réassurance détenus		
Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	1 021 \$	1 106 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(123)	(124)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	2	(24)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(121)	(148)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	41	63
Total des variations	(80)	(85)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	941 \$	1 021 \$
Autres contrats de réassurance détenus		
Solde de la MSC au début de l'exercice	51 \$	7 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(2)	(7)
Variations liées aux services futurs		
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(22)	(34)
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(96)	85
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(120)	44
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(5)	—
Total des variations	(125)	44
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	(74) \$	51 \$
Solde net de la MSC à la fin de l'exercice	867 \$	1 072 \$

d) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

	2025	2024
Contrats de réassurance détenus		
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 332 \$	3 522 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 226)	(3 407)
Ajustement au titre du risque non financier	(138)	(159)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	10	10
MSC	22 \$	34 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

e) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus						
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
2025	(107) \$	(94) \$	(82) \$	(71) \$	(60) \$	(210) \$	(243) \$
2024	(122)	(109)	(97)	(86)	(76)	(262)	(320)
							(1 072)

16. Passifs au titre des contrats d'investissement

Variations des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	90 157 \$	88 919 \$
Variations normales des affaires en vigueur	(1 870)	(8 469)
Résultats au chapitre des placements	5 020	2 932
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(16)	—
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 249)	6 775
Solde à la fin de l'exercice	89 042 \$	90 157 \$

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

17. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs sont présentés dans les bilans consolidés, au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et des passifs correspondants sont comptabilisés aux postes Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 708 \$ au 31 décembre 2025 (6 082 \$ au 31 décembre 2024).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans les cas où les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis d'une GRM a été réassuré par un tiers.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 \$ (7 538 \$ au 31 décembre 2024).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 297 \$	18 895 \$
Obligations	76 080	74 444
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933	154 439
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Immeubles de placement	11 050	11 317
	548 741	493 251
Produits à recevoir	986	882
Autres passifs	(5 266)	(3 829)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total^{1, 2}	551 169 \$	496 386 \$

¹ Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 58 675 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (65 315 \$ au 31 décembre 2024). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 598 \$, des obligations de 9 666 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 \$, des fonds communs de placement de 48 364 \$, des produits à recevoir de 78 \$ et d'autres passifs de (47) \$.

² Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 2 787 \$ dans les bilans consolidés de la compagnie devraient être transférés à Countrywide en 2026 (2 750 \$ au 31 décembre 2024) (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 93 \$, des actions, des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 2 718 \$ et d'autres passifs de (24) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2025	2024
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418 \$	66 343 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
	551 169 \$	496 386 \$

c) Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts – incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Fonds distincts

	2025		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 613)	(49)	(3 662)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Fonds distincts

	2024		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 938	—	3 938
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 938	—	3 938
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 938)	—	(3 938)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

d) Variations des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	496 386 \$	422 956 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	64 200	64 353
Produits nets tirés des placements	10 363	9 653
Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements, montant net	22 559	13 113
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	19 433	30 777
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(153)	21 161
Retraits des titulaires de polices	(62 276)	(65 662)
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	18	5
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(1)	1
Virement du (vers le) fonds général, montant net	14	17
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	626	12
Total	54 783	73 430
Solde à la fin de l'exercice	551 169 \$	496 386 \$

e) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	402 281 \$	139 230 \$	14 013 \$	555 524 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 355 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	348 889 \$	136 947 \$	13 354 \$	499 190 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 2 804 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2025, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 779 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (1 624 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2024), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2025, un montant de 6 315 \$ (4 061 \$ au 31 décembre 2024) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 28).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	13 354 \$	13 792 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(450)	(758)
Achats	2 067	1 130
Ventes	(1 066)	(872)
Transferts vers le niveau 3	135	97
Transferts hors du niveau 3	(27)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	14 013 \$	13 354 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

f) Autres entités structurées

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2025, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 5 115 \$ (4 820 \$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, les autres actifs (note 11) comprenaient des placements de 3 832 \$ (3 540 \$ au 31 décembre 2024) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions liés aux titres garantis par des prêts et à d'autres fonds commandités par Empower, sur une base consolidée, ainsi que des placements de 163 \$ (161 \$ au 31 décembre 2024) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

18. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 3,921 % à 4,204 % (4,930 % au 31 décembre 2024), non garantis	273 \$	273 \$	144 \$	144 \$
Total à court terme	273	273	144	144
À long terme				
D'exploitation :				
Emprunt hypothécaire grevant des immeubles de placement, exigible le 1 ^{er} janvier 2029 (39 \$ US), à un taux d'intérêt de 4,51 %	51	51	54	54
Capital :				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	197	230	197	231
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	397	465	396	467
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	385	343	396
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €) ¹	802	855	742	806
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	499	503	499	498
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	363	494	378
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	598	581	598	563
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) ¹	805	796	743	731
	4 135	4 178	4 012	4 070
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	109	100	110
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	154	177	155	179
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	679	591	714	603
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	411	411	431	417
	1 090	1 002	1 145	1 020
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	946	777	993	797
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	—	—	719	703
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	950	618	998	633
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	546	488	574	471
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	547	525	575	523
	2 043	1 631	2 147	1 627
Total à long terme	8 519	7 925	9 325	8 560
Total	8 792 \$	8 198 \$	9 469 \$	8 704 \$

¹ Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant en capital de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivant à échéance de 500 \$ US, ainsi que les intérêts courus.

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net (note 19). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance de la gestion des risques.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Coûts de financement

Les coûts de financement se composent des éléments suivants :

	2025	2024
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	9 \$	9 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	307	302
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité ¹	27	54
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	25	26
	370	393
Total	379 \$	402 \$

¹ À compter du troisième trimestre de 2025, les intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité sont portés en réduction des capitaux propres lorsqu'ils sont engagés.

20. Autres passifs

	2025	2024
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	473 \$	497 \$
Obligations locatives	344	380
Découverts bancaires	375	379
Provisions au titre des produits différés	284	264
Passifs liés aux titres garantis par des prêts	3 904	3 791
Autres	5 051	4 919
Total	10 431 \$	10 230 \$

Un montant de 5 426 \$ (5 298 \$ au 31 décembre 2024) du total des autres passifs devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Provisions au titre des produits différés

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	264 \$	256 \$
Entrées	78	63
Amortissement	(57)	(53)
Fluctuations des taux de change	13	12
Cessions	(14)	(14)
Solde à la fin de l'exercice	284 \$	264 \$

21. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie et Empower.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de PanAgora Asset Management (PanAgora) détenues par les employés.

a) Participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et autres éléments du résultat global

	2025	2024
Bénéfice net attribuable au compte de participation		
Canada Vie	42 \$	107 \$
Empower	(1)	(1)
Bénéfice net (perte nette) – compte de participation	41	106
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	—	(3)
Total	41 \$	103 \$

La compagnie a versé des participations de 2 106 \$ aux titulaires de polices avec participation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (1 901 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à (6) \$ (94 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

b) Valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle

	2025	2024
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 082 \$	3 043 \$
Empower	(3)	(2)
Total	3 079 \$	3 041 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	67 \$	72 \$

22. Capital social

a) Billets avec remboursement de capital à recours limité

Billets avec remboursement de capital à recours limité	Première date de rachat	Taux d'intérêt	2025		2024	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 \$	1 419 \$	1 500 \$	1 346 \$

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 \$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série I, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série I sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées et actions ordinaires

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2025		2024	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Z, à dividende non cumulatif de 5,70 %	8 000 000	200	—	—
Total	116 800 000	2 920 \$	108 800 000	2 720 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	932 107 643	6 071 \$	932 427 987	6 000 \$
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions	2 662 377	99	2 379 656	88
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(28 438 145)	(1 625)	(2 700 000)	(114)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	1 438	—	97
Solde à la fin de l'exercice	906 331 875	5 983 \$	932 107 643	6 071 \$

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif de 5,70 %, série Z

Le 24 septembre 2025, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 \$. Les actions sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 septembre 2030 au prix de 25,00 \$ majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2034, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement, dans chaque cas. Les coûts de transaction de 5 \$ (4 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission d'actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans à dividende non cumulatif, série N

Le 13 novembre 2025, la compagnie a annoncé qu'elle n'entendait pas exercer ses droits de rachat des 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série N (actions de série N) alors en circulation. Par conséquent, et sous réserve de certaines conditions énoncées dans les modalités rattachées aux actions, les détenteurs d'actions de série N avaient le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions de série N en actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable (actions de série O) à raison de une action pour une, le 31 décembre 2025.

Le 17 décembre 2025, la compagnie a annoncé que les porteurs de 6 425 actions de série N ont choisi de convertir leurs actions en actions de série O. Compte tenu de toutes les actions déposées aux fins de conversion, moins de 1 000 000 d'actions de série O seraient en circulation au 31 décembre 2025. Par conséquent, et conformément aux modalités des actions, aucune action de série N n'a été convertie en action de série O. Les actions de série N comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 4,090 % jusqu'au 31 décembre 2030, exclusivement (1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement), et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2030 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 2 janvier 2025, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2025 et s'est terminée le 5 janvier 2026. Le 3 septembre 2025, la compagnie a annoncé une modification à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter à 40 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. De plus, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, afin que la CFP conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie. Les modifications apportées à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont entrées en vigueur le 5 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté, puis annulé, 28 438 145 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 1 625 \$ (2 700 000 actions ordinaires au coût de 114 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne, y compris les impôts connexes et les autres honoraires liés, s'est établi à 1 466 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (97 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

Le 2 janvier 2026, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2026 et se terminera le 5 janvier 2027. Le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la CFP afin que celle-ci conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie.

23. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2025	2024
Bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	4 120 \$	4 141 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(160)	(130)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960	4 011
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 960 \$	3 940 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	924 036 871	932 083 891
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	4 731 435	3 036 627
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	928 768 306	935 120 518
Bénéfice de base par action ordinaire	4,29 \$	4,23 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	4,26 \$	4,21 \$
Bénéfice de base par action ordinaire lié aux activités poursuivies	4,29 \$	4,30 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies	4,26 \$	4,29 \$
Dividendes par action ordinaire	2,440 \$	2,220 \$

24. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2025	2024
Capital de première catégorie	21 061 \$	20 142 \$
Capital de deuxième catégorie	7 667	5 253
Total du capital disponible	28 728	25 395
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 155	5 130
Total des ressources en capital	33 883 \$	30 525 \$
Capital requis	26 541 \$	23 516 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	128 %	130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II/Royaume-Uni. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

25. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées à compter du 1^{er} janvier 2019 sont devenues acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2025, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 81 000 000 (72 500 000 en 2024).

En 2025, 2 380 098 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 673 400 en 2024). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2025 était de 7,32 \$ par option (5,43 \$ en 2024). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2025 : rendement des actions de 4,59 % (5,26 % en 2024), volatilité prévue de 19,84 % (19,08 % en 2024), taux d'intérêt sans risque de 2,85 % (3,43 % en 2024) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2024).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2025		2024	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	15 591 082	36,03 \$	15 564 488	34,63 \$
Attribuées	2 380 098	53,17	2 673 400	42,24
Exercées	(2 662 377)	34,16	(2 379 656)	33,83
Frappées de déchéance ou expirées	(545 400)	38,22	(267 150)	36,27
Options en circulation à la fin de l'exercice	14 763 403	39,05 \$	15 591 082	36,03 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	6 202 955	33,35 \$	6 987 132	32,99 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 56,74 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (45,37 \$ en 2024).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 12 \$ après impôt en 2025 (12 \$ après impôt en 2024), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2025.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
De 32,10 \$ à 35,17 \$	208 271	0,19	34,55 \$	208 271	34,55 \$	2026
De 30,28 \$ à 36,87 \$	512 900	1,24	36,01 \$	512 900	36,01 \$	2027
De 30,28 \$ à 34,21 \$	615 850	2,21	33,87 \$	615 850	33,87 \$	2028
De 30,28 \$ à 32,50 \$	1 573 700	3,20	30,86 \$	1 573 700	30,86 \$	2029
De 32,10 \$ à 32,22 \$	953 800	4,16	32,22 \$	953 800	32,22 \$	2030
De 32,10 \$ à 37,02 \$	1 438 150	5,16	32,15 \$	1 438 150	32,15 \$	2031
De 31,59 \$ à 38,71 \$	1 925 134	6,16	38,68 \$	900 284	38,64 \$	2032
De 36,69 \$ à 38,87 \$	2 649 100	7,16	36,83 \$	—	— \$	2033
De 42,22 \$ à 42,87 \$	2 506 400	8,16	42,25 \$	—	— \$	2034
De 51,51 \$ à 55,17 \$	2 380 098	9,21	53,17 \$	—	— \$	2035

b) Régimes d'unités d'actions différées

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels ont droit de participer les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les administrateurs admissibles doivent toucher une part de leur provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En ce qui a trait à la part restante de leur rémunération, les administrateurs peuvent choisir de se faire payer en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les employés admissibles peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou du régime d'unités d'actions liées au rendement. Tous les participants reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme unique en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2025, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 27 \$ (20 \$ en 2024) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 247 \$ (190 \$ en 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

c) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 360 \$ (179 \$ en 2024) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement se chiffrait à 571 \$ (324 \$ en 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

d) Plan d'achat d'actions pour les employés

Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 15 \$ (14 \$ en 2024) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

e) Régime d'actionnariat de la direction de PanAgora

Certains employés de PanAgora, une filiale d'Empower, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 11 \$ (14 \$ en 2024), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

26. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Le tableau suivant reflète la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 645 \$	6 517 \$	— \$	— \$
Produits d'intérêts	297	280	—	—
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	(102)	88	—	—
Cotisations patronales	(21)	(8)	19	21
Cotisations salariales	21	22	—	—
Prestations versées	(345)	(304)	(19)	(21)
Liquidations	(2)	(56)	—	—
Frais administratifs	(6)	(8)	—	—
Transfert vers les régimes, montant net	—	1	—	—
Fluctuations des taux de change	135	113	—	—
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 622 \$	6 645 \$	— \$	— \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	6 245 \$	6 275 \$	253 \$	256 \$
Coût des services rendus au cours de la période	42	44	2	2
Coût financier	280	272	11	12
Cotisations salariales	21	22	—	—
Prestations versées	(345)	(304)	(19)	(21)
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	(4)	—	—	—
Liquidations	(2)	(58)	—	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	(378)	(159)	(1)	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	94	1	9	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	(2)	42	(4)	3
Fluctuations des taux de change	123	110	(1)	1
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 074 \$	6 245 \$	250 \$	253 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	548 \$	400 \$	(250) \$	(253) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(182)	(151)	—	—
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	366 \$	249 \$	(250) \$	(253) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 11)	589 \$	493 \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 20)	(223)	(244)	(250)	(253)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	366 \$	249 \$	(250) \$	(253) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	5 839 \$	6 008 \$	— \$	— \$
Régimes non capitalisés	235 \$	237 \$	250 \$	253 \$

Aux termes d'IFRIC 14 *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies*, les exigences de financement minimal et leur interaction, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

Variation du plafond de l'actif

Plafond de l'actif au début de l'exercice

Intérêts sur le plafond de l'actif

Variation du plafond de l'actif

Fluctuations des taux de change

Plafond de l'actif à la fin de l'exercice

Régimes de retraite à prestations définies	
2025	2024
151 \$	202 \$
6	8
16	(63)
9	4
182 \$	151 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	63 \$	66 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	260	232	—	—
Cotisations salariales	(21)	(22)	—	—
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	302	276	2	2
Frais administratifs	6	8	—	—
Réductions	(4)	—	—	—
Liquidations	—	(2)	—	—
Coût financier, montant net	(11)	—	11	12
Charge – résultat net	293	282	13	14
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(286)	(116)	4	3
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	101	(88)	—	—
Variation du plafond de l'actif	16	(63)	—	—
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(169)	(267)	4	3
Total (des produits) de la charge, y compris les réévaluations	124 \$	15 \$	17 \$	17 \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2025	2024
Titres de participation	35 %	37 %
Titres de créance	56 %	54 %
Biens immobiliers	5 %	6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 %	3 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 972 \$ au 31 décembre 2025 et à 5 971 \$ au 31 décembre 2024, dont un montant de 5 972 \$ (5 970 \$ au 31 décembre 2024) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies**i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération**

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 694 \$	5 799 \$	250 \$	253 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	380	446	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 074 \$	6 245 \$	250 \$	253 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 490 \$	5 585 \$	250 \$	253 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	584	660	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 074 \$	6 245 \$	250 \$	253 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Employés en service	33 %	35 %	11 %	14 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	16 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	51 %	49 %	89 %	86 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	13,9 ans	14,8 ans	9,3 ans	9,9 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2026 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	(39) \$	— \$	(39) \$
Régimes non capitalisés	17	19	36
Régimes à cotisations définies	267	—	267
Total	245 \$	19 \$	264 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,5 %	4,4 %	4,7 %	4,7 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,8 %	4,6 %	5,7 %	5,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,1 %	—	—
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,9 %	4,5 %	4,8 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,0 %	—	—
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	23,4	22,9	23,5	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	25,6	24,8	25,6	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,7	25,0	26,0	25,0
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	27,8	26,9	27,9	26,5

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 172 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 7 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi (174 \$ et 6 \$ en 2024, respectivement).

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2025	2024	2025	2024
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(720) \$	(787) \$	899 \$	997 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	145	170	(133)	(154)
Incidence de la variation du taux d'inflation	335	344	(296)	(304)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	13	15	(12)	(13)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(22)	24	26

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurent constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

27. Cumul des autres éléments de bénéfice global

	2025				2024			
	Solde au début de l'exercice	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Impôt sur le résultat	Solde à la fin de l'exercice	Solde au début de l'exercice	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Impôt sur le résultat	Solde à la fin de l'exercice
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	2 756 \$	(208) \$	— \$	2 548 \$	1 343 \$	1 413 \$	— \$	2 756 \$
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger	(211)	—	—	(211)	—	(211)	—	(211)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(116)	(243)	(1)	(360)	16	(172)	40	(116)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la JVAERG	(258)	122	(18)	(154)	(383)	160	(35)	(258)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	30	46	(13)	63	28	3	(1)	30
Profits (pertes) latents sur les actions à la JVAERG	(409)	155	—	(254)	—	(409)	—	(409)
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	13	165	(45)	133	(179)	264	(72)	13
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	10	—	—	10	10	—	—	10
Total	1 815	37	(77)	1 775	835	1 048	(68)	1 815
Participations ne donnant pas le contrôle	(39)	8	(2)	(33)	55	(130)	36	(39)
Actionnaires	1 776 \$	45 \$	(79) \$	1 742 \$	890 \$	918 \$	(32) \$	1 776 \$

28. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine et la Financière Mackenzie, ainsi que Groupe Bruxelles Lambert, société de portefeuille établie en Europe qui détient des intérêts importants dans des sociétés industrielles et de services mondiales.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Empower Annuity Insurance Company of America	États-Unis	Services financiers	100,00 %

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a aussi fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 407 actions d'IGM, soit une participation de 3,90 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2025, la compagnie a comptabilisé un montant de 37 \$ (41 \$ en 2024) pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 20 \$ (21 \$ en 2024) de son placement dans IGM (note 6).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2025, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 17).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM d'une valeur comptable de 89 \$ au 31 décembre 2025 (90 \$ au 31 décembre 2024).

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une entité mondiale d'investissement dans les technologies financières axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard et un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds et des instruments d'emprunt gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales.

Le 3 septembre 2025, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 (note 22). En 2025, la compagnie a racheté et annulé 12 801 349 actions ordinaires détenues par la CFP en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 768 \$.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2025	2024 ¹
Salaire	17 \$	17 \$
Attributions fondées sur des actions	44	27
Attributions fondées sur des options	11	9
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	13	14
Valeur de rente	1	—
Autres	5	4
Total	91 \$	71 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

29. Impôt sur le résultat

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	2025	2024
Impôt exigible		
Impôt exigible	633 \$	771 \$
Impôt minimum mondial (IMM)	150	113
Total de l'impôt exigible	783 \$	884 \$
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(215) \$	(138) \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	(3)	—
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	(31)	(9)
Total de l'impôt différé	(249) \$	(147) \$
Total de la charge d'impôt	534 \$	737 \$

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 27)

	2025	2024
Charge (économie) d'impôt exigible	17 \$	(12) \$
Charge (économie) d'impôt différé	60	80
Total	77 \$	68 \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2025	2024
Charge (économie) d'impôt exigible	25 \$	— \$
Charge (économie) d'impôt différé	—	—
Total	25 \$	— \$

b) Taux d'imposition effectif

Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 28,00 % :

	2025		2024	
Bénéfice avant impôt	4 695 \$		4 981 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	1 315	28,00 %	1 395	28,00 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(285)	(6,07)	(342)	(6,86)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(485)	(10,33)	(436)	(8,75)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	(3)	(0,06)	—	—
Autres	(158)	(3,36)	7	0,14
Total de la charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif, compte non tenu de l'IMM	384 \$	8,18 %	62,4 \$	12,53 %
Impôt minimum mondial	150	3,19	113	2,27
Total de la charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif	534 \$	11,37 %	737 \$	14,80 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – détenteurs d'actions ordinaires	605 \$	12,80 %	815 \$	16,46 %

c) Montant net et variations de l'actif d'impôt différé

	2025						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 620) \$	2 422 \$	1 384 \$	(472) \$	221 \$	297 \$	1 232 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	781	(693)	145	(2)	(85)	103	249
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	(17)	—	—	—	(43)	(60)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	—	—	—	—	—	—
Fluctuations des taux de change et autres	197	(84)	(62)	34	(8)	(150)	(73)
Solde à la fin de l'exercice	(1 642) \$	1 628 \$	1 467 \$	(440) \$	128 \$	207 \$	1 348 \$

	2024						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 727) \$	2 437 \$	1 545 \$	(783) \$	237 \$	352 \$	1 061 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	358	(184)	(262)	355	(28)	(92)	147
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	(8)	—	—	—	(72)	(80)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	(59)	—	(25)	(1)	(10)	(95)
Fluctuations des taux de change et autres	(251)	236	101	(19)	13	119	199
Solde à la fin de l'exercice	(2 620) \$	2 422 \$	1 384 \$	(472) \$	221 \$	297 \$	1 232 \$

Comptabilisés dans les bilans consolidés :

Actifs d'impôt différé
Passifs d'impôt différé

Total

2025	2024
2 285 \$	2 066 \$
(937)	(834)
1 348 \$	1 232 \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes fiscales et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2025, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2025, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 467 \$ (1 384 \$ au 31 décembre 2024) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 6 515 \$, dont une tranche de 407 \$ expirera entre 2026 et 2045; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 6 108 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 145 \$ (183 \$ en 2024) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 610 \$ (799 \$ en 2024). De ce montant, une tranche de 273 \$ expirera entre 2026 et 2045; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 337 \$. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 85 \$ (116 \$ en 2024) relativement aux différences temporaires de 359 \$ (473 \$ en 2024).

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

La compagnie a appliqué l'exception temporaire obligatoire prévue par IAS 12 *Impôts sur le résultat* relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet découlant de l'IMM.

30. Instruments financiers dérivés et couverture

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties admissibles reçues de 290 \$ au 31 décembre 2025 (440 \$ au 31 décembre 2024).

a) Aperçu du portefeuille d'instruments dérivés et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque prescrites par le BSIF

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties admissibles détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2025					2024				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt										
Swaps	11 618 \$	149 \$	134 \$	269 \$	5 \$	9 355 \$	186 \$	104 \$	247 \$	4 \$
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	—	—	159	—	—	—	—
Options achetées	4 246	38	52	54	1	3 239	90	37	43	1
Contrats à terme sur obligations	372	1	6	6	—	—	—	—	—	—
	16 389	188	192	329	6	12 753	276	141	290	5
Contrats de change										
Swaps de devises	36 447	1 243	2 290	3 327	60	36 047	1 971	2 219	3 886	67
Contrats à terme de gré à gré	11 825	135	184	294	2	8 821	48	110	150	1
	48 272	1 378	2 474	3 621	62	44 868	2 019	2 329	4 036	68
Autres contrats dérivés										
Contrats sur actions	1 831	271	119	390	1	2 564	107	170	275	1
Contrats à terme normalisés – achat	18	—	—	—	—	14	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	688	2	—	—	—	599	—	—	—	—
Options sur actions achetées	2 894	23	202	225	1	—	—	—	—	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	1 509	28	121	149	1
Swaps sur défaillance	685	1	—	—	—	759	1	—	—	—
	6 116	297	321	615	2	5 445	136	291	424	2
Total	70 777 \$	1 863 \$	2 987 \$	4 565 \$	70 \$	63 066 \$	2 431 \$	2 761 \$	4 750 \$	75 \$

b) Montant nominal, durée jusqu'à l'échéance et valeur comptable du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie

	2025					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	813 \$	2 799 \$	7 988 \$	11 600 \$	148 \$	(559) \$
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	153	—	—
Options achetées	206	822	3 218	4 246	38	—
Contrats à terme sur obligations	—	—	372	372	1	(6)
	1 172	3 621	11 578	16 371	187	(565)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 462	8 688	22 011	34 161	1 232	(1 549)
Contrats à terme de gré à gré	8 139	506	—	8 645	91	(30)
	11 601	9 194	22 011	42 806	1 323	(1 579)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 248	147	—	1 395	8	—
Contrats à terme normalisés – achat	18	—	—	18	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	688	—	—	688	2	(3)
Options sur actions achetées	1 459	1 435	—	2 894	23	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	(103)
Swaps sur défaillance	—	685	—	685	1	—
	3 413	2 267	—	5 680	34	(106)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	81	—	—	81	2	—
	81	—	—	81	2	—
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	18	—	18	1	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	9	7	—	16	—	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	120	316	—	436	263	—
	129	341	—	470	264	—
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	11	(152)
Contrats à terme de gré à gré	1 971	1 128	—	3 099	42	(10)
	1 971	1 128	2 270	5 369	53	(162)
Total	18 367 \$	16 551 \$	35 859 \$	70 777 \$	1 863 \$	(2 412) \$

	2024					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	886 \$	2 329 \$	6 121 \$	9 336 \$	185 \$	(340) \$
Contrats à terme normalisés – vente	159	—	—	159	—	—
Options achetées	216	864	2 159	3 239	90	—
	1 261	3 193	8 280	12 734	275	(340)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 776	9 416	20 514	33 706	1 862	(1 402)
Contrats à terme de gré à gré	5 835	7	—	5 842	11	(225)
	9 611	9 423	20 514	39 548	1 873	(1 627)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 631	557	—	2 188	4	(18)
Contrats à terme normalisés – achat	14	—	—	14	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	599	—	—	599	—	—
Options sur les actions vendues	—	1 509	—	1 509	28	—
Swaps sur défaillance	—	746	13	759	1	—
	2 244	2 812	13	5 069	33	(18)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	79	—	—	79	—	(3)
	79	—	—	79	—	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	19	—	19	1	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	46	25	—	71	6	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	117	259	—	376	103	—
	163	303	—	466	110	—
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	103	(61)
Contrats à terme de gré à gré	2 353	547	—	2 900	37	(88)
	2 353	547	2 270	5 170	140	(149)
Total	15 711 \$	16 278 \$	31 077 \$	63 066 \$	2 431 \$	(2 137) \$

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables

Les tableaux suivants donnent un aperçu des dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables :

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2025			
	Montant nominal			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	81 \$	— \$	— \$	81 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,41	—	—	1,41
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	18 \$	— \$	18 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	5,23 %	— %	5,23 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	9 \$	7 \$	— \$	16 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	—	—	—	—
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	—	—	—
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	0,92	—	—	0,92
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	—	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	120 \$	316 \$	— \$	436 \$
Prix moyen pondéré des actions	36,69	47,53	—	43,75
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 971 \$	1 128 \$	—	3 099 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,37	1,37	—	1,37
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,87	0,87	—	0,87

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2024			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats de change à terme	79 \$	— \$	— \$	79 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,37	—	—	1,37
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	19 \$	— \$	19 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	5,23 %	— %	5,23 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	46 \$	25 \$	— \$	71 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	1,33	—	—	1,33
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,26	—	—	1,26
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	0,91	0,92	—	0,91
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	0,76	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	117 \$	259 \$	— \$	376 \$
Prix moyen pondéré des actions	38,71	39,40	—	39,17
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	2 353 \$	547 \$	— \$	2 900 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,37	—	—	1,37
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,83	0,83	—	0,83

d) Types d'instruments contenus dans le portefeuille de dérivés

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Des swaps de devises sont également utilisés pour couvrir l'investissement net de la compagnie dans les établissements à l'étranger. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Ces instruments sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

e) Comptabilité de couverture

Couvertures de juste valeur

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat net des activités de placement, qui comprend les contrats de change, s'est établie à néant en 2025 et en 2024.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, s'est établie à néant en 2025 et en 2024, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans les 12 prochains mois s'établissent à néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 5 ans.

Couvertures d'investissement net

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissement net de la compagnie sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés du résultat global.

2025					
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	120 \$	(120) \$	(120) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	145	(145)	(145)	—	—
Contrats de change à terme	(44)	44	44	—	—
Total	221 \$	(221) \$	(221) \$	— \$	— \$
2024					
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	30 \$	(30) \$	(30) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	85	(85)	(85)	—	—
Contrats de change à terme	88	(88)	(88)	—	—
Total	203 \$	(203) \$	(203) \$	— \$	— \$

31. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages, de recours collectifs et en matière de réglementation. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre d'un recours collectif au sujet du coût et des caractéristiques de leurs produits de retraite ou de fonds et de la gestion de leurs activités. La direction estime que la demande est sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

Un recours collectif proposé a été déposé contre une filiale de la compagnie au Canada et d'autres défendeurs tiers relativement à l'utilisation alléguée par les défendeurs d'un logiciel pour fixer les loyers dans des immeubles résidentiels multifamiliaux. Le demandeur a accepté d'abandonner le recours collectif proposé sur consentement. L'abandon est assujéti à l'approbation de la Cour.

32. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 1 723 \$ US, dont une tranche de 889 \$ US était émise au 31 décembre 2025 (1 717 \$ US, dont une tranche de 941 \$ US était émise au 31 décembre 2024).

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 7 391 \$ au 31 décembre 2025 (7 533 \$ au 31 décembre 2024), une tranche de 7 066 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an, une tranche de 194 \$ d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 46 \$ d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 28 \$ d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 57 \$ d'une échéance de plus de cinq ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 3 577 \$ (3 710 \$ au 31 décembre 2024).
- De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.
- La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 68 \$ (74 \$ au 31 décembre 2024) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

33. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation américaine, l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

a) Résultat net consolidé

	2025					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	— \$	9 630 \$	7 219 \$	5 255 \$	217 \$	22 321 \$
Produits nets tirés des placements ²	3 716	3 559	1 833	397	348	9 853
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	2 383	1 716	(13)	(350)	171	3 907
	6 099	14 905	9 039	5 302	736	36 081
Honoraires et autres produits ³	4 698	2 055	948	15	179	7 895
	10 797	16 960	9 987	5 317	915	43 976
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6 503)	(6 191)	(4 287)	(258)	(17 239)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(1 510)	(123)	(36)	(34)	(1 703)
	—	(8 013)	(6 314)	(4 323)	(292)	(18 942)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(4 619)	(1 469)	106	(373)	(6 355)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(16)	(280)	1	(31)	(326)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 854)	(98)	(1)	(43)	(6)	(5 002)
	(4 854)	(4 733)	(1 750)	64	(410)	(11 683)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	—	4 157	887	—	—	5 044
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(4 157)	(887)	—	—	(5 044)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(3 956)	(2 023)	(1 102)	(50)	(330)	(7 461)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(236)	(130)	(63)	(2)	(10)	(441)
Coûts de financement	(7)	—	—	(4)	(368)	(379)
Charges de restructuration et d'intégration	(29)	(226)	(109)	(11)	—	(375)
	1 715	1 835	649	991	(495)	4 695
Bénéfice (perte) avant impôt						
Impôt sur le résultat	279	334	40	130	(249)	534
	1 436	1 501	609	861	(246)	4 161
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	37	—	—	4	41
	1 436	1 464	609	861	(250)	4 120
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur autres instruments de capitaux propres						
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	160	160
	1 436	1 464	609	861	(410)	3 960
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies						
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	—	—	—	—	—
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	—	—	—
	1 436 \$	1 464 \$	609 \$	861 \$	(410) \$	3 960 \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires						

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

	2024 ¹					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ²	— \$	9 460 \$	6 588 \$	4 935 \$	231 \$	21 214 \$
Produits nets tirés des placements ³	3 716	3 785	1 509	366	307	9 683
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ³	364	2 881	(1 172)	(416)	19	1 676
	4 080	16 126	6 925	4 885	557	32 573
Honoraires et autres produits ⁴	4 256	1 927	915	14	112	7 224
	8 336	18 053	7 840	4 899	669	39 797
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6 450)	(5 613)	(4 080)	(225)	(16 368)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(1 399)	(138)	(29)	(33)	(1 599)
	—	(7 849)	(5 751)	(4 109)	(258)	(17 967)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(5 800)	15	12	(145)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(2)	28	1	(37)	(10)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(2 770)	(153)	(2)	(4)	(3)	(2 932)
	(2 770)	(5 955)	41	9	(185)	(8 860)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (charges nettes liées aux) placements	—	5 280	1 548	—	—	6 828
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(5 280)	(1 548)	—	—	(6 828)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(3 759)	(1 967)	(926)	(31)	(367)	(7 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(220)	(123)	(61)	(2)	(9)	(415)
Coûts de financement	(7)	—	—	(5)	(390)	(402)
Charges de restructuration et d'intégration	(73)	(23)	(26)	—	—	(122)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 507	2 136	1 117	761	(540)	4 981
Impôt sur le résultat	278	395	187	105	(228)	737
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 229	1 741	930	656	(312)	4 244
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	101	—	—	2	103
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	1 229	1 640	930	656	(314)	4 141
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	130	130
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	1 229	1 640	930	656	(444)	4 011
Perte nette liée aux activités abandonnées	(115)	—	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	44	—	—	—	—	44
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 158 \$	1 640 \$	930 \$	656 \$	(444) \$	3 940 \$

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres, sur le bénéfice net ou sur les flux de trésorerie de la compagnie.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

⁴ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Au cours du premier trimestre de 2025, la compagnie a regroupé avec l'exploitation générale certaines activités des secteurs opérationnels. Ces ajustements n'ont pas eu d'incidence sur le total du bénéfice net ou des flux de trésorerie de la compagnie. Les chiffres comparatifs sont reclassés afin que leur classement soit comparable.

Produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source

	2025	2024
Produits		
États-Unis	1 565 \$	1 422 \$
Royaume-Uni	2 355	2 110
Japon	(226)	(68)
Autres	1 623	1 435
Total des produits	5 317 \$	4 899 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2025				
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	89 945 \$	102 100 \$	46 795 \$	11 211 \$	250 051 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	315	445	534	277	1 571
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	11 818	1 224	3 705	103	16 850
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 283	6 734	3 178	—	16 195
Autres actifs	16 339	6 162	4 388	103	26 992
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	234 212	125 176	191 781	—	551 169
Total	358 912 \$	241 841 \$	250 381 \$	11 694 \$	862 828 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	17 632 \$	91 645 \$	45 504 \$	6 863 \$	161 644 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	84 620	3 456	377	589	89 042
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	158	321	397	43	919
Autres passifs	12 140	9 835	3 756	1 320	27 051
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	14 265	38 237	17 916	—	70 418
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	219 947	86 939	173 865	—	480 751
Total	348 762 \$	230 433 \$	241 815 \$	8 815 \$	829 825 \$

	2024				
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	89 768 \$	98 262 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	335	434	353	71	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	12 756	1 216	3 746	124	17 842
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 667	6 645	3 074	—	16 386
Autres actifs	16 741	5 769	3 982	79	26 571
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	215 986	114 547	165 853	—	496 386
Total	342 253 \$	226 873 \$	221 329 \$	11 708 \$	802 163 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	18 881 \$	87 250 \$	42 066 \$	7 486 \$	155 683 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	85 470	3 698	330	659	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	159	283	313	40	795
Autres passifs	12 523	9 572	3 456	937	26 488
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	14 409	35 893	16 041	—	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	201 577	78 654	149 812	—	430 043
Total	333 019 \$	215 350 \$	212 018 \$	9 122 \$	769 509 \$

Actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source

	2025	2024
Actif		
États-Unis	4 702 \$	4 792 \$
Royaume-Uni	3 765	3 694
Japon	2 722	2 926
Autres	505	296
Total de l'actif	11 694 \$	11 708 \$

c) MSC

	2025							
	Sans participation (excluant les fonds distincts)				Fonds distincts	Avec participation	Total ¹	
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques				
MSC au début de l'exercice	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)	(1 232)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	—	40	267	100	407	126	109	642
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	14	(168)	5	28	(121)	83	289	251
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	2	18	91	65	176	(15)	—	161
Incidence des fluctuations des taux de change	(3)	—	165	70	232	120	(12)	340
MSC à la fin de l'exercice	60 \$	513 \$	3 866 \$	2 430 \$	6 869 \$	3 175 \$	3 486 \$	13 530 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

	2024							
	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de l'exercice	24 \$	1 159 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(5)	(103)	(286)	(178)	(572)	(408)	(151)	(1 131)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	—	36	371	251	658	170	119	947
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	31	(431)	79	477	156	197	113	466
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	1	29	79	47	156	(17)	—	139
Incidence des fluctuations des taux de change	4	—	166	94	264	28	20	312
MSC à la fin de l'exercice	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Passifs au titre des contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie représentent une part importante du total de son passif. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des estimations des flux de trésorerie futurs, majorées d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général ou de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les données historiques de la compagnie et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation :
 - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie;
 - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices :
 - en évaluant si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en effectuant des tests sur les études d'expériences et les autres données utilisées pour établir les hypothèses;
 - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les hypothèses clés, nouvelles et révisées, en évaluant d'autres hypothèses raisonnablement possibles et en tenant compte des données sectorielles et d'autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en évaluant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et, pour un échantillon de courbes, en calculant les taux d'actualisation et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Rapport de l'auditeur indépendant

Great-West Lifeco Inc.

Le 11 février 2026

Page 5

- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités d'exploitation de la compagnie pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Jordan Oakley.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 11 février 2026

Administrateurs et membres de la haute direction

Au 31 décembre 2025

Conseil d'administration

R. Jeffrey Orr^{3, 4, 5, 6}

Président du conseil, Lifeco

Président et chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Michael R. Amend^{2, 7}

Chef des technologies d'entreprise,
Ford Motor Company

Deborah J. Barrett, FCPA, FCA, IAS.A^{1, 2, 5}

Administratrice de sociétés

Robin A. Bienfait^{1, 7}

Chef de la direction,
Emnovate

Heather E. Conway^{1, 2, 3, 4, 7}

Présidente du conseil d'administration,
Banque Amex du Canada

Marcel R. Coutu^{3, 4, 5}

Administrateur de sociétés

André Desmarais, O.C., O.Q.^{3, 4, 7}

Président délégué du conseil,
Power Corporation du Canada

Paul Desmarais, jr., O.C., O.Q.^{3, 5}

Président du conseil,
Power Corporation du Canada

Gary A. Doer, O.M.^{4, 7}

Administrateur de sociétés

Claude Généreux^{4, 5}

Vice-président exécutif,
Power Corporation du Canada

David Harney

Président et chef de la direction,
Great-West Lifeco

Jake P. Lawrence^{6, 7}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada

Paula B. Madoff^{5, 6}

Administratrice de sociétés

Susan J. McArthur^{3, 4, 5}

Administratrice de sociétés

James P. O'Sullivan^{4, 5}

Président et chef de la direction,
Société financière IGM Inc.

T. Timothy Ryan^{3, 4, 7}

Administrateur de sociétés

Dhvani D. Shah, CFA^{2, 4, 5, 6}

Présidente et chef des placements,
Third Lake Capital, LLC

Siim A. Vanaselja, FCPA, FCA^{1, 7}

Administrateur de sociétés

Brian E. Walsh^{3, 4, 5, 6}

Administrateur de sociétés

Comités

1. Comité d'audit

Président : Siim A. Vanaselja

2. Comité de révision

Présidente : Deborah J. Barrett

3. Comité de gouvernance et des mises en candidature

Président : R. Jeffrey Orr

4. Comité des ressources humaines

Président : Claude Généreux

5. Comité des placements

Présidente : Paula B. Madoff

6. Comité de réassurance

Président : Brian E. Walsh

7. Comité de gestion des risques

Président : Jake P. Lawrence

Haute direction

David M. Harney

Président et chef de la direction

Fabrice Morin¹

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Edmund F. Murphy III

Président et chef de la direction,
Empower

Lindsey C. Rix-Broom

Chef de la direction,
Europe

Jeff Poulin

Chef de la direction,
Solutions de gestion du capital
et des risques

Colleen N. Bailey Moffitt²

Vice-présidente exécutive et
chef des ressources humaines

Michael W. Dibden

Vice-président exécutif et
chef des systèmes d'information

Nancy C. Hudson

Vice-présidente principale et
chef de l'audit interne

Sharon C. Geraghty

Vice-présidente exécutive et
chef des affaires juridiques

Linda Kerrigan

Vice-présidente principale et
actuaire désignée

John D. Melvin

Vice-président exécutif et
chef des placements

Amy E. Metzger

Vice-présidente principale et
chef de la conformité

Jon P. Nielsen

Vice-président exécutif et
chef des services financiers

David B. Simmonds

Vice-président principal et
chef du marketing et
des communications

Dervla M. Tomlin

Vice-présidente exécutive et
chef de l'évaluation des risques

¹ Avec prise d'effet le 12 janvier 2026, Fabrice Morin a été nommé au poste de président et chef de la direction, Canada Vie (Canada).

² Avec prise d'effet le 12 janvier 2026, Teresa Kilmartin a été nommée chef des ressources humaines de Lifeco, et Colleen Bailey Moffitt continuera d'exercer les fonctions de chef des ressources humaines de la Canada Vie (Canada).

Renseignements à l'intention des actionnaires

Great-West Lifeco Inc.

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3
Canada
Téléphone : 204 946-1190
Site Web : greatwestlifeco.com/fr

Inscriptions en bourse

Les actions de Great-West Lifeco sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires : GWO

Actions privilégiées de premier rang :

Série G :	GWO.PR.G	Série Q :	GWO.PR.Q
Série H :	GWO.PR.H	Série R :	GWO.PR.R
Série I :	GWO.PR.I	Série S :	GWO.PR.S
Série L :	GWO.PR.L	Série T :	GWO.PR.T
Série M :	GWO.PR.M	Série Y :	GWO.PR.Y
Série N :	GWO.PR.N	Série Z :	GWO.PR.Z
Série P :	GWO.PR.P		

Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, aux certificats d'actions, à l'inscription directe, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

Des renseignements sur Great-West Lifeco, y compris les versions électroniques de documents et des renseignements sur les actions et les dividendes, sont disponibles en ligne à l'adresse greatwestlifeco.com/fr.

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de Great-West Lifeco est **Services aux investisseurs Computershare inc.**

Au Canada, les actions ordinaires peuvent être transférées aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare inc.

320 Bay Street, 14^e étage, Toronto (Ontario) M5H 4A6
324, 8th Avenue S.W., Suite 800, Calgary (Alberta) T2P 2Z2
650, boul. de Maisonneuve Ouest, 7^e étage, Montréal (Québec) H3A 3T2
510, Burrard Street, 3^e étage, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9
Téléphone (sans frais) : 1 888 344-2798
Téléphone : 514 982-9557
Courriel : GWO@computershare.com

Les actions privilégiées ne peuvent être transférées qu'au bureau de Toronto de Services aux investisseurs Computershare inc.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires peuvent également être transférées aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.
150 Royall Street, Canton, Massachusetts 02021
Téléphone (sans frais) : 1 888 344-2798

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC
The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ
Téléphone : + 44(0) 370 702 0003

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
3100 Lake Drive, Citywest, Business Campus, Dublin 24, D24 AK82
Téléphone : + 353 1 447 5566

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courrier électronique à l'adresse GWO@computershare.com.

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et les autres investisseurs souhaitant obtenir de l'information peuvent communiquer avec le service des relations avec les investisseurs en envoyant un courriel à l'adresse investorrelations@canadalife.com.

Notes

Notes en fin de texte de la page 1

- ¹ En fonction de la capitalisation boursière; source : S&P CapIQ.
- ² Le rendement total pour les actionnaires reflète la hausse du cours de l'action à laquelle s'additionnent les dividendes réinvestis du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2025.
- ³ Mesure financière non conforme aux PCGR. Des renseignements additionnels sur cette mesure sont intégrés par renvoi et se trouvent à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la page 119 du présent rapport.

Notes en fin de texte des pages 4 et 5

- ¹ À moyen terme signifie les 3 à 5 prochaines années; IFRS 4 : 2020-2021 et IFRS 17 : 2022-2025. Le bénéfice fondamental par action ordinaire, le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondamental, le ratio de distribution fondamental et le capital fondamental généré sont des ratios non conformes aux PCGR calculés au moyen du bénéfice fondamental, une mesure financière non conforme aux PCGR. Ces ratios et ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Des renseignements supplémentaires sur ces ratios et ces mesures sont intégrés par renvoi et se trouvent à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la page 119 du présent rapport.
- ² Pour 2020 et 2021, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la page 119 du présent rapport. Pour 2020, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 2 669 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,88 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 943 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,17 \$. Pour 2021, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 3 260 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,51 \$, comparativement à un bénéfice net de 3 128 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,37 \$. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action selon la définition actuelle du bénéfice fondamental afin de fournir une comparaison plus juste des taux de croissance sur trois et cinq ans, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$ et de 137 M\$ après impôt a été réintégré au bénéfice fondamental pour 2020 et pour 2021, respectivement. De plus, la compagnie a exclu du bénéfice fondamental le bénéfice lié à Putnam Investments, qui a été vendue à Franklin Templeton le 1^{er} janvier 2024, de 23 M\$ et de 26 M\$ pour 2020 et 2021, respectivement. Compte tenu de ces ajustements, pour 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 687 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,90 \$; et pour 2021, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 3 296 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,55 \$.
- ³ Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondamental est calculé à l'aide du bénéfice fondamental et des capitaux propres attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires consolidés pour les quatre derniers trimestres.
- ⁴ Moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur quatre ans en vertu d'IFRS 17, sans comparaison sur cinq ans pour tenir compte de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17.
- ⁵ La description du rendement des capitaux propres net est intégrée par renvoi et se trouve à la rubrique Glossaire à la page 129 du présent rapport.
- ⁶ Selon les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières.
- ⁷ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Des renseignements supplémentaires sur ce ratio sont intégrés par renvoi et se trouvent à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la page 119 du présent rapport.
- ⁸ Correspond à la notation de la santé financière pour La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et la notation du crédit de l'émetteur pour Great-West Lifeco Inc. au 31 décembre 2025.

Cette page est intentionnellement
laissée en blanc.

À propos de Great-West Lifeco Inc.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille diversifiée spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties collectives et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à environ 40 millions. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients de Great-West Lifeco s'établissait à 3,3 billions de dollars.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation.

Pour en apprendre davantage, consultez le site greatwestlifeco.com/fr.

GREAT-WEST
LIFECO



100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3
Canada

greatwestlifeco.com

Membre du groupe de société de Power Corporation^{MC}

GREAT-WEST
LIFECO